DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12847 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 20 MAI 1986

Les Verts radicalisés

La radioactivité consécutive à l'accident de Tchernobyl semble bien avoir dopé les Verts ouest-allemands, la formation écologiste la plus puissante en Europe occidentale.

A Hanovre, où se tenait le congrès national du parti, comme à Wackersdorf, en Bavière, où les manifestations permanentes contre l'implantation d'une usine de retraitement ont pris, dimanche 17 mai, un tour violent, les « durs » se sont affirmés. En témoigne la résolution adoptée par la majorité des neuf cents délégués réunis dans la capitale de la Basse-Saxe, demandant le retrait immédiat de la RFA de l'Organisation atlantique ainsi que la dissolution du service de contre-espionnage ouest-allemand et le désarmement de la police.

Cette radicalisation du mouvement écolo-pacifiste se traduit également par le retour sur le devant de la scène de Mme Petra Kelly, égérie mystique du parti, et du général Bastian, qui démissionna il y a deux ans du groupe parlementaire des Verts en raison de son opposition au principe de la rotation des députés.

Les éléments les plus modérés, comme l'avocat Otto Schily ou le ministre de l'environnement de Hesse, M. Joschka Fischer, dont les propos ces derniers mois pouvaient laisser entrevoir une évolution en douceur des écologistes vers une conception plus réaliste en matière de défense et de sécurité, n'ont pas eu cette fois voix au chapitre.

Bien au contraire, ce sont les termes les plus durs qui ont été choisis pour stigmatiser l'OTAN. On doit, selon les Verts, tout faire pour « affaiblir et abolir cette organisation ennemie, principale responsable de la course aux armements et des dangers que court la paix mondiale ».

La formation écologiste répond ainsi sans tarder à l'appel de M. Gorbatchev, dont l'habile retournement dialectique opéré dans son discours sur Tchernobyl amalgamait les dangers du nucléaire civil et du nucléaire militaire. Venant d'un parti en hausse dans les sondages, et dont le score aux élections législatives pourrait être déterminant au mois de janvier prochain, de telles prises de position ne laissent pas d'inquiéter.

Leur diffusion ne se limite pas en effet à la partie de la population ouest-allemande directement influencée par les Verts. Elle joue également un rôle dans le débat interne au Parti social-démocrate, où s'affrontent des hommes comme le ministre-président de Sarre, M. Oskar Lafontaine, partisan d'un retrait de la RFA de l'alliance atlantique, et le candidat chancelier, M. Johannes Rau, qui ne cesse de proclamer son attachement à l'OTAN.

Dans ces conditions, le chancelier Kohl paraît bien isolé dans sa mise en cause de l'Union soviétique à propos de l'accident de Tchernobyl. Il est pour le moins maladroit de sa part d'avoir formulé ses demandes de réparation des dégâts causés dans son pays devant un congrès de réfugiés des Sudètes. Cette compromission – la première d'un chancelier fédéral – avec des irrédentistes patentés ne peut que donner des arguments à ceux qui essaient, par naïveté ou par calcul, d'entraîner la RFA dans l'aventure douteuse du neutralisme et du pacifisme.

(Lire nos informations page 9.)

RAID CONTRE L'ANC SUD-AFRICAIN

Pretoria attaque une base des nationalistes au Zimbabwe

L'armée sud-africaine a lancé dans la matinée du lundi 19 mai des opérations de commando contre des installations du Congrès national africain (ANC) au Zimbabwe et au Botswana. Elle a frappé en plein centre de Harare, capitale de l'ancienne Rhodésie, en faisant sauter le siège de l'organisation nationaliste. La Zambie annonce de son côté qu'un « camp de réfugiés » situé à une quinzaine de kilomètres de Lusaka a été bombardé lundi matin. Les militaires sud-africains présentent leur action comme une mesure « antiterroriste » après la découverte d'un important stock d'armes soviétiques près de Johannesburg.

Au lendemain du retour en République sud-africaine des « sages » du Commonwealth qui avaient rencontré, dimanche 18 mai en Zambie, des dirigeants du Congrès national africain (ANC) pour une tentative de médiation (*le Monde* du 17 mai), Pretoria utilise de nouveau la manière forte. En juin 1985, un premier raid contre les installations des nationalistes en exil à Gaberone, capitale du Botswana, située tout près de la frontière entre les deux pays, avait fait plus d'une dizaine de morts et suscité de vives réactions internationales. Le gouvernement américain avait rappelé pour consultation son ambassadeur à Pretoria, considérant que cette action militaire *« compliquait les efforts de paix »*.

Non seulement l'armée sud-africaine a récidivé au Botswana, mais, fait sans précédent, elle est intervenue jusqu'à Harare, capitale du Zimbabwe, à plus de 500 kilomètres de ses bases.

Le communiqué laconique publié par le général Liebenberg, chef d'état-major de l'armée sud-africaine, précise que les opérations, de type commando, ont été effectuées par de *« petites unités »*. L'une visait un *« centre opérationnel de l'ANC »* en plein centre de la ville, l'autre un *« lieu de transit pour terroristes »*. Le correspondant de l'agence France-Presse à Harare confirme que le bureau principal de l'ANC, au 16 de la rue Angwa, à 500 mètres du commissariat central, a été sérieusement endommagé.

Plusieurs explosions ont été entendues dans la nuit. Les vitres des immeubles voisins de l'objectif principal des commandos ont été soufflées.

J. G.

(Lire la suite page 3.)

NOUVEAUX PROJETS DE LOI SUR LA SÉCURITÉ

Le gouvernement a mis au point son plan contre le terrorisme

Le conseil des ministres du 28 mai devrait adopter plusieurs projets de loi concernant la sécurité. Parmi ceux-ci, un projet de loi relatif à la répression du terrorisme actuellement soumis au Conseil d'État.

Ce texte prévoit, notamment, la possibilité d'une centralisation parisienne des poursuites, la prolongation de la garde à vue à quatre jours, des exemptions ou des remises de peine pour les terroristes ayant collaboré avec la justice et la dissolution des associations étrangères qui se livreraient, « de près ou de loin », à des activités terroristes.

Le projet de loi relatif à la répression du terrorisme, qui comporte dix articles énumérant diverses modifications du code pénal et du code de procédure pénale, s'ouvre sur un aveu paradoxal : la difficulté qu'il y a, juridiquement, à définir... son objet. *« Le concept de « terrorisme » est juridiquement incertain, aussi bien en droit international que dans notre droit interne qui n'en donne aucune définition »*. Telles sont les premières lignes de l'exposé des motifs de six feuillets qui introduit le projet.

On pourrait évidemment s'en tenir à l'infraction définie par l'article 93 du code pénal, dont l'exposé des motif reconnaît qu'elle se *« rapproche le plus »* du concept recherché : cet article punit de la détention criminelle à perpétuité *« ceux qui auront commis un attentat dont le but aura été de porter le massacre ou la dévastation dans une ou plusieurs communes »*. Mais la volonté politique et l'effet d'annonce recherché imposent que l'on aille au-delà et que l'on s'attache à délimiter plus précisément le terrorisme et sa répression.

Aussi, après avoir souligné que le terrorisme se manifeste par *« des atteintes plus ou moins graves aux personnes ou aux biens (meurtres, prise d'otage, destruction par explosif, détournement d'avion...) qui sont déjà réprimées par des dispositions particulières du code pénal »*, l'exposé des motifs ajoute : *« La spécificité du terrorisme tient au contexte dans lequel ces actions sont commises, au mobile idéologique qui anime leurs auteurs, à leur volonté de créer un climat d'insécurité. »*

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 6.)

Les confidences de M. Mitterrand

A la roche de Solutré, le chef de l'Etat se pose en « arbitre » mais n'exclut pas sa démission.

PAGE 20

Tension en République dominicaine

La confusion règne après le scrutin du 16 mai.

PAGE 4

Rapprochement franco-turc

Une évolution que confirme le voyage de M. Giraud à Ankara.

PAGE 3

Encyclique sur le Saint-Esprit

Pour le dialogue avec l'Eglise orthodoxe.

PAGE 12

Cannes 86 : L'humour de New-York

L'ironie élégante de Jim Jarmush et l'angoisse insolente de Woody Allen.

PAGES 10 et 11

Le Monde ÉCONOMIE

Nuages sur le nucléaire

La chronique de Paul Fabra

Pages 15 et 16

Débats : Spiritualité (2) ● Etranger (3 à 5) ● Politique (6 et 7) ● Sports (8) ● Société (9) ● Cannes 86 (10 et 11) ● Communication (12) ● Economie (17 à 19)

Programmes des spectacles (13) ● Radio-télévision (14) ● Météorologie (14) ● Mots croisés (12) ● Loto (12)

LA GUERRE CIVILE A SRI-LANKA

« Assaut total » contre les Tamouls

De notre envoyé spécial

Colombo. – Trois mille à quatre mille soldats cinghalais soutenus par les petits avions Marchetti et par les hélicoptères de l'armée de l'air sri-lankaises, sont engagés depuis le samedi 17 mai dans ce qui paraît être la plus grande bataille du conflit ethnique de l'île. L'offensive, qui vise à reprendre aux séparatistes tamouls le contrôle de Jaffna, leur ville-bastion, aurait déjà fait une quarantaine de morts *« du côté terroriste »*, selon Colombo, le nombre des victimes civiles demeurant pour l'instant inconnu.

Il y a quelques semaines, évoquant l'éventualité d'*« un assaut total »* contre la capitale tamoule du nord, le ministre de la sécurité sri-lankaise, M. Lalith Athulathmudali, avait admis que l'opération ferait *« inévitablement des victimes parmi les civils »*. Cependant, le commandant en chef des opérations, le général Cyril Ranatunga, aurait donné l'ordre à ses hommes d'*« exercer le maximum de prudence et de retenue vis-à-vis des populations innocentes »*.

Selon des informations indépendantes, recueillies par téléphone dans la ville encerclée, l'ordre serait pour l'instant assez bien respecté, et le nombre des victimes civiles, très limité. Plus d'un millier de voyageurs tamouls, en route samedi pour Jaffna, ont été invités par les autorités à attendre la fin de l'opération avant de s'y rendre.

Quatrième ville de Sri-Lanka par la population – cent cinquante mille habitants, tous tamouls, les rares Cinghalais ayant fui les lieux depuis longtemps, – Jaffna serait, d'après les maquisards, *« régulièrement bombardée depuis samedi »*. De leur quartier général de Madras, dans le Tamil Nadu indien, les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (TLET), principale organisation tamoule, du séparatisme faisaient état, lundi matin, de *« la destruction de plusieurs écoles, bâtiments publics et résidences privées par l'armée »*. Aucune confirmation indépendamment de cette assertion n'a pu être obtenue.

Déployée autour de la ville dans quatre directions différentes, l'offensive de la troupe serait appuyée, au nord de la péninsule, selon les maquisards, par *« plusieurs vedettes de guerre habituellement ancrées dans le port de Trincomalee »*. Ce blocus maritime vise apparemment à empêcher la guérilla tamoule, basée de l'autre côté du détroit de Palk, dans le sud de l'Inde, de venir à la rescousse de leurs camarades encerclés. Selon un communiqué de la défense publié à Colombo, la durée de l'opération, qui n'est encore officiellement qu'*« un mouvement routinier de troupes »*, initialement estimée à soixante-douze heures, pourrait être *« révisée »*, les soldats cinghalais rencontrant apparemment plus de résistance que prévu.

Bref, ce n'est pas le *Blitzkrieg* espéré, et la bataille pourrait durer assez longtemps. Toujours d'après Colombo, un détachement militaire d'environ un millier d'hommes, en route pour Jaffna, a été attaqué dimanche à 45 kilomètres de la ville par des maquisards fortement armés. Ces derniers disposent de mortiers et d'un nombre impressionnant de fusils automatiques AK-47, de mitrailleuses légères et lourdes ainsi que d'un stock de mines et de lance-grenades.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 3.)

« OBÉRON » A L'OPÉRA DE LYON

L'enchantement au sérail

Tout est bonheur dans cet *Obéron* présenté à l'Opéra de Lyon : la découverte de la musique merveilleuse de Weber, dont on doute qu'elle ait jamais été mieux jouée que par l'orchestre dirigé par John Eliot Gardiner ; la reconquête d'une œuvre féerique, aussi difficile à monter que *la Flûte enchantée*, et disparue du répertoire français depuis trente ans ; enfin, une mise en scène de Jean-Claude Fall prenant le contrepied des fastes « Folies-Bergère » de Maurice Lehmann.

On a eu bien peur, pourtant, en voyant pendant l'*ouverture* ces multiples couples en robes et complets blancs unis et désunis, que le metteur en scène ne s'engageât sur une fausse piste et ne traitât en allégorie intellectuelle ce conte initiatique qui a la fraîcheur naïve et profonde de la *Flûte* mozartienne : comment Huon de Bordeaux conquerra Rezia, la fille du calife de Bagdad, comment ils resteront indéfectiblement fidèles l'un à l'autre à travers les pires épreuves envoyées par leur protecteur, le roi des elfes, Obéron, qui a besoin de découvrir le couple parfait pour se réconcilier avec son épouse Titania, reine des fées.

Mais on est vite rassuré. Avec les plus malicieuses transpositions scéniques, Jean-Claude Fall est fidèle au grand livre d'images dont deux enfants sur le bord de la scène tournent les pages. Il utilise à merveille les beaux décors de Gérard Didier : les murs noirs dont les trois pans se relèvent et s'abaissent, l'écran où se peint au loin *Bagdad* avec ses minarets et ses *mosquées* ; le tapis volant et la balançoire de Rezia ; les gigantesques pharaons d'Abou-Simbel où logent les sirènes et les fées pour l'exquise musique qui clôt le deuxième acte...

Il faudrait dire surtout la grâce de tous ces personnages si pleinement accordés avec une musique dont Gardiner multiplie la saveur en la libérant de toute adhérence historique : ni postmozartienne, ni préromantique, ni préwagnérienne. Certains airs de Huon, de Rezia, d'Obéron, les ensembles, les chœurs des esprits, planent dans une sorte d'infini musical à côté d'adorables moments d'opérette.

Les dialogues parlés, en anglais, ont été très joliment traités comme une musique, atténuant le côté opéra-comique et garda intact l'enchantement.

On soulignera simplement ici la haute qualité d'une distribution presque entièrement britannique, idéalement fondue dans la vision de Fall et de Gardiner. Avec, surtout, Patrick Power, un Huon frère de Tamino, Neil Jenkins, Obéron à la voix pleine de rêve, Suzanne Murphy, qui, malgré quelque défaillance dans l'air terrifiant de Rezia, a donné une image bouleversante de ce personnage transfiguré par une musique divine. Et tous les autres, sans oublier les chœurs de l'Opéra de Lyon.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 20, 22, 24, 27, 29 et 31 mai. En coproduction avec l'Opéra de Montpellier.

هكذا من الانجيل

débats

SPIRITUALITÉ

« L'Esprit souffle où il veut », une phrase de l'Evangile qui remonte à la surface en ce lendemain de Pentecôte. Pierre Marcilhacy nous emmène sur les chemins de sa croyance, et Jacques de Montalais estime que « si Dieu est mort », la raison de vivre de l'homme est dans la quête de la lucidité.

La lucidité comme absolu

Si Dieu existe, l'humanité a été créée de telle sorte qu'elle fût capable de s'accomplir sans son aide

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

ON en revient toujours au cri de Nietzsche : *« Dieu est mort. »* C'est à partir de ce moment-là, dit-on volontiers, que tout s'est progressivement dégradé. Or, à l'occasion du dernier synode des évêques, le cardinal Lustiger a pu faire ce remarquable mais terrifiant constat : *« La désacralisation n'a pas été une libération. Elle n'a pas délivré l'homme de l'idolâtrie. La cité séculière, qui se dit désacralisée, réinvestit en permanence la puissance d'adoration de l'homme à travers toutes les formes de son désir : le sexe, la drogue, la volonté de puissance, la complicité avec la mort dans le suicide ou l'homicide, l'accumulation de richesses, la violence... Tous les objets du désir de l'homme deviennent des absolus qui le fascinent. »*

Cette description ne signifie certes pas qu'il n'y eut point de vices, d'horreurs, de folies, et jusqu'à la tête de l'Eglise, dans les siècles passés. Néanmoins, c'était surtout le privilège, si l'on ose dire, des privilégiés. Et, en somme, ils n'étaient pas nombreux. D'ailleurs, le plus souvent, si l'on examine comment ces hommes-là devinrent prépondérants, on découvre la force, mais aussi son abus. Et puis il y eut le mercantilisme, bénéfique à bien des égards, et méritoire, mais flanqué de ses abus, lui aussi.

Les masses, pendant ce temps-là, se contentaient de vivre... ou de survivre. Les masses, sans même parler des esclaves, étaient les machines de leur époque. Longtemps, il est vrai, cette situation-là fut plus ou moins inéluctable. Cependant, hormis razzias ou famines, ces hommes étaient sûrement moins malheureux, pour la plupart, que certains de nos chômeurs ou de nos contemporains victimes de dépression. Mais le même état de choses aura duré, avec les ouvriers de l'industrialisation, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. Ce qui, en pays chrétien, était devenu indéfendable.

Aujourd'hui, la différence avec ce long passé est double. D'abord, autrefois, il y avait des valeurs admises dans le moment même où on les enfreignait, bref, des commandements. Dieu existait encore. Seuls quelques bravaches osaient le nier publiquement. Quand on agissait mal, on le savait.

Maintenant, et c'est la seconde différence majeure, grâce à l'aisance généralisée que mille techniques ont rendu possible, les privilégiés qui trop souvent outrepassaient impunément leurs droits – ces droits acquis, cette égalité des droits, comme on dit aujourd'hui, sans que l'on parle jamais de devoirs, – ces privilégiés sont devenus légion.

Incontournable

Aussi, Dieu étant mort, qui redoute désormais son verdict ? Le pape, à ce point de vue, voyage en vain. On craint le tribunal, bien sûr, quand on le craint encore. Mais il s'agit surtout de l'éviter. Tandis que Dieu était incontournable.

Et, en effet, où en sont ces *« choses vagues »*, ces *« fictions »* dont parlait Paul Valéry – *« le sacré, le juste, le légal, le décent, le louable »* – assise sur laquelle, selon lui, toute civilisation repose ? Plus grave encore, peut-être, on en est arrivé, comme en Iran, à travestir Dieu et à exercer en son nom la tyrannie, tandis qu'en pays chrétiens, comme en Amérique du Sud ou à Pretoria, on couvre les injustices les plus flagrantes et les plus abominables.

Mais la permissivité générale provient-elle seulement de ce que l'homme a perdu toutes ses illusions ? Dieu ayant été l'illusion suprême, sans Lui et sans explication de la mort, notre condition devient absurde, dit-on. La vie ne serait-elle vivable que grâce à des songes ? L'histoire semble le confirmer. Mais puisque les hommes, dans leur ensemble, ne demandent qu'à vivre, ils disposent d'un ultime recours : celui de voir clair, celui de discerner par eux-mêmes les moyens de rendre vivable la vie à laquelle ils tiennent. C'est-à-dire la lucidité.

On objectera que c'est elle qui de nos jours conduit certains jeunes au suicide. *Mais la lucidité* n'est pas la vraie lucidité qui voit seulement le côté négatif ou inexplicable des choses. Quoi que l'on en dise, et que l'on en ait dit, elle ne saurait uniquement en conclure que l'existence est philosophiquement absurde. Car elle induit aussi à éviter qu'elle le devienne pratiquement. Comment se *fait-il* dès lors *qu'elle ne soit* même pas parvenue à écarter, au moins dans les pays riches, des conditions de vie si souvent frénétiques, stupides ou odieuses ? Celles-là, précisément, qui exaspèrent ou désespèrent.

Nous jouissons d'avantages matériels que nos ancêtres ne possédaient pas. C'est d'ailleurs leur excès qui se retourne contre nous. Or la lucidité met le plus *souvent* en évidence notre intérêt bien compris, et le criminel lui-même, à moins d'être atteint de folie, s'il en avait un peu plus ou ne l'étouffait pas en lui, admettrait que son intérêt véritable n'est point de commettre son crime.

Il n'est que trop banal de remarquer qu'il serait judicieux de se comporter plus raisonnablement sur les routes afin de ne pas figurer parmi tant de *morts ou de mutilés*. La lucidité devrait convaincre les Européens qu'il est devenu vital pour eux de former un seul bloc économique. Elle nous conduirait à estimer que la richesse n'est guère un gage de bonheur, ni même d'équilibre. Inversement, *elle indique que la misère de* tant de peuples est non seulement inacceptable mais dangereuse pour l'avenir du monde. Ou encore : nous sommes à un tournant industriel. La lucidité voudrait que l'on se préoccupe d'ores et déjà – au lieu de se *lancer tête baissée dans l'affaire* – du chômage, que le règne décisif de l'informatique et des robots risque fort d'aggraver. Que fera-t-on de soi quand on n'aura guère plus que des loisirs ? De sorte que la lucidité rejoint la Bible : le travail est immanent à l'homme, l'en priver est donc aberrant et lui en fournir primordial.

Malheureusement, l'intelligence et même le génie se consacrent surtout à l'invention et négligent l'adaptation. En quoi ils ne sont pas lucides. Mais tout se passe un peu partout comme si la lucidité n'existait point. Ce n'est donc pas forcément ou *seulement Dieu qui* nous manque. Après tout, nous l'inventâmes peut-être. C'est de ne pas avoir recours à toutes nos facultés. La lucidité nous le souffle et tout le monde le pressent. Beaucoup d'hommes qui ne croient pas en Dieu n'en sont pas moins hommes. Quelquefois au sens le plus admirable du terme. Ne serait-ce pas la preuve, même si Dieu existe, que *l'humanité* fut aussi créée de telle sorte qu'elle fût capable de s'accomplir sans son aide ?

En la seule lucidité réside l'amélioration d'innombrables problèmes et conflits, personnels, nationaux ou internationaux, *si seulement on* l'invoquait partout et qu'à son tour elle devînt un absolu. Avec elle, en tout cas, on ne saurait prétendre qu'il s'agit d'une illusion, d'une invention. Car elle n'est pas extérieure à nous. Elle fait partie de notre être.

S'il n'y a plus de Dieu, il y a toujours, semble-t-il, le Diable. Raison de plus pour que l'étincelante lucidité le paralyse peu à peu.

(*) Ancien rédacteur en chef de *la Nation*.

Pourquoi je crois...

Résister au vertige du cycle construction-destruction

par PIERRE MARCILHACY

QUE le Seigneur et dame Marie sa mère, que la longue cohorte des saints et martyrs qui bercèrent mon enfance avec à leur tête Pierre, dont on m'a donné le nom, veuillent bien me pardonner : je ne comprends rien à l'époque où l'on m'a fait vivre. Ce n'est pas leur faute ni peut-être la mienne.

Je regarde, j'écoute, je lis. J'ai lutté, je lutte encore pour défendre des idées ou des principes qui me semblent justes et honorables et je ne regrette ni le temps ou les efforts passés, ni les déceptions ou les joies.

Il m'arrive seulement, si je m'arrête au bord de *la route*, de ne pas saisir ce qui fait courir les hommes, le pourquoi de leur agitation et ce qu'ils fuient en voulant se persuader qu'ils poursuivent quelque chose.

Je saisis d'autant moins que tous ces gens que dévorent des appétits ou des passions inassouvis paraissent rejeter les explications du monde sur lesquelles sont fondées toutes les religions. Et si certains s'en réclament c'est souvent pour s'en servir à des fins sacrificielles en attaquant la créature pour honorer le créateur, ce qui confine à l'absurdité démente. D'autres ont, d'entrée de jeu, rejeté les manifestations humaines de la croyance, et sur le long terme les effets de leurs actes sont souvent moins pervers à l'encontre de la foi et des religions que l'infiltration du poison des paradis artificiels qui, jour après jour, sont inventés par l'homme et pour lui-même. Pour lui-même, car il invente bien peu pour nourrir ceux qui ont faim et soutenir les faibles.

Il est vrai qu'on ne voit vraiment pas pourquoi il faudrait défendre les faibles ou rassasier les affamés si on est soi-même assez fort et repus. D'autant que ce programme passe par un certain renoncement à des avantages personnels. Je ne comprends pas où va le monde tel que ses images me parviennent des quatre coins de la terre. Ou plutôt j'ai peur de comprendre que le « chacun pour soi » est en passe de devenir une règle de vie qui, affreux paradoxe, prétend s'appuyer sur la liberté de tous.

On en vient toujours là : les hommes doivent être libres pour conserver leur dignité et se donner à eux-mêmes l'illusion d'être. *« Etre ou ne pas être, telle est la question »*, a déjà écrit Shakespeare, tandis que Descartes soutenait *qu'il suffisait de penser* pour se prouver qu'on existe. Ce qui, mélangé à la doctrine suivant laquelle l'existence précède l'essence, nous place dans un carrousel où, comme sur les chevaux de bois, les idées et les hommes se poursuivent sans aucune chance de jamais se rattraper.

La liberté serait-elle donc une illusion ? Qui ne serait tenté de le croire ?

Cependant cette tentation est redoutable si on vient à y céder. Car la liberté est un besoin comme la faim et la soif, et je pense profondément qu'elle prouve la vie en même temps qu'elle la nourrit.

Abdiquer notre liberté ?

D'aucuns diront que croire en Dieu n'est qu'une solution de facilité pour expliquer ce qu'on ne peut comprendre. Je ne pense pas que ce soit si facile et moins encore fournisse une réponse aux questions que doit se poser l'être humain.

D'autres diront que croire en Dieu revient à abdiquer notre liberté au profit de puissances inconnues dont nous tiendrions notre existence et que, de surcroît, la science, produit fini de la curiosité et de la recherche des hommes, en poussant investigations et analyses bien au-delà des portes d'Hercule du monde moderne, nous apporte la preuve que nous ne sommes que des accidents d'un immense processus de création-destruction.

Ce tourbillonnement de pensées et de résultats, dont quelques bulles explosent devant les yeux de l'ignorant que je suis, me fascine mais ne me convainc guère. Dans une certaine mesure, il tend à renforcer mon obstination à croire.

D'abord et surtout parce que je crois pour cette raison que je veux croire et que, ce faisant, j'exerce ma liberté, ou plutôt la part essentielle de celle-ci : celle de ma pensée ou de ce qui m'en tient lieu. Et puis, tout paysan du Danube que je sois, je me sens conforté par la constatation que je ne suis pas le seul. Bien plus, je viens d'apprendre qu'un homme de recherche, de science et de raison reconnaît qu'il y a un être dont la présence ne peut être contestée par ceux-là mêmes qui entendent démontrer son absence. Je ne lui en demande pas davantage.

La foi en quelque religion que ce soit constitue, si elle est acquise et conservée dans l'exercice de la liberté de tous et de chacun, un élément de stabilité et permet de donner un sens à ce monde que je ne comprends pas. Bien des événements historiques ou du temps présent viennent contredire cette position, et les exemples des horreurs auxquelles aboutissent les fanatismes religieux donnent à réfléchir. Mais si, comme je le pense intensément, la liberté est un besoin comme la faim ou la soif et que la liberté de croire ou de ne pas croire est le plus impérieux de tous, faut-il rappeler que l'abus de l'assouvissement des besoins matériels de la vie conduit à des dérèglements préjudiciables à la santé physique et morale des hommes. Cependant on ne saurait appliquer cela à l'exercice de la liberté, sinon dans la limite où la liberté des autres en serait offensée.

C'est un tout autre débat qui est vieux comme le monde et qu'on ne saurait aborder sans succomber au vertige, si par préalable on considère que l'univers est le résultat d'un simple cycle de construction-destruction.

Les découvertes incessantes de la science nous obligent à concevoir la notion de l'infini intersidéral. L'infini de l'existence et de la puissance de Dieu n'en est que le corollaire.

Je n'ai pas eu le privilège de Le rencontrer. Il me suffit d'avoir la certitude de sa présence pour comprendre qu'il est et d'en retirer une sorte de paix intérieure dont je souhaiterais que le monde puisse la partager, ne serait-ce que pour admettre à titre de dogme des temps modernes que la vie et la liberté ne peuvent être dissociées. A l'époque où notre univers terrestre vit sous la menace des effets de la rupture de l'atome, c'est sans doute un peu fou. Il nous reste néanmoins la liberté d'espérer.

« MÉMOIRES DE MARIE, FILLE D'ISRAËL » de Jacqueline Saveria-Huré

Faire parler la mère de Dieu

EN un temps où la tâche n'était pas facile – mais quand, depuis 1967, *l'a-t-elle été ?*, – Francis Huré fut un excellent ambassadeur de France en Israël. Longtemps après, son épouse en rapporte un livre fort inattendu qui, pour un coup d'essai, est, à bien des égards, compte tenu de l'audace du sujet, un coup de maître. L'idée est superbe puisqu'il s'agit de rien de moins que des Mémoires de celle à qui les chrétiens donnent le titre inouï de mère de Dieu. Des dizaines de milliers d'ouvrages lui ont été consacrés. Mais qui auparavant a songé à essayer de se mettre à la place de cette petite Juive à qui a été réservé ce destin unique dans l'histoire de l'humanité ? A imaginer, en parlant en son nom, ce que purent être ses rapports avec ses parents, son mari, son fils et tous ceux qui allaient se rallier à lui ? Et c'est miracle que jamais, sous la plume de Jacqueline Saveria-Huré, ne viennent la moindre fausse note, la moindre pleurnicherie bondieusardes, *même si on* peut lui faire grief non seulement d'être à l'occasion un peu prolixe, mais d'écrire, si l'on ose dire, trop bien. Ce récit est d'une femme très cultivée, même si sa culture est dénuée de toute prétention, plus cultivée sans *doute que ne pouvait être*, compte tenu de son âge et de sa condition, la femme du charpentier.

Le plus intéressant et le plus réussi dans ce livre, c'est la manière dont l'auteur replace Marie dans l'Israël de l'époque. Avec la trame événementielle dramatique que fournissent la dureté de l'occupation romaine et les sursauts de révolte du peuple juif. Avec la *constante et émouvante référence* à la foi et aux coutumes d'un peuple pour lequel l'auteur ne cache pas sa chaleureuse admiration.

Un peuple dont la mère du Christ partage pleinement l'anxiété. *« Le tracé de ma vie*, lui fait dire Jacqueline Saveria-Huré, *est une ligne à tout moment brisée... Jésus fut ma joie et mon tourment. »* Mais la pseudo-mémorialiste sait traiter les passages les plus dramatiques avec un extrême doigté – la montée au Calvaire, par exemple, ne fait l'*objet que d'une évocation a posteriori*. En revanche, elle ajoute quelques trouvailles de son cru. Le jeune Jésus était par exemple, à l'en croire, un enfant fort batailleur, et elle imagine une rencontre d'une très grande beauté avec la mère de Judas. *« En dénonçant son maître*, dit la pauvre femme, *mon fils n'a pas livré l'homme, mais le prophète qui a berné la multitude, qui a cassé la résistance, qui n'a pas su gagner, qui a divisé au lieu de rassembler... Jésus ressuscite ! A-t-il été seulement embrasser sa mère ? » « Elle partit enfin*, conclut Marie. *Je restai clouée à ma place. Nos douleurs s'étaient mesurées. Cette mère qui pleurait son fils, sa souffrance me meurtrissait plus que sa colère... »* On s'en voudrait d'ajouter ne serait-ce qu'un mot.

A. F.

★ Editions de la Table Ronde, *350 p., 115 F.*

COURRIER DES LECTEURS

Libéralismes

Je lis dans le *Monde* du 8 mai 1986, à la même page : *« M. Monory souhaite que les entreprises financent les universités »* et que *« M. Pandraud envisage un financement privé pour les commissariats »*. Voilà un rapprochement qui ouvre des horizons insoupçonnés. On pourrait déjà mettre les commissariats dans les universités pour rationaliser l'aide du secteur privé, rapprocher les étudiants de débouchés *promis* à un bel avenir, *tout en assurant* le contrôle d'une couche de la population *a priori* suspecte. Mais pourquoi ne pas aller plus loin encore ? L'administration des impôts n'est pas réputée pour sa productivité. Il serait judicieux de la privatiser en revenant au système des fermiers généraux qui seront *certainement* plus efficaces. L'administration des prisons devrait être confiée à la mafia (américaine ou italienne au choix) qui possède à la fois les fonds nécessaires et un *know-how* précieux. Quant à l'armée, comment ne s'est-on pas *encore* rendu compte que des milices privées seraient infiniment plus efficaces que nos divisions de bidasses récalcitrants. Le libéralisme c'est aussi le « mercenariat » – à condition que la concurrence soit maintenue, bien entendu !

CHARLES LENEN,
professeur de droit à l'université de Dijon.

« J'ai une petite fille... »

(...) J'ai une petite fille qui a toujours *été* élève d'une école publique. Elle est en cinquième. Elle a obtenu *les félicitations du conseil de son* lycée. Elle a douze ans. On lui apprend, en arabe, la profession de foi musulmane. Elle ne sait rien, par contre, du judaïsme ni du christianisme. Et elle ignore ce qu'est la Bretagne !

J'ai une nièce. Elle a toujours été élève d'une école publique. Elle est en quatrième. Elle ne sait rien de l'histoire de France (ma petite fille un peu moins que rien). Mais on lui apprend le nazisme... !

HENRI ANTONI.
(Avocat à la cour de Paris.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

ASIE

« Assaut total » contre les Tamouls

(Suite de la première page.)

Décidés, selon leurs chefs de Madras, *« à tenir coûte que coûte »* leurs positions, les séparatistes armés, évalués à environ deux mille dans la région, étaient occupés, samedi, à fortifier leur camp avec des sacs de sable. Dans Jaffna-ville, où ils disposent de plusieurs bases – d'anciennes résidences privées désertées par leurs occupants, ainsi que *« d'écoles et des temples fortifiés »*, selon Colombo, – les militants comptent sur l'appui des civils en majorité favorables à la création d'un Etat tamoul indépendant, l'Eelam.

Cependant, il y a deux semaines, la ville avait été le théâtre d'affrontements sanglants entre deux groupes séparatistes rivaux, *« refroidissant »* quelque peu l'ardeur indépendantiste de la population locale. Cent cinquante maquisards opposés aux Tigres avaient été massacrés par les hommes du TLET. Il n'est pas exclu que Colombo ait voulu mettre à profit cette guerre fratricide pour lancer son offensive. Mais l'opération, soutenue avec enthousiasme par une forte majorité de l'opinion publique cinghalaise et bouddhiste (1), était inscrite dans les faits depuis de nombreux mois.

« Maintenant que nous avons pratiquement nettoyé l'Est [de la présence séparatiste], nous disait, il y a quelques semaines, le ministre de la sécurité, *nous sommes presque capables de lancer une attaque totale sur Jaffna. »* La semaine dernière, dans un entretien au *Sunday Times*, le président Junius Richard Jayewardene avait menacé *« de lâcher les troupes »* sur Jaffna si les séparatistes n'acceptaient pas rapidement ses *« ultimes propositions »* de règlement négocié. Jugées *« un peu plus positives que les précédentes »* par New-Delhi, les dernières offres sri-lankaises, limitées à une autonomie provinciale pour le nord et l'est de l'île, demeurent inacceptables pour la nébuleuse islamiste. Colombo le sait et n'a d'ailleurs pas attendu la réponse officielle des organisations tamoules pour lancer l'offensive.

Probablement déclenchée à la suite des deux attentats à la bombe perpétrés à Colombo par les séparatistes – un dans un avion d'Air-Lanka, l'autre dans un bureau de poste de la capitale, faisant au total vingt-huit morts et cent cinquante-trois blessés, – l'opération a, en effet, débuté il y a une huitaine. Plusieurs centaines de fonctionnaires tamouls de l'aéroport, de la poste centrale et de la télévision nationale ont été brusquement mis en congé exceptionnel (et payé) pour un mois. Dénoncée par les politiciens tamouls modérés comme *« le début de l'apartheid au Sri-Lanka »*, la mesure, selon les autorités, *« a été prise pour protéger les Tamouls eux-mêmes contre le chantage terroriste »*.

L'employé tamoul de l'aéroport arrêté, après l'explosion du Tristar d'Air-Lanka, avait notamment déclaré avoir été contraint par les terroristes à poser la bombe, ces derniers l'ayant menacé, en cas de refus, de massacrer sa famille restée à Jaffna. Nul doute cependant que l'éviction des Tamouls du service public vise aussi à prévenir toute réaction violente de cette minorité, dans le cas où l'offensive contre Jaffna tournerait au massacre.

PATRICE CLAUDE.

(1) Il y a, au Sri-Lanka, 11 millions de Cinghalais bouddhistes pour 2,8 millions de Tamouls, la plupart hindouistes.

● *Négociation pour le retour à Taiwan de l'avion détourné sur la Chine.* – Taipeh a menacé, ce lundi 19 mai, de rompre les négociations avec la Chine en vue du retour à Taiwan d'un Boeing-747 détourné de la CAL, si Pékin refuse que l'appareil, avec son équipage, soit amené à Hongkong par la CAAC, la compagnie de la Chine populaire, ou qu'un équipage appartenant à une tierce partie le prenne en charge à Canton. M. Chen En-chinh, qui représente la CAL, la compagnie aérienne de Taiwan, a indiqué que sa compagnie persiste à refuser d'envoyer en Chine populaire un de ses équipages pour prendre en charge le Boeing détourné, le 3 mai avec son équipage, par le commandant de bord Wang Hsi-chueh, qui voulait retrouver sa famille en Chine continentale. *Les négociations, qui* constituent les premiers contacts directs entre les deux Chines depuis 1949, ont débuté samedi à Hongkong. – *(AFP)*.

● *Le transfuge chinois devient millionnaire à Taiwan.* – Le pilote de l'armée de l'air chinoise passé à Taiwan est devenu millionnaire, samedi 17 mai : il s'est vu offrir pour 12 millions de francs d'or pour avoir fait défection à bord de son Mig-19. M. Chen Bao-chung, vingt-six ans, a également été élevé au grade de commandant dans l'armée de l'air taiwanaise lors d'une cérémonie officielle au cours de laquelle il a accusé les communistes d'avoir transformé la Chine en l'*« une des économies les plus arriérées du monde »*. – *(AFP.)*

Inde

PÉNITENCE BROSSE EN MAIN

New-Delhi *(AFP)*. – Le chef du gouvernement de l'Etat indien du Pendjab a été condamné à cirer les chaussures de ses coreligionnaires pendant une semaine pour se faire pardonner d'avoir lancé la police à l'assaut du temple d'Or d'Amritsar, le saint des saints de la religion sikh.

Cette « pénitence » a été imposée à Surjit Singh Barnala, premier ministre du Pendjab – *Etat dont la population est en* majorité sikh – et sikh lui-même, par cinq grands prêtres de la religion qui l'ont reconnu coupable de mauvaise conduite en matière religieuse. Il devra en outre verser 500 roupies dans les caisses du temple d'Or et réciter vingt-cinq fois une prière. Le chef du gouvernement du Pendjab a commencé, samedi, à effectuer sa « pénitence » dans un temple proche de Chandighar, la capitale de l'Etat.

AFRIQUE

Pretoria attaque une base des nationalistes au Zimbabwe

(Suite de la première page.)

Le raid au Botswana visait un *« centre de transit »* de l'ANC, dans la banlieue de Gaborone. *« Les forces sud-africaines ont agi avec le maximum de précautions pour éviter de faire des victimes parmi nos voisins »*, indique le communiqué. Selon des témoins, la capitale a été survolée par des hélicoptères dont les occupants ont largué des tracts demandant à la population de rester chez elle pendant l'opération.

L'annonce de ces raids est intervenue quelques heures après la publication d'un communiqué officiel relatif à la découverte d'un arsenal clandestin dans une mine désaffectée située à Krugersdorp, près de Johannesburg. Il contenait des fusils AK 47, des grenades, des mines et même un lance-roquettes d'origine soviétique.

« Les pays voisins ne peuvent pas plaider l'ignorance concernant la présence de terroristes sur leur territoire, a dit le général Liebenberg. *Il est évident que les mines et les armes russes ne peuvent être introduites en Afrique du Sud que par une seule route, celle qui passe par nos voisins. L'action menée contre les terroristes doit être considérée comme la preuve de notre ferme résolution d'utiliser tous les moyens à notre disposition contre les terroristes, où qu'ils puissent être. »*

L'opération audacieusement montée a Harare est peut-être un exploit militaire. Sur le plan diplomatique, elle comportait un risque dont on peut se demander s'il a bien été calculé tant elle est de nature à embarrasser les pays occidentaux restant bien disposés à l'égard de Pretoria.

J. G.

● *Fin de la tournée de M. Aurillac en Afrique centrale.* – Le ministre français de la coopération a terminé, le dimanche 18 mai à Brazzavile, un voyage qui l'a conduit successivement en Centrafrique, au Zaïre et au Congo. M. Michel Aurillac a confirmé à ses interlocuteurs que Paris *« recentre »* sa politique de coopération en faveur de *« ses amis traditionnels »* d'Afrique francophone et que, en dépit des mesures de rigueur budgétaire, son ministère n'a subi aucune réduction de crédit. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

EN VISITE OFFICIELLE EN URSS

M. Felipe Gonzalez souhaite donner un contenu concret à la reprise du dialogue avec Moscou

De notre correspondant

Madrid. – M. Felipe Gonzalez entreprend, ce lundi 19 mai, une *visite officielle de cinq jours en* Union soviétique, la première d'un chef de gouvernement espagnol depuis le rétablissement des relations *diplomatiques entre les deux* pays, en février 1977. M. Gonzalez, qui visitera Moscou et Leningrad, s'entretiendra notamment avec *M. Mikhaïl Gorbatchev.*

En mai 1984, le roi Juan Carlos avait effectué à Moscou une visite qualifiée, de part et d'autre, d'« historique » et visant à sceller la normalisation définitive des rapports entre deux pays, qui n'entretinrent pas de relations diplomatiques durant quatre décennies. Deux ans plus tard, M. Gonzalez entend donner à ces rapports bilatéraux un contenu plus concret, qu'il s'agisse du dialogue politique ou des échanges commerciaux.

Si l'on excepte un rapide séjour à Moscou à l'occasion des funérailles de Constantin Tchernenko, M. Gonzalez ne s'était plus rendu dans la capitale soviétique depuis décembre *1977. Il présidait, à l'époque,* une délégation du Parti socialiste ouvrier espagnol, sorti depuis peu de la clandestinité, et avait signé avec les Soviétiques un communiqué conjoint rejetant *« la division du monde en blocs politico-militaires opposés »*.

Neuf ans plus tard, les choses ont bien changé ! M. Gonzalez entreprend le voyage à Moscou deux mois à peine après avoir obtenu, non sans difficulté, que les Espagnols ratifient par référendum leur maintien dans l'alliance atlantique. Un maintien *dont les Soviétiques, pense-t-on* à Madrid, semblent avoir désormais pris leur parti.

M. Gonzalez se rend donc en URSS après avoir clairement défini, entre l'appartenance à la CEE et à l'OTAN, les paramètres « occidentaux » de la politique étrangère espagnole. Mais il n'en entend pas moins montrer à ses hôtes soviétiques un double visage : celui d'un membre à part entière du « club occidental », certes, mais aussi celui d'un pays particulièrement décidé, en son sein, à favoriser la détente Est-Ouest. Un rôle que l'Espagne avait déjà joué, rappelle-t-on ici, en réussissant à débloquer la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) lorsqu'elle se déroulait à Madrid.

La tension Est-Ouest devrait d'ailleurs occuper une bonne partie des entretiens de la délégation espagnole à Moscou. M. Gonzalez sera l'un des premiers interlocuteurs occidentaux de M. Gorbatchev depuis le bombardement américain contre la Libye, à l'égard duquel Madrid avait émis de nettes réserves. Touchée, certes, par le phénomène du terrorisme, mais géographiquement située dans une zone sensible, l'Espagne compte, avec l'Italie, parmi les pays les plus préoccupés par la nécessité de réduire la tension en Méditerranée. M. Gonzalez a, par ailleurs, l'intention de s'entretenir avec ses hôtes, notamment de la situation en Amérique centrale et de la crise du Proche-Orient.

Les thèmes politiques ne seront pas les seuls abordés. M. Gonzalez *se rend à Moscou accompagné* de son ministre de l'économie, M. Carlos Solchaga, et d'une délégation d'une trentaine de chefs *d'entreprise. Il s'agit de relancer un* commerce bilatéral aujourd'hui languissant : l'Espagne n'est que le trentième fournisseur de l'Union *soviétique et son vingt-quatrième* client. L'URSS absorbe à peine 1,8 % des exportations espagnoles et fournit seulement 1,3 % de ses importations. *Les relations* commerciales, en outre, sont très peu diversifiées : les Soviétiques vendent à Madrid du pétrole et lui achètent des produits sidérurgiques.

La délégation espagnole présentera à ses hôtes plusieurs projets concrets, en matière de matériel ferroviaire, de machines textiles et de traitement des produits alimentaires notamment. Mais on est conscient, à Madrid, de l'importance de l'effort à réaliser pour « se placer » sur un marché où, pour des raisons politiques, les Espagnols arrivent parmi les derniers.

THIERRY MALINIAK.

● *Un nouvel ambassadeur soviétique au Japon.* – M. Nikolaï Soloviev a été nommé ambassadeur d'URSS au Japon en remplacement de M. Piotr Abrassimov, a annoncé, *le samedi 17 mai,* l'agence Tass. M. Abrassimov, âgé de soixante-quatorze ans, quitte son poste pour *« prendre sa retraite »*, précise l'agence officielle soviétique. Il avait été nommé ambassadeur à Tokyo en février 1985. M. Soloviev a déjà été en poste à deux reprises au Japon. – *(AFP.)*

● *Accord de coopération sino-polonais.* – La Chine et la Pologne ont conclu le samedi 17 mai à Varsovie un accord de coopération scientifique et technique pour la période 1986-1990, a annoncé l'agence de presse PAP. Selon le document, cette coopération s'étendra à de nombreux secteurs tels que mines de charbon, industries énergétiques, électronique, chantiers navals, télécommunications, économie maritime. – *(AFP.)*

● *La visite de M. Bariani aux Philippines.* – Le secrétaire d'Etat français auprès du ministre des affaires étrangères a été reçu, lundi matin 19 mai, par le vice-président Laurel *et devait,* dans la même journée, rencontrer la présidente Aquino. M. Didier Bariani a annoncé que la France se joindra aux Etats-Unis *pour tenter de rassembler* une aide économique de 2 milliards de dollars en faveur du nouveau gouvernement philippin. – *(AFP.)*

● *M. Krasucki à Pékin.* – La place du syndicalisme chinois dans les réformes économiques en cours a été au centre des entretiens, le dimanche 18 mai, de M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, avec M. Hu Qili, membre du bureau politique du Parti communiste chinois. M. Krasucki, arrivé jeudi dernier à Pékin à la tête d'une délégation de son syndicat pour son premier séjour en Chine, qui doit durer *quinze jours, est le premier secrétaire* général de la CGT à être invité par les syndicats chinois depuis la fondation de la République populaire de Chine en 1949. – *(AFP.)*

LE PROCHAIN VOYAGE DE M. GIRAUD A ANKARA

Paris confirme sa volonté de normaliser les relations avec la Turquie

Le ministre français de la défense, M. André Giraud, doit se rendre, vendredi 23 et samedi 24 mai, à Ankara. C'est la première fois depuis une douzaine d'années qu'un membre du gouvernement français est reçu dans la capitale turque, et l'on peut y voir un signe supplémentaire de la volonté du gouvernement Chirac de normaliser les relations avec ce pays, après les années de froid consécutif au coup d'Etat militaire de septembre 1980 et à l'arrivée des socialistes au pouvoir à Paris quelques mois plus tard.

D'autres chefs de gouvernement européens avaient déjà ouvert la voie du rapprochement bilatéral avec Ankara : *M. Helmut Kohl, en* s'y rendant en visite officielle, et, plus récemment, Mme Thatcher, en recevant à Londres, en février der*nier, le premier minstre de ce pays,* M. Turgut Ozan. Officiellement, il s'agit de prendre acte des progrès accomplis vers le rétablissement d'une « certaine » démocratie en Turquie et d'encourager cette évolution.

Les partisans du rapprochement voient en outre une contradiction entre le fait de considérer la Turquie comme un pilier du dispositif de l'OTAN en Méditerranée orientale et la rigidité du « club » européen au moment où Ankara frappe à sa porte. Enfin, à défaut d'avoir toujours été pro-européen, M. Ozan est, en matière économique, un libéral convaincu, ce qui séduit quiconque fait du développement des échanges *commerciaux une priorité.*

Qui plus est, l'armée turque (820 000 hommes) est en train de se moderniser et souhaite diversifier ses fournisseurs, jusqu'à présent presque exclusivement américains. Il fut question, à Londres, de l'achat éventuel de 40 avions de combat Tornado produits par le consortium anglo-germano-italien Panavia. Lors de son séjour, en avril, à Paris, où il présidait une réunion de l'OCDE, M. Ozan a réaffirmé que son pays étudiait un projet d'achat de Mirage-2000, ce qui justifie le voyage de M. Giraud cette semaine. *La Turquie envisagerait aussi de* faire construire par Alsthom une importante centrale électrique dans la région d'Izmir.

M. Ozan a, de son côté, entrepris depuis quelques mois une vaste offensive diplomatique en direction de la CEE. *L'objectif est* l'intégration, même si le premier ministre turc n'envisage de candidature que dans un délai assez éloigné (une *dizaine d'années). Dans l'immédiat,* M. Ozan demande que soit débloquée l'aide communautaire à son pays, gelée depuis le coup d'Etat de *1980, et seule la Grèce fait* aujourd'hui obstacle à la négociation d'un nouveau protocole financier. L'un des principaux points conflictuels des relations entre la CEE et la Turquie a trouvé une solution en avril, Ankara ayant accepté de contingenter ses exportations de textiles à destination des pays membres jusqu'en 1988.

En vertu d'engagements pris lors *de la signature d'un accord* d'association, en 1963, les pays membres de la CEE devraient, en principe, s'ouvrir à la libre circulation des travailleurs turcs à compter du 1er décembre prochain. Engagement qui n'est évidemment pas tenable pour les pays européens et qui devra donc être renégocié. Cela constitue un autre atout pour M. Ozan, particulièrement à l'égard de la République fédérale, qui accueille déjà 90 % des travailleurs turcs installés en Europe occidentale.

Un notable empressement...

Le dernier rapport d'Amnesty International consacré à la Turquie, qui fait état notamment de l'usage persistant de la torture contre les prisonniers, paraît aujourd'hui peser de peu de poids devant des considérations d'ordre stratégique ou pragmatique, comme les potentialités d'un marché de 50 millions d'habitants ou les besoins de l'armée turque. Le nouveau gouvernement français a mis un notable empressement, *et même une certaine ostentation,* à négocier le virage.

En fait, les socialistes français avaient eux aussi recherché, dès 1984, une amélioration de leurs rapports avec la Turquie. Mais ils l'avaient fait prudemment, en veillant à ne pas blesser ceux qui nourrissaient contre ce pays des griefs jugés légitimes : à des titres divers, les défenseurs des droits de l'homme, les Arméniens et les Grecs. Le nouveau gouvernement ne semble pas désireux de s'encombrer de tels égards. Les Arméniens ont dû s'en rendre compte en diverses occasions, de même que, la semaine dernière, le président de la République grecque en visite à Paris.

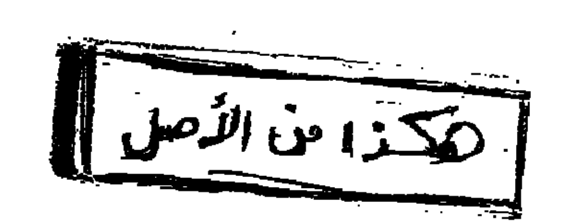
CLAIRE TRÉAN.

Mort de Mlle Claude-Lafontaine

ancienne ambassadrice dans les Caraïbes

Mlle Françoise Claude-Lafontaine, qui avait été nommée ambassadrice de France auprès de différents Etats des Caraïbes en 1982, après une longue et brillante carrière aux affaires étrangères, est morte vendredi 16 mai, à l'âge de soixante-sept ans.

Un de ses collègues, M. Jean-Bernard de Vaivre, conseiller des affaires étrangères, nous a adressé une letre dans laquelle il salue sa mémoire en ces termes : *« Elle était entrée au Quai d'Orsay en 1945 et avait, dès cette date, été affectée à la direction des affaires économiques, où elle avait la charge des questions touchant à l'aéronautique civile. Elle y consacra sa vie administrative, car elle ne quitta ce service que deux fois. La première pour occuper, de novembre 1954 à février 1956, la charge de chef adjoint du cabinet de Pierre Mendès France, la seconde lorsqu'elle fut nommée ambassadrice en 1982. (...) Son action dans le domaine de l'aéronautique civile fut à la fois capitale et exemplaire. La préparation et la négociation de plusieurs centaines d'accords de transports aériens ou leurs amendements l'avaient amenée à connaître parfaitement le monde de l'aviation, où elle avait la réputation, justifiée, d'un professionnalisme jamais pris en défaut. Sa connaissance des dossiers et des hommes lui avait valu l'estime générale. (...) Cette femme d'esprit était avec ses amis d'une fidélité et d'une délicatesse incomparables. Ils ne l'oublieront pas. »*



EUROPE

RFA

M. KOHL DEVANT LES RÉFUGIÉS SUDÈTES

Le chancelier Helmut Kohl a participé, dimanche 18 mai à Munich, à la traditionnelle réunion annuelle des Allemands des Sudètes – expulsés en 1945 de Tchécoslovaquie. Premier chancelier à assister à cette réunion, qui se déroule chaque année à la Pentecôte, il les a défendus contre l'accusation de « revanchisme ». Devant les quelque cent cinquante mille participants, M. Kohl a déclaré qu'il *« était grotesque de vous* [les réfugiés sudètes] *soupçonner de revanchisme »*.

Il a souligné que l'expulsion des Allemands de leurs anciens territoires après-guerre *« ne devait pas rester le dernier mot dans l'histoire des relations entre les Allemands et les Slaves »*. Tout en qualifiant l'expulsion d'*« injustice »*, il a appelé à la *« réconciliation sans esprit de vengeance »*, en rappelant l'*« inviolabilité des frontières actuelles en Europe »*. – *(AFP).*

SELON « NEWSWEEK » ET « THE OBSERVER »

M. Kurt Waldheim serait responsable de l'exécution de prisonniers britanniques

Après une « pause » de quelques *jours, qui coïncidait* avec une trêve dans la campagne pour le deuxième *tour* de l'élection présidentielle autrichienne, les accusations relatives au passé nazi de M. Kurt Waldheim reprennent de plus belle.

Le dimanche 18 mai, l'hebdomadaire britannique *The Observer affirmait que l'unité allemande de* contre-espionnage dont faisait partie l'ancien *secrétaire* général de l'ONU interrogeait les commandos britanniques *capturés dans les Balkans* avant de les envoyer devant un peloton d'exécution.

D'autres précisions sont apportées sur ce sujet par le magazine américain *Newsweek*, qui mentionne, dans son édition du lundi 19 mai, un rapport signé « W » (pour Waldheim) concernant l'interrogatoire d'un commando de sept Britanniques et de trois Grecs capturés en mer Egée.

Le texte conclut qu'un nouvel interrogatoire serait *« infructueux »*. A la suite de ce rapport, écrit *Newsweek*, les détenus ont été confiés à la police secrète nazie pour *« traitement spécial »*, un autre euphémisme désignant une exécution.

Par *ailleurs, le magazine* déclare avoir obtenu une copie du dossier *établi par une commission* de l'ONU en 1948 et récemment consulté par les Etats-Unis et Israël. Il *indique* que son contenu laisse entendre que *les rapports du lieutenant Waldheim* sur l'activité des partisans [yougoslaves] *ont déclenché les représailles* lancées contre les populations civiles *dans* ce pays. Le document, qui compte sept pages, est daté du *19 février 1948. Y figurent* notamment les accusations du gouvernement de Belgrade sur la culpabilité de M. Kurt Waldheim pour crimes de *guerre. Le magazine américain* note cependant qu'aucun élément *n'est apporté* qui puisse prouver que M. Waldheim lui-même a commis des atrocités.

A Vienne, le porte-parole de M. Waldheim a déclaré qu'*« un examen objectif des documents* [concernant la disparition des soldats britanniques] *apportera à nouveau la preuve que les allégations à son encontre sont infondées »*.

Le premier ministre britannique a *annoncé que les autorités militaires* de Grande-Bretagne vérifiaient leurs archives, *recherchant les preuves* d'une éventuelle implication de *M. Waldheim dans cette affaire.* Cette enquête fait suite à une *demande présentée aux Communes* par quarante-cinq députés. – *(AFP, Reuter.)*

Pays-Bas

Publication d'une édition complétée du « Journal d'Anne Franck »

De notre correspondant

Amsterdam. – Les doutes sur l'authenticité du *Journal d'Anne Franck* sont la raison principale de *la publication, le mardi 13 mai* à Amsterdam, de l'édition scientifique de l'œuvre de la jeune fille juive, morte le 31 mars 1945 dans le camp de concentration de Bergen-Belsen. C'est ce qu'affirment les scientifiques et les archivistes néerlandais responsables de l'édition mise au point par l'Institut d'Etat pour la documentation de guerre (RIOD), à Amsterdam. Parmi les publications accusant le journal d'être un faux, le porte-parole du RIOD a cité notamment les écrits du professeur français Robert Faurisson.

Les recherches des experts ont démontré sans l'ombre d'un doute que c'est bien Anne Franck qui a écrit, entre le 12 juin 1942 et le 1er août 1944, *ce qui allait devenir* un des plus célèbres documents humains sur la deuxième guerre mondiale.

L'*édition scientifique*, dont une traduction en français paraîtra l'année prochaine, compte 714 pages, dont une introduction de 193 pages décrivant en détail l'histoire de la famille Franck, qui avait cherché refuge à Amsterdam pour échapper à l'anti-sémitisme dans leur ville d'origine, Francfort-sur-le-Main. Des graphologues et autres experts du ministère de la justice néerlandais ont étudié le manuscrit original pendant plusieurs années et prêté leur concours à la réalisation *du livre. Celui-ci* juxtapose la « version originale » du journal d'Anne Franck, *la révision partielle qu'elle* en avait faite pour être publiée après *la guerre et la version qu*'Otto Franck, le père d'Anne, composa à *partir* des deux *manuscrits*.

M. Otto Franck, mort en 1980, a *toujours affirmé qu'il avait maintenu* l'essentiel des écrits de sa fille *pour* la *publication*, mais qu'il avait omis certains passages qu'il jugeait offensants pour des membres de sa famille. Certaines parties supprimées racontaient comment Anne, devenue adolescente, découvrait la sexualité. Le livre publié cette semaine à Amsterdam lève le voile sur la presque totalité de ces passages tenus secrets; cependant, les personnes encore en vie dans l'entourage de la famille Franck se sont opposées à la publication de détails les concernant et les éditeurs en ont tenu compte.

RENÉ TER STEEGE.

A TRAVERS LE MONDE

NOUVELLE-ZÉLANDE

Consultations infructueuses avec Paris

Wellington. – La Nouvelle-Zélande et la France ont tenu en Suisse des pourparlers sur l'affaire du *Rainbow-Warrior*, mais aucun accord n'a pu être conclu, a fait savoir, le lundi 19 mai, le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange. Ce dernier a précisé que la Nouvelle-Zélande avait été représentée à ces entretiens par M. Chris Beeby, *secrétaire adjoint aux affaires étrangères*. M. Beeby avait déjà pris part à des consultations avec la France l'an dernier à *New-York*. Selon M. Lange, *les entretiens avec des représentants français ont été suspendus en raison de l'imposition par la France de sanctions commerciales à l'encontre de la Nouvelle-Zélande*, et des propos tenus vendredi par le ministre de la défense, M. Giraud, qui, *dans une interview radiodiffusée à Paris*, avait fait preuve d'optimisme quant à la libération éventuelle des deux agents français, le commandant Mafart et le capitaine *Prieur*. – *(AFP, Reuter).*

[En l'absence de M. Jean-Bernard Raimond, actuellement en visite à Washington, le Quai d'Orsay se refusait, ce lundi matin, à tout commentaire sur les propos du premier ministre néo-zélandais.]

AFGHANISTAN

Un avion abattu au Pakistan

Parachinar (Pakistan). – Quelques débris d'un avion afghan abattu, samedi 17 mai, alors qu'il violait l'espace aérien pakistanais ont été présentés dimanche à la presse par les autorités pakistanaises. *Mais la carcasse de l'appareil* – probablement un Sukhoï-22, avion assez moderne d'attaque au sol, – intercepté par deux *F-16 pakistanais à 25 kilomètres à l'intérieur* du Pakistan, n'avait pas encore été retrouvée dimanche soir. Un autre avion afghan a *été touché par une roquette, mais a pu regagner* l'Afghanistan et les Pakistanais ont perdu le contact radar avec cet appareil. C'est la *première fois, depuis le début de la guerre, qu'un* incident de ce genre se produit. Dimanche soir, les autorités pakistanaises *n'avaient pas encore pu déterminer avec précision* le type d'appareil et s'il était piloté par un Afghan ou un Soviétique. De très durs combats se *poursuivent depuis plusieurs semaines du côté afghan* de la frontière avec le Pakistan. – *(AFP.)*

CORÉE DU SUD

Affrontements à Kwangju

Kwangju. – A coups de grenades lacrymogènes et par une vague d'arrestations, des milliers de policiers anti-émeutes ont bloqué, le dimanche 18 mai, une marche prévue dans le centre de la ville de Kwangju, à 320 kilomètres au sud de Séoul, à l'occasion du sixième anniversaire d'une insurrection armée. Une cérémonie au cimetière de la ville, où reposent cent victimes de la répression attribuée à l'actuel président Chun Doo Hwan, avait été perturbée dans la matinée par l'irruption d'un groupe de radicaux, scandant des slogans révolutionnaires. Ils ont empêché un représentant de *l'opposition modérée de prendre la parole aux cris de : « Tuez Chun, le tueur de Kwangju, à bas l'impérialisme américain et japonais ! »* Quelque cent vingts *jeunes ont été appréhendés*, selon la police. Entre six mille et dix mille policiers anti-émeutes avaient été *mobilisés, selon des chiffres officiels. Ils ont dispersé* à coups de grenades lacrymogènes quelques milliers de personnes. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

République dominicaine

TENSION ET CONFUSION APRÈS LE SCRUTIN DU 16 MAI

Le dépouillement a été suspendu alors que le candidat de l'opposition avait l'avantage

Tension et confusion à Saint-Domingue. Le dépouillement des bulletins de vote, après les élections *générales* qui ont eu *lieu le vendredi* 16 mai, a été soudainement interrompu *dimanche 18 mai dans* la soirée, alors que les derniers résultats officiels *connus* donnaient l'avantage pour l'élection à la présidence à M. Joaquin Balaguer, ancien président et dirigeant du Parti réformiste social-chrétien (PRSC) sur son principal rival, M. Jacobo Majluta, candidat du Parti révolutionnaire dominicain (PRD, au pouvoir).

Aucune explication n'a été donnée par les responsables de la commission électorale. En principe, le décompte des voix devait reprendre ce lundi dans la matinée. On a noté un renforcement de la présence militaire dans les rues de la capitale, où la tension avait monté. Dans un communiqué, les forces armées ont invité la population à attendre le résultat officiel des élections dans le calme.

Dimanche, M. Majluta s'était déclaré vainqueur de l'élection présidentielle, estimant, selon les chiffres de son parti, qu'il avait obtenu 40,46 % des suffrages, alors que M. *Balaguer* n'obtenait que *40,41 %* des voix. M. Balaguer avait déclaré de son côté *que son parti* respecterait les recommandations de la com*mission électorale, à savoir de ne pas* publier de résultats officieux *obtenus par ses propres partisans.*

Les derniers résultats officiels *connus donnaient M. Balaguer* bien placé pour remporter l'élection présidentielle. *Selon les déclarations* de plusieurs membres de la commission électorale, *M. Balaguer disposait* lors de la *suspension* du dépouillement *d'une avance de 35 000 voix* sur son principal concurrent, et l'on estimait *que M. Majutla ne pourrait* plus rattraper son retard. Près de *90 % des bulletins avaient alors été* dépouillées. Le PRSC de M. Balaguer *obtenait, à ce stade du dépouillement*, 799 968 suffrages contre 764 509 suffrages au Parti révolutionnaire dominicain.

Le Parti de la libération dominicaine (PLD) de l'ancien président *Juan Bosch arrivait* en troisième position avec 351 000 voix. Le PLD *doublait ainsi son score* des dernières élections générales de 1982, où il avait obtenu seulement 9,8 % des voix. Ce très bon résultat de M. Juan Bosch *et* de son parti, né d'une scission du PRD en 1973, est en tout cas l'un des enseignements essentiels des élections du 16 mai et devrait, en toute hypothèse, permettre à l'ancien président aujourd'hui âgé de soixante-seize ans, de jouer un rôle d'arbitre entre les deux principales formations, le PRSC et le PRD.

La crainte d'incidents

La suspension du dépouillement *et le faible écart séparant* MM. Balaguer et Majluta faisaient *craindre* ce lundi *des incidents et* des troubles, les deux camps s'étant *réciproquement accusés de fraude.* La campagne électorale elle-même a *été marquée par de nombreux incidents* et des affrontements ont fait *plusieurs morts et de nombreux* blessés. Trois personnes ont été *tuées le jour des élections* lors d'une rixe entre partisans du Parti social-*chrétien et du* Parti révolutionnaire.

Aujourd'hui âgé de soixante-dix-*huit ans*, et presque *aveugle*, M. Joaquin Balaguer a déjà été élu président de la *République dominicaine* à trois reprises, de 1966 à 1978, pen*dant une période de prospérité relative*. Ancien collaborateur et ancien ministre du dictateur Trujillo, assassiné en 1961, M. Balaguer, qui s'est toujours obstinément accroché au pouvoir dispose d'une clientèle dans les classes moyennes et dans les masses paysannes, en dépit de sa fragilité apparente et de son handicap physique.

En mai 1961, après la *mort* de Trujillo, il avait assuré la direction du pays, permettant aux membres de la famille du dictateur de partir en exil. Exilé lui-même en 1962, M. Balaguer rentrait à Saint-Dominique en avril 1965 pendant la guerre civile et remportait en 1966 les premières élections générales libres supervisées par des observateurs de l'Organisation des Etats américains (OEA). Il a été réélu en 1970 et en 1974, mais perdait le pouvoir en 1978 au profit du Parti révolutionnaire dominicain.

Pour tenter de calmer les esprits, l'*archevêque* de Saint-Domingue, Mgr Nicolas Lopez Rodriguez, a *prononcé* dimanche soir une allocution radiotélévisée dans laquelle il a *affirmé* que les élections avaient été *« libres et propres »*. Il a ajouté que la commission électorale *« resterait vigilante »*, mais qu'elle n'avait pas le *pouvoir « d'intervenir dans le déroulement du processus électoral »*. – *(AFP, Reuter, UPI).*

PROCHE-ORIENT

LE SORT DES OTAGES AU LIBAN

« On ne peut rien faire quand Washington brandit la hache de guerre »

déclare le président Assad

Le raid américain en Libye et les accusations des Etats-Unis liant la Syrie au terrorisme ont bloqué les efforts entrepris par Damas pour la libération des otages américains au Liban, déclare le président syrien Hafez El Assad dans un entretien publié dimanche 18 mai par le *Washington Post*. Il affirme que son pays a fait des *« efforts sérieux »* pour obtenir la libération de plusieurs otages américains et français détenus au Liban, mais que ces efforts ont été rendus inopérants par le raid américain du 15 avril dernier.

« On ne peut rien faire lorsque l'administration américaine brandit la hache de guerre (...). Il est très difficile de traiter la question des otages sans tenir compte des prises de position des Etats-Unis », dit le président syrien. Il ajoute que le groupe qui détient les otages américains au Liban a *« rompu tous les contacts »* avec la Syrie après le raid sur la Libye.

Le président Assad précise que la Syrie est entrée en relation l'année dernière avec les Hezbollah, groupe libanais pro-iranien, pour obtenir la libération des otages français et américains au Liban. Toutefois, il assure ne pas savoir exactement qui détient les otages et où ils se trouvent. Selon le chef de l'Etat syrien, Damas a *« joué un rôle »* dans la libération de M. David Dodge, président de l'université américaine de Beyrouth, en juillet 1983, et des passagers américains du Boeing de la TWA détourné sur Beyrouth en juin.

M. Assad déclare, d'autre part, qu'il ne se laissera pas intimider par les *« menaces »* et par les *« bombes verbales »* du président Reagan, qui a dit ne pas écarter la possibilité de représailles contre la Syrie si sa responsabilité dans des attentats était démontrée. – *(AFP, Reuter.)*

● *Pas de départ des enseignants français.* – Le porte-parole du Quai d'Orsay a démenti le samedi soir 17 mai les informations faisant état du départ prochain de tous les enseignants français du Liban. Le Quai d'Orsay n'a donné aucune précision. France-Inter, dans une correspondance de son envoyé spécial à Beyrouth, avait annoncé le départ *« après les examens du baccalauréat »* de tous les enseignants français du Liban, aussi bien du secteur chrétien que musulman (Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest). Par ailleurs, une délégation parlementaire française, composée de M. Jean-François Deniau, ancien ministre et vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, et de M. André Bellon, député des Alpes-de-Haute-Provence, se rendra en mission d'information au Liban du 19 au 21 mai.

« CONTRE-ENLÈVEMENT »

Beyrouth *(Reuter).* – Une nouvelle organisation, le Mouvement indépendant pour la libération des personnes enlevées, a revendiqué, dimanche 18 mai, l'*enlèvement d'un enseignant* chrétien à Beyrouth-Ouest (sec*teur musulman), afin d'obtenir* la libération des milliers de musulmans enlevés *depuis* le début de la guerre civile au Liban. Une photographie de Nabil Matar, trente-sept ans, était jointe au communiqué annonçant ce « contre-enlèvement ». Le professeur fait partie du corps enseignant de l'université américaine de Beyrouth.

Les professeurs de l'*université* ont observé de nombreux mou*vements de grève depuis* l'enlèvement de M. Matar, il y a dix jours. *Le communiqué met* en garde le personnel de l'université dont les *« provocations continues peuvent nous conduire à réagir de manière négative et à tuer notre otage »*.

Jordanie

Le roi Hussein fait libérer les étudiants arrêtés lors des violents incidents de Yarmouk

De notre correspondant

Amman. – *Le roi Hussein* a ordonné, samedi 17 mai, la libération de *tous les étudiants* arrêtés lors des violents affrontements entre forces de l'ordre et manifestants qui se sont produits, la semaine dernière, sur le *campus de l'université jordanienne* de Yarmouk *(le Monde* du 17 mai). *Le souverain hachémite a demandé* à la direction de l'université d'annu*ler sa décision de suspendre les examens* de fin d'année, qui devraient *donc commencer samedi prochain.*

Ces mesures de clémence visent de toute *évidence* à apaiser la vive émotion provoquée dans le royaume par ces *incidents*, au cours desquels, selon la version officielle, trois étu*diants ont été tués et des dizaines* d'autres blessés. Depuis vendredi, des *témoignages rapportés* de bouche à oreille décrivent l'extrême brutalité avec laquelle les *forces* de l'ordre (il s'agirait d'unités spéciales de la police) sont intervenues, dans la nuit de mercredi à jeudi, sur le campus de l'université. Des rumeurs persistantes font, en outre, état de l'engagement de forces de deux à six fois supérieures à celles qu'assure avoir utilisées le ministère jordanien de l'intérieur.

Arrestation de dirigeants du PC

Ces rumeurs ne sont sans doute pas étrangères à la décision prise, samedi, par le gouvernement jordanien de créer une commission d'enquête composée de trois ministres, dont ceux de l'éducation supérieure et de la justice.

Toutefois, en dépit de cette volonté de calmer les esprits, les autorités jordaniennes ont procédé, ce week-end, à l'arrestation de responsables du PC jordanien, interdit depuis les années 50 – vingt-trois personnes au total, selon une source proche du PCJ. Il s'agit notamment du secrétaire général du parti, M. Fayek Warrad, et des membres du comité central et du bureau politique, dont le docteur Yaccoub Zayaddin. Trois responsables du Front populaire de libération de la Palestine, l'une des organisations de l'OLP, basé à Damas, ont également été appréhendés, dont l'un à Irbid, la ville voisine de l'université de Yarmouk.

Ces arrestations sont évidemment liées aux événements de la semaine dernière. *Le PCJ* est en effet, avec les Frères musulmans, l'organisation *politique la plus active parmi les* étudiants de l'université, où existent *également des courants* proches du FPLP et du FDLP (Front populaire et Front démocratique de libération de la Palestine). C'est, selon toute *vraisemblance*, à ces différents mouvements que le gouvernement jordanien *fait allusion lorsqu'il accuse des « groupes de fauteurs de troubles »* d'être les *« instigateurs »* des manifestations de Yarmouk.

Y a-t-il eu exploitation politique des revendications des étudiants, qui avaient déjà exprimé leur mécontentement à plusieurs reprises au cours des derniers mois ? Les dirigeants des Frères musulmans et des autres organisations visées par le gouvernement le nient catégoriquement. Mais c'est, bien évidemment, l'une des questions que l'on se pose à Amman.

EMMANUEL JARRY.

LA GUERRE DU GOLFE

Bataille pour le contrôle de Mehran

Téhéran *(AP, Reuter).* – Les forces iraniennes ont *« repoussé les Irakiens de cinq kilomètres dans le secteur de Mehran après l'avance qu'ils avaient réalisée samedi dans cette partie du front central »*, a annoncé dimanche 18 mai Radio-Téhéran. De violents combats se *poursuivent* dans ce *secteur*, situé à 170 kilomètres à l'est de Bagdad, a ajouté la radio. *Un porte-parole* militaire a déclaré que l'avance irakienne *s'était produite* le long d'une vallée conduisant à la ville frontalière iranienne de Mehran et *« n'était pas importante militairement »*.

Pour sa part, Bagdad assure conserver le contrôle de la ville. L'annonce de la « victoire » a été suivie d'une salve de vingt et un coups de canon dans la capitale irakienne. Des habitants sont descendus dans la rue pour tirer des coups de feu en l'air en signe d'allégresse.

Le commandant du 2e corps d'armée irakien, le général Diya Ibrahim, a assuré dans un télégramme au président Saddam Hussein que ses forces avaient occupé non seulement Mehran mais les villages environnants de Hermezabad, Husseinabad, Rezanbad et Seedhassan. Il a estimé la région conquise à 250 kilomètres carrés. Les chefs des missions diplomatiques à Bagdad ont été informés de la chute de Mehran par les Irakiens.

Par ailleurs, des maquisards du Parti démocratique kurde (KDP), appuyés par les Iraniens, assurent avoir pris, il y a quelques jours, la ville irakienne de Mangeish, à 400 kilomètres au nord de Bagdad, tuant cinquante soldats et membres des forces paramilitaires irakiens et en faisant prisonniers huit cents autres.

Iran

● *M. Bazargan molesté.* – Des *hommes* armés ont enlevé et malmené, il y a quelques jours, l'ancien premier ministre iranien, M. Mehdi Bazargan, et plusieurs de ses partisans, a annoncé, le dimanche 18 mai, un porte-parole du Mouvement de la liberté, seul groupe d'opposition légal en Iran. Les militants de ce parti se rendaient jeudi au cimetière de Behest-e Zahra, au sud de Téhéran, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de leur mouvement, lorsqu'ils ont été accostés par des inconnus qui les ont insultés et leur ont bandé les yeux. Après avoir été conduits en voiture à une citadelle en ruines, ils ont été battus, puis libérés. – *(Reuter).*

Nicaragua

Washington incite les dirigeants antisandinistes à surmonter leurs divisions

Les Etats-Unis exercent des pressions sur les chefs de la Contra pour les inciter à surmonter leurs divisions et à mettre sur pied une organisation militairement efficace et politiquement aussi large que possible, capable de menacer sérieusement le régime de Managua.

Réunis à Miami depuis la semaine dernière, les trois principaux dirigeants de l'Union nicaraguayenne d'opposition (UNO), MM. Calero, Robelo et Cruz, ont été sermonnés par MM. Philip Habib, envoyé spécial du président Reagan en Amérique centrale, et Elliott Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines. *« Ou vous vous mettez d'accord, ou vous risquez de ne plus recevoir d'aide du tout. »*

L'enjeu pour Washington est important. La Chambre des représentants doit reprendre en juin le *débat sur l'aide de 100 millions de* dollars à la Contra réclamée par l'administration Reagan. Malgré son insistance personnelle, M. Reagan n'a pas réussi à convaincre tous les congressistes qu'une augmentation substantielle de l'aide américaine à la Contra était la meilleure façon de mettre à la raison les commandants de Managua ou de les inciter à des concessions majeures. Les rapports qui circulent au Congrès sur les exactions et les trafics de toutes sortes commis par des membres de la Contra ne contribuent pas à rehausser l'image de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), principale organisation armée antisandiniste, dont les bases se trouvent au Honduras.

Les commandos de la FDN poursuivent sans doute au Nicaragua leurs coups de main meurtriers. Ils sont maintenant présents du nord au sud du pays, faisant régner l'insécurité dans des départements comme le Chontales et le Boaco, jusqu'alors épargnés. Mais la FDN reste hors d'état de mettre sérieusement en échec les forces armées sandinistes suréquipées et de mieux en mieux adaptées à la lutte antiguérilla. Au sud, le groupe armé, dépendant maintenant de la FDN et commandé par Fernando Chamorro, n'était pas, jusqu'à présent, très actif au plan militaire. Chamorro (« El Negro ») a réussi à débaucher six des sept « commandants » qui combattaient au côté d'Eden Pastora sur les rives du rio San-Juan. Une opération de « division » qui a provoqué un nouvel « adieu aux armes » du célèbre commandant Zéro privé de troupes et de *ravitaillement. Le* commandant Pastora a une nouvelle fois accusé la CIA d'être responsable de *ses ennuis. Et il a redit* son hostilité personnelle à un ralliement à la FDN, dont l'état-major militaire est, selon lui, largement contrôlé par d'anciens officiers de Somoza.

Rapport de forces

Un argument qui ne manque pas de fondement et qui a du poids. C'est *bien pour donner un caractère* plus ouvert, plus libéral, à la « branche politique » de la Contra que la création de *l'UNO* a été *encouragée* par Washington. L'UNO coiffe en principe tous les groupes, armés ou non, hostiles au sandinisme. La présence à la tête de l'UNO de personnalités comme MM. Robelo et Cruz peut satisfaire les congressistes américains réticents. M. Robelo, un social-démocrate, a combattu la dictature de Somoza et il a même appartenu à la première junte de gouvernement sandiniste avant de se rallier à l'opposition, à Managua d'abord, puis en exil. M. Arturo Cruz a hésité encore plus longtemps avant de s'engager dans une contestation active. Aux élections générales de novembre 1984, il était le candidat de tous les petits groupes d'opposition démocratique interne. Au dernier moment, il a renoncé. Une décision *qui lui a sans doute* fait perdre du prestige, mais il reste une personnalité qui compte.

Le vrai problème de l'UNO n'est pourtant pas le manque d'unité mais la disproportion du rapport de forces. MM. Alfonso Robelo et Arturo Cruz sont des politiciens respectables – mais ils sont sans troupes. En revanche, M. Adolfo Calero, le troisième homme de l'UNO, est le principal responsable politique de la FDN.

MM. Cruz et Robelo demandent que les « militaires » de l'organisation soient effectivement placés sous le contrôle du directoire politique de l'UNO. Une exigence que M. Calero doit avoir du mal à faire admettre par le colonel Bermudez, chef d'état-major de la FDN. MM. Cruz et Robelo réclament aussi que l'aide américaine soit directement administrée par les Etats-Unis afin d'éviter des *« détournements »* et pour que les opérations militaires soient mieux coordonnées. Une requête qui implique *une unité de vue*, à Washington même.

MARCEL NIEDERGANG.

MANAGUA REFUSE DE NÉGOCIER SUR LES ARMEMENTS DÉFENSIFS

Managua (*AFP*). – Le Nicaragua n'est pas disposé à négocier sur les *« armements défensifs »* utilisés par les troupes sandinistes pour faire face à l'*« agression américaine »*, a déclaré, dimanche 18 mai, le président Daniel Ortega. Le chef de l'Etat nicaraguayen a réaffirmé que le Nicaragua signerait l'Acte de paix de Contadora dès qu'un accord serait conclu sur les questions des armements et des manœuvres militaires. *« Nous avons proposé, à Panama, que soient définis les armements offensifs afin de les limiter, mais on ne peut pas négocier les armements défensifs »*, a-t-il souligné.

M. Ortega s'est, d'autre part, montré très sceptique quant à la signature de l'Acte de paix le 6 juin prochain, ainsi que l'a prévu le groupe de Contadora.

« Une réelle volonté politique de la part de Washington est nécessaire pour parvenir à la paix, a ajouté M. Ortega. *Malheureusement, nous constatons que ce n'est pas le cas. »*

Les représentants du groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama et Venezuela) et des cinq pays d'Amérique latine (Costa-Rica, Nicaragua, Honduras, Guatemala, Salvador), réunis à Panama afin de trouver un terrain d'accord sur les questions du contrôle des armements et des manœuvres militaires dans la région, ont décidé dimanche de suspendre leur réunion.

● *Huit Allemands de l'Ouest capturés par la Contra.* – Des rebelles nicaraguayens ont enlevé huit Allemands de l'Ouest, qui travaillaient dans le nord du Nicaragua à la construction de logements pour les paysans déplacés à cause de la guerre, a annoncé dimanche 18 mai le ministère nicaraguayen de la défense. Les huit Allemands sont tombés dans une embuscade tendue sans doute par des membres de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), le mouvement de guérilla anti-sandiniste le plus important. Quatre autres coopérants ouest-allemands ont réussi à s'échapper.

Les rebelles du Misura, un mouvement « contra » indien, avaient capturé l'année dernière une Allemande de l'Ouest, qui avait été par la suite libérée au Honduras.

L'ambassade de la RFA à Tegucigalpa (Honduras) a aussitôt entamé des discussions avec les guérilleros pour la libération des coopérants enlevés. – (*AFP, Reuter.*)

Brésil

Les grands propriétaires sont organisés militairement contre la réforme agraire

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Le test n'est sans doute pas décisif, mais il est riche d'enseignement. Voici plus d'une semaine, le 10 mai, des tueurs assassinaient un prêtre connu pour son action en faveur des petits paysans dans le nord de l'Etat de Goias et défiaient ainsi ouvertement le gouvernement Sarney, qui s'est engagé à faire une réforme agraire d'envergure *et à en finir* avec la violence dans les campagnes. Aussitôt, le président faisait savoir que le crime ne resterait pas impuni, et mettait apparemment tout en œuvre pour arrêter les tueurs. Une semaine a passé : non seulement les assassins n'ont pas été arrêtés, mais les menaces continuent contre toute tentative de réforme agraire dans le Centre-Ouest brésilien, où les conflits entre les grands exploitants agricoles et les paysans sans terre ont fait de nombreux morts depuis plusieurs années.

Le père Josimo Morais Tavares était curé de Sao-Sebastiao-de-Tocantins, dans l'extrême nord de l'Etat de *Goias, dans la région* connue sous le nom de Bico-do-Papagaio (c'est-à-dire : bec du perroquet), et qui est l'une des plus violentes du pays. Il avait trente-trois ans et il était noir – détail qui a son importance, comme on devait le savoir par la suite. Il était un membre actif de la Commission pastorale de la terre, un organisation créée par la conférence épiscopale pour venir en aide aux ouvriers agricoles et aux *posseiros*, paysans qui travaillent la terre en squatters jusqu'à ce que leur situation soit régularisée ou qu'ils soient chassés par les hommes de main des latifundistes.

Depuis longtemps, le Père Josimo Morais était menacé. Les grands propriétaires de l'endroit avaient juré sa perte sous le prétexte qu'il encourageait les *posseiros* à multiplier les occupations sauvages de domaines agricoles. Le 15 avril dernier, il avait déjà été victime d'une tentative d'assassinat : cinq balles avaient troué la camionnette qu'il conduisait, mais sans l'atteindre. Le 10 mai, alors qu'il entrait dans les locaux de la Commission pastorale de la terre à Imperatriz, ville proche de sa paroisse sur le fleuve Tocantins, une balle tirée dans le dos le blessa mortellement. L'enquête policière identifia rapidement plusieurs suspects. L'un d'eux est conseiller municipal du PMDB, le parti de centre-gauche au pouvoir, et frère d'un *pistolero*, c'est-à-dire d'un tueur professionnel, assassiné quelques jours plus tôt par des agriculteurs qui en avaient assez de ses exactions. *« Le prêtre a donc été victime d'une vengeance »*, s'empressèrent de conclure les autorités policières. *« C'est faux*, répliqua Dom Luciano Mendes, secrétaire général de la conférence épiscopale. *Le Père Josimo Morais a été victime d'une lâche machination. Prétendre autre chose, c'est déformer les faits. »* Selon le ministre de la réforme et du développement agraire, M. Nelson Ribeiro, il y avait contre le prêtre *« une haine orchestrée due en partie au racisme »*.

Déjà, le 30 avril dernier, cinq évêques de la région du Centre-Ouest *avaient remis* personnellement au président Sarney un long rapport détaillant les agissements sanglants des milices armées recrutées par les grands propriétaires terriens pour intimider les petits paysans qui résistaient à toute menace d'expropriation. Ils avaient informé le chef de l'Etat de la tentative d'assassinat réalisée quinze jours plus tôt contre le prêtre. M. Sarney partit ensuite en voyage au Portugal. A son retour, il put mesurer les conséquences de l'inaction gouvernementale : l'Eglise, dont il tient à garder l'appui, mettait les autorités en cause dans le meurtre du prêtre. Une fois de plus, les syndicats agricoles se plaignaient des retards et des hésitations du gouvernement dans l'application de la réforme agraire.

Toute la publicité nécessaire fut donnée aux mesures adoptées sur le champ par le chef de l'Etat : l'envoi sur les lieux du crime du directeur de la police fédérale, M. Romeu Tuma, ainsi que de deux responsables des services secrets. Une action conjointe de l'armée et de la police pour découvrir les meurtriers et faire la lumière sur les conflits en cours dans la région.

L'impunité des tueurs

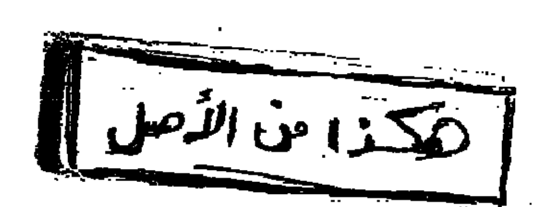
L'enquête a été d'autant plus rapide que les principaux acteurs de la bataille pour la terre dans le Bico-do-Papagaio sont bien connus. Elle a confirmé ce que l'Eglise et la presse ne cessent de dénoncer depuis de nombreuses années : la complicité de la police et des autorités locales dans les assassinats de travailleurs agricoles et l'impunité totale dont jouissent les tueurs professionnels qui « défendent » les grands propriétaires.

Si la lumière a été faite, en revanche aucun assassin n'a été arrêté. Le directeur de la police fédérale, M. Tuma, dont l'efficacité a été louée dans d'autres affaires, a quitté la région bredouille et, depuis, il s'occupe d'autre chose : il est parti aux Etats-Unis pour une enquête sur le trafic de drogue. Le ministre de la justice, M. Paulo Brossard, qui était *toujours d'une grande rigueur quand* il discourait au Sénat contre le régime militaire, a montré dès le premier jour une tiédeur surprenante : à l'en croire, la police fédérale – placée sous son autorité – n'est pas habilitée pour intervenir dans les conflits ruraux. Ceux-ci sont du ressort du gouvernement, et des polices locales. Autrement dit, il appartiendrait à ces polices de se châtier elles-mêmes puisqu'elles sont, de notoriété publique, complices ou responsables des actes incriminés.

La presse a révélé que les grands exploitants se sont organisés militairement dans tout le Brésil contre la réforme agraire. *Ils ont une* association, l'Union démocratique rurale, qui utilise les services d'une entreprise dont le nom à lui seul est tout un programme. Cette société, qui loue des hommes de main – souvent d'anciens policiers militaires – s'appelle en effet *« La Solution »*. *Une solution qui est le plus souvent* « finale », à en juger par le nombre de meurtres qui lui sont imputés.

M. Sarney est donc défié, au cœur même de sa politique de réformes, la plus difficile – et celle dont il revendique le plus la paternité – étant la réforme agraire : 430 000 kilomètres carrés de terres à répartir d'ici à 1989 entre un million quatre cent mille familles, soit le quart des bénéficiaires potentiels de la réforme, évalués à environ sept millions de familles. L'objectif est ambitieux. Sera-t-il atteint ? Le meurtre du Père Josimo Morais montre que les partisans de la « contre-réforme » sont puissants et décidés à tout.

CHARLES VANHECKE.



politique

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET

Compromis

Voici un texte de compromis. Si, par sa seule existence, le projet de loi relatif au terrorisme *manifeste une volonté politique,* son contenu n'est cependant pas aussi radical que certains *l'auraient souhaité dans la majorité.* S'agissant de la sécurité, celle-ci est, en effet, plus hétérogène *qu'on ne l'aurait cru,* y compris au sein du seul RPR. Le discours-programme de M. *Jacques Chirac devant l'Assemblée* nationale en fut le premier indice : en ce domaine précis, de la sécurité, *le texte fut remanié à la dernière minute* et sa version finale mêlait la proclamation politique à *l'imprécision technique.*

Les spécialistes ont donc fait entendre leur voix face aux idéologues, dans la lignée des orientations perceptibles à la Chancellerie – « ni Peyreffitte ni Badinter » semble bien la devise de M. Albin Chalandon – ou autour de M. Jacques Toubon – le secrétaire général du RPR veille de près *au travail gouvernemental* en ces matières. Leur point de vue a prévalu dans l'abandon de dispositions *parfois envisagées* et qui, faisant système, auraient signifié un changement brutal de philosophie *judiciaire.*

Ainsi, contrairement à ce qu'avait annoncé le premier ministre, il n'y aura pas d'incrimination spécifique de *« crime terroriste ».* Aux obstacles techniques – la hiérarchie des peines et les conventions d'extradition – s'ajoute le danger qu'il y aurait eu à politiser la répression du terrorisme et, ce faisant, à *offrir* une tribune à des activistes que le bon sens suggère pourtant de considérer *comme de simples criminels* ou délinquents. C'était la position qu'a toujours défendueM. Robert Badinter. *Aujourd'hui il n'est pas* contredit.

De même, la centralisation parisienne des poursuites, que le projet rend possible, ne s'apparente en rien à une renaissance de la défunte Cour de sûreté de l'Etat. Ce sont des juridictions parisiennes de droit commun qui auront à connaître des crimes ou délits terroristes. Quant au recours à des magistrats professionnels *pour les jurys de cours* d'assise, il avait déjà été introduit par la gauche dans les affaires *d'espionnage.*

Le point de vue des spécialistes a également prévalu dans la conception souple de la centralisation de l'instruction et du jugement. Elle est possible, elle n'est pas automatique. Sa nécessité se *comprend pour certaines affaires* de terrorisme international, où la dispersion des dossiers instruits auprès de plusieurs juges d'instruction a parfois entravé une élucidation rapide. Mais la révélation *du groupuscule lyonnais d'Action* directe a montré, à l'inverse, qu'il fallait aussi agir près du terrain *local et faire confiance aux magistrats* et aux policiers qui le maîtrisent.

Pour autant, le projet de loi *n'échappe pas à l'ambiguïté* et recèle quelques dérapages, introduisant dans notre droit des dispositions d'exception. L'ambiguïté est dans sa finalité même : l'orientation politique du gouvernement *le conduit à vouloir particulariser* le terrorisme. Mais comment définir précisément une *réalité si multiforme, de la Corse à* Action directe en passant par le Moyen-Orient ? D'où l'introduction *délicate* d'un critère explicitement subjectif, et donc très politique, d'appréciation : les terroristes sont ceux qui *« troublent gravement la paix publique par l'intimidation ou la terreur ».* Définition vague : ne pourrait-on *en dire autant* du grand banditisme ?

Le pouvoir d'opportunité

Les dérapages en découlent, qui sont autant d'exceptions au *droit commun. Ainsi de la garde à* vue portée à quatre jours. C'est une vieille revendication policière : *avoir plus de temps pour confon*dre les terroristes. Mais, la brèche étant ouverte, pourquoi ne pas alors continuer dans cette direction et ne pas être tenté de généraliser l'exception ? Le raisonnement policier vaut, en effet, pour toute *affaire de grande* criminalité, et de fait, la garde à vue est déjà portée à *quatre jours* dans les affaires de drogue.

Plus essentielles – et plus discutables – sont cependant les dispositions concernant les repentis et les étrangers. L'absolution pénale de terroristes bavards, eux-mêmes auteurs de crimes ou délits, n'est pas sans poser un problème moral. De plus, l'exemple italien montre que cette incitation à la délation n'est pas sans risques : les repentis ne parlent pas toujours d'or et leurs accusations zélées ne sont pas toujours fondées. Le projet français s'est entouré de quelques précautions de ce point de vue, dont la pertinence sera jugée à l'usage.

La possibilité de dissoudre des associations dirigées par des *étrangers se livrant à « des agissements en vue de provoquer des actes de terrorisme en France ou dans un pays étranger »* paraît encore plus curieuse. Que l'on sache, le terrorisme international n'opère pas ainsi à visage découvert en France. Alors, pourquoi ? La réponse est dans l'exposé des motifs du projet : l'allusion aux *« relations internationales »* et aux *« groupements qui organisent, à partir de la France, des actions de dé stabilisation à l'encontre de pays étrangers ».* A première vue, il s'agit ici bien plus des méandres de la diplomatie et de ses marchandages que de terrorisme *stricto sensu...*

Ces réserves mises à part, reste un texte dont l'innovation essentielle est de donner au pouvoir politique une plus grande *marge de manœuvre* dans sa gestion judiciaire de la répression du terrorisme. Face à une criminalité aux *alibis* ou aux enjeux politiques, selon la crédibilité qu'on lui accorde, le gouvernement veut être en prise plus directe, s'appuyant notamment sur les magistrats du parquet qu'il contrôle directement. On ne *s'étonnera* donc pas que, dans la définition du terrorisme comme dans la conduite des poursuites, *l'opportunité politique* soit ici la règle d'or.

E. P.

Nouveaux projets de loi

(Suite de la première page.)

Cette *« spécificité »* ainsi reconnue nous éloigne donc du simple constat de la réalité des crimes et délits commis sous couvert de terrorisme. Le projet de loi tend donc à introduire une part d'appréciation subjective – et, partant, politique – de ce qui est terroriste et de ce qui ne l'est pas, démarche clairement assumée dans l'exposé des motifs : *« Une définition du terrorisme doit donc prendre en considération deux éléments : un élément « objectif », c'est-à-dire l'énumération des agissements susceptibles de rentrer dans cette définition (meurtres, détournements d'avion, etc.) ; un élément plus « subjectif », lié à la finalité recherchée. »* Ce balancement inspire toute la philosophie du projet.

● Refus d'une incrimination de « crime terroriste »

Cette souplesse est recherchée en proportion de l'abandon par le gouvernement de l'un de ses engagements, pourtant promis par M. Jacques Chirac le 9 avril à l'Assemblée nationale : la création d'un chef d'inculpation spécifique de *« crime terroriste ».* Une telle innovation appelle *« deux séries de réserves »,* explique l'exposé des motifs. *« D'une part, il est sûr que l'arsenal pénal actuel permet de réprimer avec une suffisante fermeté tous les agissements susceptibles de constituer des menées terroristes. L'institution d'une peine unique – à un niveau qu'il n'est pas aisé de fixer pour des faits de gravité diverse – aboutirait à une certaine remise en cause de la hiérarchie des peines. »*

Seconde réserve : les relations internationales et la politique d'extradition, la France étant liée à certains Etats par des conventions qui énumèrent les infractions pouvant donner lieu à extradition (Belgique, Portugal, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Canada). *« Le fait que, par hypothèse, l'infraction spécifique de terrorisme ne figure pas sur la liste peut constituer pour l'Etat requis un motif de refus d'extrader. En outre, une infraction de terrorisme peut être considérée par certains Etats étrangers comme une infraction à caractère politique, ce qui constituerait également un motif de refus d'extrader. »*

● Centralisation possible des poursuites à Paris

L'innovation essentielle *ne sera* donc pas la création d'une infraction autonome de terrorisme mais *« une centralisation des poursuites exercées contre les terroristes, sur le fondement des infractions existantes ».* Dix-sept infractions sont énumérées, de l'association de malfaiteurs à l'extorsion de fonds en passant par les menaces et l'homicide volontaire, qui *« pourront donner lieu au regroupement des poursuites »,* quel que soit le lieu du territoire national où le crime ou le délit auront été commis.

Pour que cette centralisation ait lieu, quel sera le critère retenu ? C'est ici qu'intervient la dimension *« subjective »* d'appréciation du terrorisme : *« L'infraction doit être en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement la paix publique par l'intimidation ou la terreur. »* Cette centralisation se fera au profit du tribunal de grande instance de Paris et, le cas échéant – s'il s'agit de crimes et non de délits, – de la cour d'assises de Paris. Le procureur de la République de Paris ou le juge d'instruction parisien désigné sont alors *« compétents pour agir sur l'ensemble du territoire national ».*

Ce dessaisissement au profit de Paris sera-t-il automatique ? Les avis étaient partagés dans la majorité. Au bout du compte, la réponse est négative : la centralisation est toujours possible mais elle n'est pas obligatoire. S'il est proposé que la juridiction parisienne ait une *compétence nationale* pour les infractions énumérées, l'exposé des motifs précise que *« cette compétence particulière se superpose à celle des juridictions territorialement compétentes. Ainsi l'incompétence des juridictions d'instruction ou de jugement locales ne pourra en aucun cas être soulevée au motif que les faits ont un caractère terroriste ».*

En d'autres termes, plusieurs cas de figure sont possibles : instruction locale, jugement à Paris ; instruction et jugement à Paris ; instruction et jugement là où l'infraction a été commise. Ainsi, résume l'exposé des motifs, *« dans le cadre de la politique criminelle en matière de terrorisme, une orientation des affaires sera légalement possible, par exemple en fonction de la gravité des faits, de l'existence ou non d'un réseau national ou international de terroristes, etc. Dépaysement de l'affaire au profit de Paris ou maintien de la compétence locale ».*

L'article 7 du projet de loi *détaille* longuement la manière dont seront réglées les contestations de compétence qui ne manqueront pas d'intervenir. La Cour de cassation devra trancher *« dans un délai de huit jours »,* apprécier le caractère terroriste ou non des faits et pourra alors confier l'affaire au juge d'instruction spécialisé de Paris, mais *« sans qu'elle en ait l'obligation ».*

En cas de crimes, toute cour d'assises saisie sera composée de magistrats professionnels, à l'instar de ce qui fut instauré, sous la gauche, pour les affaires d'espionnage.

● Garde à vue, perquisition, interdiction de séjour

Le projet de loi instaure trois dérogations aux règles du droit *commun* dès qu'il s'agit de terrorisme et de sûreté de l'Etat. D'abord la garde à vue pourra être prolongée, au-delà de quarante-huit heures, pour une nouvelle durée de quarante-huit heures. Quatre jours donc au total – et non deux comme actuellement, – cette décision étant laissée à l'appréciation du président du ressort de la juridiction saisie ou du juge délégué par lui.

Ensuite, les mêmes pourront décider que *« la perquisition effectuée dans le cadre d'une enquête préliminaire* [ait] *lieu sans l'assentiment de la personne chez laquelle elle doit se dérouler ».* Cette disposition étend les pouvoirs de contrainte de la police au-delà de l'enquête dite de flagrance et hors du contrôle d'un juge d'instruction, l'enquête préliminaire correspondant, en effet, à une période durant

A CARGÈSE

L'opération de police en Corse n'a abouti à aucune inculpation

Après l'attentat commis à Cargèse (Corse-du-Sud), jeudi 15 mai, par un commando se réclamant de l'ex-FLNC, provoquant la mort de deux personnes, une vaste opération de police a eu lieu sur l'île. Mais l'enquête en cours n'avait, le 19 mai au matin, conduit à aucune inculpation.

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. – L'enquête s'annonce *difficile. L'opération lancée immédiatement* après le drame se soldait, lundi 19 mai au matin, par de maigres *résultats judiciaires.* Faute de charges et de preuves, aucune inculpation, aucune ouverture d'information, *n'avait été décidée malgré les* soixante-cinq interpellations opérées en trois jours, qui constituent un record en Corse pour ces dernières années. Au domicile d'un militant nationaliste ont été découverts *300 grammes d'explosif.* Celui-ci et quatre activistes supposés sont actuellement recherchés, sans qu'aucun mandat d'arrêt ait été lancé.

Jacques Rosselet, *propriétaire* continental, l'une des deux victimes, a sans doute été visé plus pour ses *positions anti-indépendantistes* qu'au nom de la lutte contre le « tout tourisme » combattu par l'ex-FLNC. *Le lotissement* de Jacques Rosselet est en effet modeste comparé aux vastes installations plastiquées au cours des mois précédents. *En outre, Jacques Rosselet était* un proche de Gérard Dupuis, un restaurateur de Sagone, tué à bout portant à Ajaccio en janvier 1985 par l'organisation *clandestine, parce qu'il était* accusé d'être une barbouze.

Témoignages et indices

Les investigations en cours ont permis de préciser le film des événements. *Le commando, formé d'une* douzaine de membres, selon les témoignages, serait arrivé le 15 mai, *vers 16 h 30,* dans le lotissement de Jacques Rosselet en deux équipes, l'une venant d'un parking situé à *quelques centaines de mètres et* l'autre par la plage. Il aurait utilisé plusieurs véhicules – recherchés depuis, – dont un fourgon et une 205 de couleur crème. Dans sa propre villa, Jacques Rosselet et sa compagne auraient été frappés, des objets détruits. *Puis eux et leur fils* auraient été ligotés, menottes aux mains, et enfermés dans une tour *voisine de la villa, en compagnie* d'une douzaine d'autres témoins, dont un pêcheur qui se trouvait dans les parages.

Le commando aurait ensuite *placé dans les trois bâtiments de la propriété* 150 kilos de charges explosives : des bidons remplis d'un mélange d'engrais à base de nitrate et de gazole, accouplés à des bouteilles de gaz, et de la dynamite. Des empreintes digitales auraient été trouvées sur ces bouteilles.

Le commando aurait quitté les lieux vers 18 heures, laissant des inscriptions FLNC. L'un des otages, *grâce à un poignard de plongée, se* serait libéré, détachant les autres. Alors que sa compagne donnait *l'alarme* et malgré la mise en garde de certains témoins, Jacques Rosselet se précipitait pour désamorcer *les charges menaçant ses bâtiments.* A sa deuxième tentative, la charge explosa à 19 h 52, le tuant ainsi qu'un des gendarmes venus à la rescousse.

Dès l'explosion, la zone fut aussitôt *isolée* par d'autres gendarmes et des policiers venus en renfort. Et, à une heure du matin, vendredi 14 mai, s'est mise en place, sous la direction du parquet, dans les locaux de la gendarmerie à Ajaccio, et avec le préfet délégué M. François Leblond, une cellule de coordination.

L'enjeu

Convaincue du risque qu'il y aurait à *« faire des martyrs »,* cette cellule a pris des précautions juridiques. L'attentat de Cargèse présente en effet des *caractéristiques* inédites : il n'y a pas eu assassinat, mais l'attentat par explosif a entraîné la mort et la *destruction de biens. Il* s'agit donc d'un crime. En outre, le code de procédure pénale prévoit *que quiconque aura participé* à une association en vue de préparer un crime contre des biens ou des personnes peut être inculpé de participation à association de malfaiteurs. C'est par référence à ce texte que les interpellations et perquisitions ont eu lieu, les autorités ayant dressé une liste d'activistes supposés de l'ex-FLNC. Soixante-cinq personnes *ont ainsi été interpellées.* Pour chacune, perquisition et vérification d'emploi du temps. Lundi 19 mai au matin, presque tous les suspects en *garde à vue ont été relâchés.* Leurs alibis ont été confirmés, même pour l'un d'entre eux qui aurait été reconnu par un témoin de l'opération *commando. Cinq personnes sont* activement recherchées. Le dimanche 18 au matin, des fouilles avaient été menées à l'Hôtel San Sebastiano à Cinccia, bourgade située à 20 kilomètres de Cargèse. Cet établissement de quatre cents chambres est supposé avoir servi de « base de départ » au commando et contre la volonté du patron.

L'enquête prend ainsi le pas sur l'opération coup de poing. Elle sera sans doute longue.

DANIELLE ROUARD.

Deux morts et leurs conséquences

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. – Après l'attentat *meurtrier de Cargèse, la volonté* de fermeté du gouvernement a fait mouche d'un bout à l'autre de *l'échiquier corse.* Dès *l'arrivée,* en avril, du nouveau préfet de région, M. François Garsi, Corse et *ancien procureur* général à Bastia, l'opinion insulaire a pu mesurer les changements de *climat. En témoignent* les premières passes d'armes entre le pouvoir et l'ex-FLNC. A ces signes s'ajoutent les mesures *prises* après l'attentat de Cargèse. Cette fermeté, la plupart des élus et la grande majorité de *l'opinion,* lasse des *attentats* ou soucieuse d'une saison touristique qui s'annonce bonne, la souhaitaient. *Voilà qui se fait.*

Pourtant, les élus de la majorité restent prudents. Ceux de l'opposition se méfient. La CFR, *l'association* anti-indépendantiste *pour* la Corse française et républicaine, a *« fait son temps ».* C'est désormais aux pouvoirs publics *d'agir,* déclare, au lendemain de l'attentat, le colonel Villanova, cofondateur *à Cargèse de la CFR.* La balle, décidément, est dans le camp du gouvernement. Rarement cela ne fut aussi clairement *affirmé.*

Mais avec le drame de Cargèse est revenue la peur du passé, des retombées *dans* l'engrenage terrorisme-*répression* que *connut l'île en* 1976, après Aléria. Et que va faire l'ex-FLNC si les arrestations *se multiplient ? « La violence est une impasse politique. Dos au mur, elle dérape »,* commente un *nationaliste. Membre de l'Union* pour le peuple corse (UPC, autonomiste), il soutient la politique *d'union* avec le *Mouvement* corse pour l'autodétermination (MCA, proche de l'ex-FLNC). Pour sa part, *M. Pierre Poggioli,* conseiller régional MCA à l'Assemblée de Corse, met en avant l'importante avancée syn*dicale des nationalistes.* Ceux-ci sont devenus, en deux ans, la deuxième force syndicale en termes *d'effectifs et la plus* jeune. Il insiste sur la complémentarité des *« élus de libération nationale »* corses. Le change*ment de majorité du 16 mars ? « Au moins,* répond M. Pierre Poggioli, *maintenant que nous combattons le nouveau pouvoir, on ne pourra plus nous qualifier de mouvement de droite. »* L'ex-FLNC gardera-t-il le cap qu'il a, *aux yeux des insulaires, toujours* suivi avec des hauts et des bas et au gré des fluctuations politiques ? Ceux qui en *doutent* sont *peu nombreux.*

C'est pourle nouveau gouvernement la première confrontation d'importance avec l'organisation clandestine.

D.R.

A SAINT-

Le commando d'Action deux bombes au

Reconstitué par les enquêteurs de la brigade criminelle, le scénario de l'attaque contre le siège d'Interpol, vendredi 16 mai à Saint-Cloud (*le Monde* daté 18-19 mai), fait apparaître qu'il *s'agissait* d'une opération minutieusement préparée et réalisée par un groupe d'au moins quatre personnes. Deux charges explosives, et non une seule comme on

Une cible

Le groupe Action *directe* a-t-il voulu régler ses comptes avec Interpol ? C'est la question qui se pose après l'attentat *dont le secrétariat* général de l'organisation internationale de police criminelle, située en France à *Saint-Cloud, a été* la victime le 16 mai (*le Monde* daté 18-19 mai). De fait, les terroristes *savent que les renseignements* sur les groupes de lutte armée et leurs membres transitent de plus en plus par le canal d'Interpol.

A titre d'exemple, M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, spécialisé dans les dossiers de *terrorisme,* avait demandé en 1985 au gouvernement algérien, par le canal d'Interpol, la possibilité d'enquêter sur son territoire. A l'époque, le juge Bruguière entendait recueillir des informations sur Mohand Hamami, membre d'Action directe, soupçonné d'avoir *participé* à la fusillade de l'avenue Trudaine en mai 1983, au cours de laquelle deux policiers avaient *été tués.*

Ce n'est pas un cas isolé. Les membres fondateurs du groupe d'ultra-gauche n'ignorent pas qu'ils sont fichés par l'organisation, comme les terroristes des groupes européens avec lesquels ils se sont liés ces dernières années. Interpol « travaille », en effet, sur la Fraction armée rouge, née en RFA, qui a fusionné avec Action directe en janvier 1985, de même que sur les Brigades *rouges italiennes* et les groupes périphériques depuis le milieu des années 70.

Dans ces conditions, Action directe a-t-elle voulu *narguer l'organisation* internationale et attirer sur elle l'attention, sachant que la discrétion, *voire le secret,* sont pour elle une seconde nature ? L'hypothèse n'est pas à exclure, mais on peut estimer plus sûrement qu'Action directe a voulu s'en prendre à un symbole. Au cours de leur dernière assemblée générale à Washington, les cent trente-huit pays membres d'Interpol *ont en effet* consacré l'essentiel de leurs débats à la lutte antiterroriste (*le Monde* du 10 octobre 1985).

M. Edwin Meese, l'attorney général américain (ministre de la justice), y avait invité Interpol *« à être aux avant-postes »* dans ce combat et demandé aux policiers de *« travailler ensemble pour mettre les barbares en échec ».* Le président de l'organisation, M. John Simpson, directeur du *Secret Service* et « bon ami » de M. Ronald Reagan, avait fait valoir qu'Interpol demeure le *seul* outil policier international qui puisse relever le défi du terrorisme.

Moyens juridiques et policiers

Fort de sa capacité à centraliser l'information et les renseignements de nature *technique,* à *l'échelon* national et international, disposant d'un réseau autonome de télécommunications, *Interpol* a ainsi défini depuis six mois le terrorisme comme sa cible numéro un, avec les trafics de stupéfiants. Cette attitude – qui tranche *par rapport* à la politique plus circonspecte des dernières années – s'appuie sur des moyens juridiques et policiers.

Les premiers ont été les plus longs à venir. Interpol a dû *définir,* de manière précise et acceptable par tous ses membres, l'acte terroriste, en donnant la *priorité au fait criminel* sur la motivation politique dans la majorité des cas. Ainsi l'organisation, dont *le statut* prévoit notamment qu'elle ne peut traiter d'affaires *« présentant un caractère politique, militaire, religieux ou racial »,* peut-elle, *sans* problème

SES DÉVELOPPEMENTS sur la sécurité

laquelle aucun juge d'instruction n'est saisi. Policiers et magistrats du parquet, plus dépendants du pouvoir politique par le jeu hiérarchique, voient donc leurs pouvoirs accrus.

Enfin, pour toutes les infractions pouvant donner lieu à une centralisation des poursuites, l'interdiction de séjour devra être *« obligatoirement prononcée pour une durée de deux à dix ans »*. Cette disposition impérative, qui s'impose aux tribunaux et ne leur laisse de marge d'appréciation que sur sa durée, est dérogatoire aux principes généraux du droit pénal.

● Incitation au repentir

L'article 9 du projet de loi introduit dans le code pénal des exemptions ou des remises de peine pour les terroristes qui auront collaboré avec la police et la justice. Cette incitation est cependant soumise à des conditions qui tentent, apparemment, de limiter les dégâts de ce système tels qu'on les connaît en Italie, où le repentir peut intervenir bien après la condamnation et sans que l'on vérifie forcément la pertinence des informations données. Il faudra donc que les renseignements fournis soient fiables, qu'ils aient réellement permis d'empêcher un attentat ou un assassinat ou qu'ils aient facilité l'identification des autres coupables avant que le « donneur » soit lui-même sous le coup de poursuites.

Celui qui, *« ayant tenté de commettre ou commis un acte de terrorisme, évite que l'infraction se réalise ou entraîne mort d'homme et, le cas échéant, permet l'identification des autres coupables »*, résume l'exposé des motifs, sera donc exempté de peine. De plus, le terroriste qui, *« avant les poursuites, dénonce ses coauteurs ou complices ou, même après le déclenchement des poursuites, permet leur arrestation »* verra sa peine réduite, en général de moitié : à vingt ans si la peine maximale prévue par la loi est la réclusion à perpétuité ; à dix ans si le maximum est de vingt ans ; à huit s'il est de quinze ; à cinq s'il est de dix ; à trois s'il est de cinq.

● Associations étrangères et activités terroristes

L'article 10 du projet de loi modifie la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées. Désormais, pourront être aussi dissoutes les associations qui, *« dirigées en droit ou en fait par des étrangers, se livreraient, sur le territoire français ou à partir de ce territoire, à des agissements en vue de provoquer des actes de terrorisme en France ou dans un pays étranger »*. La formulation est floue : ne permet-elle pas, selon l'opportunité politique et le sens donné au mot « terrorisme », la dissolution d'assiociations étrangères prônant le renversement violent de régimes non démocratiques mais alliés de la France ? On pense évidemment au continent africain ou au monde arabe...

L'exposé des motifs précise cependant que ce n'est que « dans les cas les plus graves » que le gouvernement entend ainsi *« disposer des moyens juridiques nécessaires pour mettre fin aux activités des associations étrangères qui se livrent, de près ou de loin, à des activités terroristes »*. En fait, le projet de loi vise ainsi les conséquences de la loi du 9 octobre 1981, qui a supprimé les règles particulières qui régissaient les associations étrangères depuis un décret-loi de 1939.

Tout en reconnaissant que cette décision *« a souvent permis une meilleure insertion des ressortissants étrangers »*, l'exposé des motifs constate que *« l'activité de certaines associations n'a pas été sans poser des problèmes au regard de l'ordre public interne et des relations internationales »*. Bref, certaines d'entre elles *« ne respectent pas la réserve que l'on peut légitimement attendre des étrangers autorisés à résider en France »*.

Le gouvernement ne va pas jusqu'à rétablir le régime de l'autorisation administrative préalable pour ces associations, soulignant que *« la liberté d'association a valeur constitutionnelle »* et que, de plus, *« les nécessités de l'ordre public n'imposent pas le rétablissement d'un contrôle administratif sur l'ensemble des associations étrangères »*. On ne revient donc pas tout à fait en arrière, mais le « terrorisme » est ici entendu de manière extensive, comme l'illustre ce commentaire final de l'exposé des motifs : *« Ce texte permettra, notamment, de dissoudre les groupements qui organisent, à partir de la France, des actions de déstabilisation à l'encontre de pays étrangers. »*

EDWY PLENEL.

CLOUD

directe avait posé siège d'Interpol

l'avait cru tout d'abord, ont été utilisées après la fusillade. La première bombe, de forte puissance (environ 5 à 6 kilos d'explosif), a été déposée sur le parvis de l'immeuble ; une seconde bombe, de moindre puissance, a fait sauter une voiture garée sur le parking d'Interpol, devant le bâtiment.

symbole

depuis 1984, s'intéresser à la lutte antiterroriste.

Les moyens policiers sont venus plus récemment, après de nombreuses réunions de spécialistes, dont celle qui a rassemblé les patrons des sections antiterroristes de seize pays au mois d'août 1985. La formidable documentation criminelle d'Interpol, avec ses millions de fiches concernant quelque deux millions de personnes, constitue, bien sûr, un moyen privilégié permettant de regrouper les informations et de les analyser. Dans cette optique, depuis quelques mois, les renseignements ayant trait au terrorisme sont mis en mémoire dans l'ordinateur central d'Interpol. D'autre part, les échanges de renseignements se sont multipliés de pays à pays.

Mais l'essentiel est sans doute la volonté politique affirmée par les dirigeants de l'organisation internationale. L'actuel secrétaire général, M. Raymond Kendall, l'a exprimée à sa manière en souhaitant qu'Interpol publie chaque année à l'intention des Etats membres une affiche représentant les douze terroristes les plus recherchés du moment.

LAURENT GREILSAMER.

A LA SUITE D'UNE MENACE D'ATTENTAT

Haute surveillance sur la Manche

Les mesures de sécurité ont été renforcées depuis le vendredi 16 mai au soir dans les ports britanniques, français, belges et néerlandais assurant une liaison à travers la Manche, à la suite des informations parvenues à Londres sur un possible attentat dans un de ces ports ou sur un ferry-boat pendant le week-end de la Pentecôte. En Grande-Bretagne, où, selon plusieurs organes de presse, Scotland Yard aurait découvert un « complot arabe » pour faire sauter une voiture bourrée d'explosifs sur un car-ferry, une cellule de coordination avec les polices étrangères concernées a été mise en place à Maidstone (sud-est du pays) par la police du Kent, dont dépendent les grands ports de Douvres, Folkestone et Ramsgate. Du côté français, la police de l'air et des frontières (PAF) filtre soigneusement les véhicules embarquant pour l'Angleterre à Calais, Boulogne-sur-Mer et Dunkerque, de même qu'à Roscoff (Finistère) et à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Les ports belges d'Ostende et de Zeebrugge ainsi que les ports néerlandais de Rotterdam et Flessingue ont également été mis en état d'alerte.

C'est vendredi soir que la police britannique a averti Paris, Bruxelles et La Haye, par l'intermédiaire d'Interpol, de la possibilité d'un attentat, qui, selon les informations recueillies par les services secrets, pourrait être lié à la menace libyenne de représailles contre la Grande-Bretagne à la suite du soutien apporté par Mme Margaret Thatcher aux raids américains contre Tripoli et Benghazi. Selon le quotidien britannique *Daily Mail*, les polices des quatre pays rechercheraient une voiture Volvo blanche. Un véhicule de ce type a été fouillé attentivement, mais sans résultat, samedi à Ostende.

L'état d'alerte va être prolongé dans les principaux ports de la Manche, notamment à Douvres où 30 000 personnes transitent chaque jour, et en France, au moins jusqu'à la fin du prochain week-end.

Propos et débats

M. Gaudin : trêve de Dieu

La cohabitation, mais désormais « on appelle ça coexistence (...), c'est un peu le repos du citoyen, *a déclaré, dimanche 18 mai, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, qui était l'invité du Forum de RMC.* Les Françaises et les Français, finalement, étaient lassés des ritournelles manichéennes. C'est en quelque sorte la trêve de Dieu de la vie politique. Et tout le monde y trouve son compte. Parce que les gens de gauche disent : il y a toujours « Tonton » à l'Elysée. Les gens de la majorité se disent : nos idées sont à Matignon. Et, en définitive, après le match de catch de ces dernières années, les Françaises et les Français n'ont plus envie de voir Rambo I, II, III, IV, ils en reviennent à l'opérette. (...) Ils font un beau rêve. Je ne serai pas de ceux qui vont aller briser le rêve. »

Interrogé, d'autre part, sur la question de savoir si tous les députés UDF « condamnés » par le retour à l'ancien mode de scrutin voteront « leur propre mort », *M. Gaudin a affirmé :* « Oui, ils voteront le texte. »

M. Pasqua : avant la fin juillet

« Nous nous étions fixés comme objectifs que la loi d'habilitation électorale ait été votée *[NDLR : avant les vacances]*, que les ordonnances aient été prises : ce sera fait avant la fin juillet », *affirme, dans un entretien publié par le* Journal du dimanche *du 18 mai, M. Charles Pasqua. Interrogé sur le rôle des partis de la majorité, dans l'élaboration du découpage, le ministre de l'intérieur précise :* « Qu'il y ait, avant le débat, un accord entre le RPR et l'UDF sur une proposition commune de découpage, proposition qui sera transmise au ministère de l'intérieur, certainement. Ce que, par exemple, souhaite M. Giscard d'Estaing, me semble-t-il, c'est que les députés UDF soient rassurés sur leurs circonscriptions futures : cela dépend d'abord d'un accord entre le RPR et l'UDF.

» Mais cette démarche n'a rien à voir avec le découpage proprement dit. Ce ne sont pas les partis politiques qui « découpent » ! Une fois la loi votée, je demanderai aux préfets de recevoir tous les parlementaires, quelles que soient leurs étiquettes politiques, et d'enregistrer remarques et suggestions, et ils me feront eux-mêmes, dans les quinze jours, leurs propositions de découpage. Ensuite, le ministère de l'intérieur se mettra au travail. »

M. Lajoinie : autorité intacte pour M. Marchais

La décision de M. Georges Marchais de ne plus être candidat présidentiel « n'entame en rien son autorité en tant que secrétaire général », *a assuré, samedi 17 mai, M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, qui s'exprimait au cours de l'émission « Rétroscopie » de FR 3-Pays-de-Loire.* « Il n'y aura aucune sanction vis-à-vis de ceux qui expriment une opinion différente, mais ceux qui violent les statuts (...) se mettent en difficulté », *a d'autre part déclaré le secrétaire du comité central du PCF, qui a qualifié le lendemain, à Saint-Nazaire, les « rénovateurs » de son parti de « courant (...) opportuniste plus que (...) rénovateur ».*

LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

Mlle Laguiller propose son bras aux déçus du PCF

De notre correspondante

Pontoise. – Lutte ouvrière recrute. Et si possible chez les communistes. En l'absence de perspectives électorales, la seizième fête annuelle du mouvement trotskiste, qui s'est déroulée les 17, 18 et 19 mai dans le domaine du château de Bellevue à Presles (Val-d'Oise), avait quelque chose de routinier. L'heure était surtout au bilan, avec deux constatations à la clé annoncées dans son discours par Mlle Arlette Laguiller, porte-parole du mouvement : une représentation insuffisante de LO dans la classe ouvrière et le désengagement de cette même classe ouvrière, qui, face à la crise économique, *« n'a même pas le moral pour se défendre contre les licenciements et le chômage, ni pour défendre son pouvoir d'achat »*. La solution : *« Gagner aux idées communistes révolutionnaires de nouveaux travailleurs »* en lorgnant du côté des communistes déçus par la participation au pouvoir du parti de M. Georges Marchais.

Faillite du réformisme

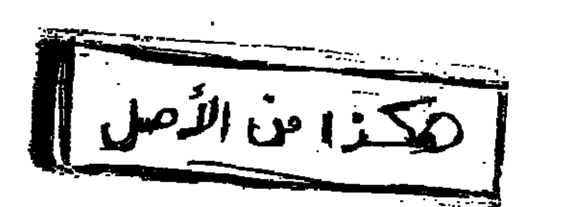
Mais dans ce discours pas un mot sur la cohabitation, tant il est vrai que, pour les dirigeants de LO, *« le gouvernement de droite continue dans l'exacte ligne des gouvernements de gauche qui l'ont précédé et qui lui ont déblayé le terrain »*. Dénonçant les mesures prises par le gouvernement – dévaluation, libération des prix, suppression de l'autorisation préalable de licenciement, *« toutes défavorables aux travailleurs »*. – Mlle Laguiller a également égratigné la gauche et *« les partis réformistes, qui ne peuvent pas, surtout dans les périodes de crise, mener une politique favorable à la classe ouvrière. « C'est le réformisme qui est failli »* a-t-elle affirmé. *Les partis réformistes de la classe ouvrière ne sont appelés au pouvoir – les rares fois où ils y sont appelés – que pour servir de paillasson à la bourgeoisie. Oui, la crise est devenue un mode d'existence de la bourgeoisie, comme le chômage est devenu un mode d'existence pour les travailleurs. »*

Une des raisons peut-être à cette autre crise, celle *qui « agite le Parti communiste »*. *« Ne nous associons pas au chœur de ceux qui enterrent déjà le Parti communiste*, a précisé Mlle Laguiller. *Dans le contexte actuel de recul et de glissement à droite, l'éclatement du Parti communiste, à supposer qu'il ait lieu, risque de se faire sur la droite, et les militants ouvriers du Parti communiste, qui paient cher la politique de Marchais, n'ont pas besoin de payer à nouveau en se faisant des illusions sur Juquin et ceux qui se disent réformateurs et qui lorgnent sur le Parti socialiste. Nous ne pouvons que proposer aux militants ouvriers du PC d'agir côte à côte, solidairement. »*

Et de conclure : *« A Lutte ouvrière, nous sommes faibles, c'est vrai, et insuffisamment présents dans la classe ouvrière . Rien que pour cela, nous ne sommes certainement pas encore une véritable organisation prolétarienne. Mais nous devons être capables de nous hisser à la hauteur de nos idées. »*

Pendant ce temps, autour du podium où Mlle Laguiller prononçait son allocution, la fête remportait comme chaque année, avec ses spectacles et ses stands autant de succès et on annonçait dimanche, plus de quinze mille visiteurs.

JACQUELINE MEILLON.



sports

BASKET-BALL

Orthez, le bon élan

Pour la première journée du championnat de France, samedi 17 mai, Villeurbanne a battu Orthez 109-95. Victoire de pur prestige puisque l'Elan béarnais d'Orthez (EBO) avait été sacré champion de France 1985-1986 dès la semaine précédente. Ce premier titre national vaudra à la petite ville des Pyrénées-Atlantiques de représenter la France en Coupe d'Europe la saison prochaine. En terminant deuxièmes d'un championnat qu'ils ont pourtant longtemps dominé, les Villeurbannais disputeront la Coupe des coupes, tandis que Limoges (3e), Challans (4e), Antibes (5e) et Avignon (1er du groupe 2) se sont qualifiés pour la Coupe Korac. Le Stade clermontois et Rennes descendent en deuxième division. Ils seront remplacés en Nationale 1 par Cholet et Nice.

De notre envoyé spécial

Villeurbanne. – Dans la salle des sports de Villeurbanne, Pierre Seillant, président de l'Elan béarnais d'Orthez, serre des mains comme un ministre en visite. Celles des dirigeants villeurbannais, des joueurs, des ouvreuses, des supporters. Les félicitations dégringolent des gradins. Sincères. *« Puisque ce n'est pas nous qui sommes champions, autant que ce soit vous »*, lui lance-t-on, avec des sourires complices. Entre les deux clubs, le courant passe depuis longtemps, chargé d'amitié et d'estime réciproque. *« J'ai toujours pris Villeurbanne comme modèle »*, confie Pierre Seillant, en savourant la rencontre pour une fois sans enjeu, entre l'élève et le maître.

Au cours de ce match de gala, offensif et spectaculaire à souhait, les hommes d'Alain Gilles ont certes eu le dernier mot, donnant quelques regrets supplémentaires à leur public, mais le résultat ne pouvait entamer *« la joie et la fierté »* des Orthéziens. *« Nous sommes champions parce que nous avons été les meilleurs »*, affirme avec force Pierre Seillant, évoquant les onze victoires sur quatorze rencontres et l'invincibilité de son équipe à domicile.

Cet assureur de quarante-cinq ans est déjà *un vieux président*. Il y a déjà vingt ans que, transfuge du rugby, il s'est découvert une passion pour le basket-ball. Vingt ans qu'il a pris en main les destinées du club, vingt ans qu'il rêve de *« cette récompense suprême »*. *« Ce titre*, dit-il, *ne doit rien au hasard. Cela fait dix ans qu'Orthez participe sans interruption aux compétitions européennes. Mais notre mérite est grand, car nous évoluons dans un contexte difficile. Nous sommes seuls, en plein pays d'ovalie. Notre adversaire le plus proche est Limoges, à 420 kilomètres. »*

L'isolement a du bon. Toute une région est derrière l'équipe. Le public vient de loin, dans la salle de La Moutète, équipée depuis cette année seulement d'un parquet permanent. Ce basket de terroir, qui partagea longtemps l'ancien marché couvert avec les marchands de volaille, avait d'abord fait sourire les équipes visiteuses, puis agacé celles qui y laissèrent des plumes. *« Aujourd'hui*, estime Pierre Seillant, *nous sommes admirés par les petits clubs et respectés par les grands. On ne reverra pas de sitôt une ville de 11 800 habitants remporter une Coupe d'Europe (la Coupe Korac en 1984) et un titre national. Orthez fait du bien au basket français. Notre victoire est une bouffée d'air pur ; elle devrait donner des idées à certains. Si Villeurbanne a été un modèle pour nous, je pense que nous pouvons servir de modèle à de petites villes comme Cholet, par exemple, qui accède en Nationale I cette année. »*

La métamorphose d'Orthez est en effet exemplaire. Equipe régionale et amateur il y a quinze ans, l'Elan s'est adapté progressivement aux nécessités de la compétition de haut niveau. *« C'était marche ou crève*, se souvient Pierre Seillant, *à l'évocation de l'arrivée du premier professionnel américain en Béarn, en 1973. Bagnolet, un patronage comme nous, est mort de n'avoir pas su ou pas pu s'adapter ; Bordeaux et Graffenstaden aussi. »*

Aujourd'hui, à Orthez comme ailleurs, les Américains, les naturalisés, les presque Français et les anciens étrangers grouillent sous les paniers. Mais l'EBO n'a pas vendu son âme.

Fidélité

« Ce sont les Américains qui s'adaptent à nous, pas l'inverse », insiste Pierre Seillant, fier de préciser que *« sur dix joueurs, cinq sont nés en Aquitaine : Alain et Didier Gadou, Frédéric Hufnaghel, Pascal Laperche et Christian Ortéga. Peu d'équipes peuvent en dire autant »*. Grâce aux conceptions de jeu très collectives de l'entraîneur américain George Fischer et à l'ambiance familiale du club, les étrangers sont vite à l'aise. Arrivé il y a douze ans du Cameroun, Mathieu Bisseni, valeureux capitaine de trente-cinq ans, se proclame aujourd'hui plus Béarnais qu'Africain. Même itinéraire pour Paul Menderson, un Américain débarqué en 1979, naturalisé depuis, pour qui la vie n'aurait plus le même goût sans les gueuletons d'après-match à l'hôtel-restaurant Moulia sur la place d'Armes. Les vedettes américaines comme Carter et Richards sont *« nourris à la sauce béarnaise »*, selon l'expression du président Seillant, pour qui *« la force du club, c'est qu'il n'y a pas de star »*.

Fidélité des joueurs donc. Fidélité du public aussi. *« La vente des billets représente les deux tiers des ressources du club »*, indique Pierre Seillant. Fidélité enfin du sponsor, Etorki, un producteur local de fromages de brebis, qui sera invité à faire un geste pour la saison prochaine. En vue de la Coupe d'Europe des champions, Orthez souhaite, en effet, se renforcer avec un ou deux joueurs français (on parle de Haquet et de Szanyiel), dans l'espoir de passer les deux tours préliminaires et de se mesurer aux grandes capitales européennes en poule finale. Il faudrait pour cela que le budget du club puisse passer de 5,5 millions à 7 millions de francs. *« Je sais déjà que ce ne sera pas possible »*, avoue Pierre Seillant, après le refus du conseil régional d'Aquitaine et du conseil général des Pyrénées-Atlantiques de subventionner l'EBO. Pas question non plus d'attendre une aide substantielle de la ville d'Orthez ; la subvention municipale de 55 000 F (1 % du budget du club) ne sera que faiblement revalorisée. Pierre Seillant le comprend mieux que quiconque puisqu'il est aussi premier adjoint au maire, chargé des finances.

Pour affronter l'Europe, l'Elan béarnais devra surtout compter sur son public, dans une salle dont la capacité pourrait être portée de quatre mille cinq cents à cinq mille cinq cents places pendant l'été.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

TAUROMACHIE

La Feria de Nîmes

AFP

Le public est venu en masse assister à la traditionnelle Feria de Nîmes, qui s'achevait le 19 mai. Les « toros » n'étaient cependant que de modestes bêtes de combat, comme en témoigne l'attitude de ce produit de l'élevage Manolo Gonzales, offert au torero nîmois Christian Montcouquiol, dit Nimeno II.

VOILE

La « Liberté » pour Loizeau et Patrick Tabarly

Partis de Deauville le 4 mai et arrivés au pied de la statue de la Liberté, à New-York, lundi 19 à 1 heure 27 minutes (5 heures 27 minutes GMT), les français Eric Loizeau et Patrick Tabarly (frère du double vainqueur de la Transatlantique anglaise en solitaire), à bord du catamaran *Roger et Gallet*, ont remporté la Course de la Liberté organisée pour commémorer le centième anniversaire du transport par la frégate *Isère* de la célèbre statue offerte aux Américains par la France.

Cette course de 3 300 miles (6 100 kilomètres) qui réunissait huit multicoques avec deux équipiers à bord, a été dominée par les catamarans de taille moyenne (22 à 23 mètres). Derrière le vainqueur, on retrouve en effet *Atlantic Liberté* (ex-*Crédit agricole* de Philippe Jeantot), mené par Bruno Peyron et Denis Hureau et *Jean Stalaven* de Dominique Marsaudon et Paul Vatine.

Les forts vents rencontrés au départ sur une mer hachée puis une forte dépression après quelques jours de course, n'ont pas permis aux trois maxi-catamarans engagés, *Charente-Maritime 2* de Pierre et Philippe Follenfant, *Formule Tag* de Michael Birch et Walter Greene et *Royale* de Loïc Caradec et Philippe Facque, habituellement manœuvrés par une dizaine d'équipiers, d'exploiter leur potentiel supérieur de vitesse. *Royale* a le trimaran à foils de François Boucher et Jacques Delorme qui a démâté.

Outre une dotation intéressante (900 000 francs de prix dont 200 000 francs aux vainqueurs), la Course de la Liberté aura permis aux navigateurs de tester des modifications de gréements (focs sur enrouleurs) destinés à faciliter les manœuvres dans la perspective de la Route du Rhum, en novembre, où les grands multicoques seront menées par des solitaires.

G.A.

FOOTBALL

Six mesures pour freiner l'inflation des salaires

La santé économique du football professionnel et la surenchère sur les salaires et les transferts, pratiquée par les clubs les plus riches, ont été au centre des débats de l'Assemblée générale de la Ligue nationale de football (LNF), réunie le 17 mai à Toulouse. Président de la LNF, M. Jean Sadoul a proposé six mesures qui ont été adoptées : limitation du nombre de contrats professionnels par clubs, prélèvement sur les recettes des matches de coupe d'Europe ; plafonnement des aides de la Ligue en fonction de la masse salariale ; limitation du remboursement des salaires des internationaux ; relégation immédiate des clubs qui déposent leur bilan en cours de saison.

TENNIS

Rome ouvre le chemin

Le Tchécoslovaque Ivan Lendl, numéro un mondial, a remporté pour la première fois les Championnats internationaux d'Italie de tennis sur terre battue. Le champion du monde en titre a triomphé dimanche 18 mai, à Rome, sous un soleil très chaud (40 degrés sur le central), de la révélation du tournoi, l'Espagnol Emilio Sanchez, trente-quatrième mondial, en quatre sets (7-5, 4-6, 6-1, 6-1).

Comme à son habitude, Lendl a été long à trouver la bonne cadence. Il a été ainsi mené 3-0 au premier set devant un joueur marquant des points avec un coup droit lifté et des volées bien négociées. Mais le Tchécoslovaque a ensuite réglé la longueur de ses puissantes balles et il est bien revenu dans le match pour remporter le premier set avec un break dans le onzième jeu.

Lendl a donné alors l'impression de se diriger vers un succès aisé quand il a réussi à prendre le service de Sanchez dès l'ouverture de la deuxième manche. Or l'Espagnol, profitant d'une légère défaillance physique de son adversaire, est revenu à 4 partout avant de s'adjuger le set sur le service de Lendl.

Curieusement, Sanchez n'a pas profité de l'ascendant qu'il venait de prendre sur le Tchécoslovaque. Au contraire, c'est ce dernier qui, en retrouvant toute la puissance et la précision, notamment de ses coups droits, a exécuté son rival, incapable de réagir à ses multiples accélérations.

En gagnant au Foro-Italico, Lendl s'est adjugé sa cinquième victoire sur le circuit 86 après celles enregistrées à Philadelphie, Boca-West, Milan et Fort-Myers, sans compter son succès dans le Masters 85, à la mi-janvier. Il avait ensuite perdu à Chicago (contre Becker) et Forest-Hills (contre Noah). Son triomphe romain vient à point nommé à un peu plus d'une semaine de l'ouverture des Internationaux de France, au stade Roland-Garros à Paris, où il tentera de récupérer un titre perdu l'an dernier en finale contre le Suédois Mats Wilander.

Sanchez sera aussi un joueur très en vue en France. Ce garçon, qui aura vingt et un ans le 29 mai, a réussi à Rome le plus beau tournoi de sa courte carrière professionnelle en éliminant des joueurs comme l'Allemand de l'Ouest Boris Becker, numéro cinq mondial, et surtout Mats Wilander, numéro deux mondial, grand spécialiste de la terre battue mais, il est vrai, toujours décevant avant le rendez-vous de Roland-Garros.

Vainqueur cette année à Nice et à Munich – des tournois secondaires, contrairement à celui de Rome, – Sanchez espère être dans les vingt premiers à l'ATP après sa performance romaine et être ainsi désigné tête de série à Paris. Pour les vedettes en place, il vaudrait mieux qu'il le soit car rencontrer ce véloce Espagnol au premier tour des Internationaux de France, ne serait pas un cadeau même pour les plus côtés sur le circuit...

Yannick Noah, qui a pour sa part perdu le titre italien, a montré pendant une semaine à Rome qu'il avait le potentiel à la fois moral, physique et technique pour aborder le tournoi de Roland-Garros dans les meilleures conditions. Malgré une légère blessure au tendon d'Achille, qui l'a certes perturbé, le numéro un français a eu, en effet, un comportement très satisfaisant sur la terre battue romaine. Il devait d'ailleurs reconnaître que jamais, depuis sa victoire de Roland-Garros en 1983, il n'avait retrouvé un tel niveau de jeu.

Noah-Forget en double

Numéro quatre mondial depuis sa victoire dans le tournoi de Forest-Hills, à New-York, Noah, auparavant finaliste à Monte-Carlo après un succès sur le Suédois Mats Wilander, a été tout près de confirmer à Rome la victoire sur le Tchécoslovaque Ivan Lendl acquise, la semaine précédente, à New-York. En demi-finales, il a été en possession d'une balle de match, mais la fatigue, une certaine frustration à cause d'une décision qu'il estima injuste et un retour en force de son adversaire l'ont empêché de renouveler sa performance américaine.

Afin de ne pas hypothéquer ses chances en simple, Noah ne s'alignera pas dans le double de Roland-Garros, qu'il avait remporté en 1984 associé à Henri Leconte. Pourtant, il forme actuellement avec Guy Forget une des meilleures paires du monde. Après avoir gagné à Monte-Carlo, les deux Français se sont imposés à Rome en battant dimanche les vétérans Mark Edmondson et Sherwood Stewart (7-6, 6-2). *« Nous formons une équipe de copains. Nous jouons de mieux en mieux. Guy a tendance en simple à perdre sa concentration. Avoir quelqu'un à côté de lui est un bien pour sa confiance. On se complète bien. Mais on peut encore s'améliorer »*, devait dire Noah.

Toutefois, à Roland-Garros, Forget, qui est actuellement numéro un mondial en double, fera équipe avec son partenaire du début d'année, l'Américain Peter Fleming, ancien équipier de John McEnroe. Quant à Henri Leconte, il jouera à Paris avec... Stewart, qui sera à ses côtés en double pour le reste de l'année 1986.

BOXE

Teofilo Stevenson triple la mise

Les pugilistes cubains ont confirmé leur domination sur la boxe mondiale amateur en remportant sept des douze titres mis en jeu à Reno, lors des championnats du monde qui se sont achevés le 18 mai.

Le héros de cette compétition a été le poids super-lourd Teofilo Stevenson, sacré pour la troisième fois de sa longue carrière. Le triple champion olympique (1972, 1976 et 1980), qui s'est du même coup attribué son troisième titre de champion du monde (couronné d'abord en 1974, puis de nouveau en 1978), a démontré à trente-cinq ans que le poids des années n'avait aucune prise sur lui et qu'il possédait encore cette exceptionnelle puissance de frappe.

Il a remporté deux de ses trois combats avant la limite (à chaque fois à la deuxième reprise). Seul le Soviétique Vycheslav Iakovlev, néanmoins surclassé aux points (4-1) l'a obligé à disputer trois reprises en demi-finale. Quant à son malheureux adversaire de la finale, l'Américain Alex Garcia, il aura eu au moins la (faible) consolation de tenir quand même sept minutes devant cette véritable « machine à frapper » qu'est Stevenson, après avoir été expédié par deux fois au tapis dans la deuxième reprise, obligeant ainsi l'arbitre à mettre fin à son supplice. *« Je vais me préparer d'ores et déjà pour conquérir un quatrième titre de champion olympique à Séoul*, a déclaré le champion cubain. *Après cela, il sera toujours temps de penser à la retraite... »*

CYCLISME

Glaus, le sprinter marathonien

Bordeaux-Paris, nouvelle formule, sans entraîneur, open et... ouvert à tous, a permis au Suisse Gilbert Glaus, ancien champion du monde amateur, de remporter, dimanche 18 mai, la victoire la plus importante de sa carrière professionnelle. Une victoire qui s'est longtemps fait attendre puisque le routier helvétique, incorporé à l'équipe Peugeot, est âgé de trente ans.

Déjà vainqueur d'une étape du Tour de France, sur les Champs-Elysées, ce bon coureur, très intermittent, a tiré profit, en la circonstance, de sa pointe de vitesse pour gagner une épreuve de longue haleine, dont la distance frise les 600 kilomètres. Il a en effet battu au sprint Gallopin et Vallet, avec lesquels il s'était détaché en fin de parcours, justifiant ainsi la principale qualité qu'on lui connaissait : la rapidité aux arrivées. Le prix de cette performance s'élève à 50 000 F et représente un gain de l'ordre de 3 000 F de l'heure ou, si l'on préfère, de 85 F par kilomètre.

Moins heureux, Loïc Le Flohic est resté seul en tête pendant 440 kilomètres pour la gloire, mais il a renoué avec une tradition des grands marathoniens qui appartient à la légende du Bordeaux-Paris.

L'amateur Hervé Deeriac, qui fut le meilleur de sa catégorie et de la centaine de cyclotouristes courageux qui avaient tenté l'expérience, a contribué avec un évident mérite à la construction du derby de la route, qui doit devenir, selon la volonté des organisateurs, une manifestation de masse destinée à promouvoir l'image de la bicyclette. Cependant, la participation est restée relativement modeste par rapport à celle d'un Paris-Roubaix cyclotouriste ou d'un brevet des randonneurs des Alpes qui réunissent plusieurs milliers de concurrents. Dans ces conditions, peut-on parler d'une réussite ? On souhaite que le Bordeaux-Paris soit sauvé, tout en s'interrogeant sur son avenir qui demeure aléatoire.

J. A.

MOTOCYCLISME

Lawson chevauche devant

En l'absence de l'Américain Freddie Spencer (Honda), toujours écarté des circuits par une tendinite au poignet droit, son compatriote Eddie Lawson (Yamaha) a brillamment remporté, dimanche 18 mai à Monza, le grand prix motocycliste d'Italie dans la catégorie des 500 centimètres cubes. Le champion du monde 1984 a pris la tête dès le départ pour ne plus le quitter pendant les vingt-cinq tours de la course, malgré le retour de son compatriote et coéquipier Randy Mamola. Le triomphe de Yamaha a été complété par les troisième et quatrième places de l'Américain Mike Baldwin et du Français Christian Sarron.

La course des 250 centimètres cubes a été marquée par un extraordinaire duel entre le Vénézuélien Carlos Lavado (Yamaha) et l'Allemand de l'Ouest Anton Mang (Honda) qui l'a finalement emporté. Le Français Jean-François Balde, dont la Honda était équipée d'une caméra permettant de vivre l'épreuve « de l'intérieur », a terminé troisième.

NATATION

Caron domine Gross

Stephan Caron n'a toujours pas trouvé son maître. Vainqueur, dimanche 18 mai à Monaco, du 200 mètres nage libre au cours duquel il a nagé à côté de l'Allemand de l'Ouest Gross, recordman du monde de la distance, le nageur de Rouen a, du même coup, mérité sa sélection pour les championnats du monde.

Au cours de cette course, sans se préoccuper de son rival, Caron réalisait un excellent départ, virait en tête aux 50 mètres (26 s 52 contre 26 s 71 à Gross), se faisait dépasser à la mi-course (55 s 45 contre 55 s 41 à l'Allemand) avant de reprendre l'avantage dans la troisième longueur de bassin. L'écart à l'arrivée atteste d'une domination importante. Fidèle à sa ligne de conduite, et comme toujours modeste dans le triomphe, le nageur de Rouen trouvait des circonstances atténuantes au recordman du monde : *« Jusqu'aux 150 mètres, j'ai crains qu'il ne place un démarrage. Ne voyant rien venir à l'amorce de la quatrième longueur, j'ai su à ce moment que j'avais gagné. Mais il ne faut pas en tirer des conclusions hâtives. Michaël n'a pas été battu sur sa valeur. Je pense qu'il est en retard dans sa préparation et qu'aujourd'hui on n'a pas vu le vrai Gross. »*

Les événements n'allaient pas tarder à lui donner raison. Quelques minutes après son échec sur 200 mètres, Michaël Gross connaissait une nouvelle fois la défaite. Chronométré au 100 mètres papillon en 56 s 62, il était devancé cette fois par l'Italien Fabrizio Rampazzo.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

FRANCE-GRANDE-BRETAGNE

L'équipe de France de décathlon a dominé sa rivale britannique par 31 579 points à 31 231, les 17 et 18 mai à Arles. Individuellement, le Britannique Daley Thompson, champion olympique, a réussi le meilleur total (8 667 points), sans approcher son record du monde. Le Français William Motti a terminé deuxième (8 006).

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dernière journée)

*Villeurbanne b. Orthez	109-95
*Limoges b. Monaco	108-95
*Antibes b. Challans	109-96
*Saint-Etienne b. Tours	99-90

Classement final. – 1. Orthez, 25 pts ; 2. Villeurbanne, 24 ; 3. Limoges, 22 ; 4. Challans, 21 ; 5. Antibes, Monaco, 20 ; 7. Saint-Etienne, 19 ; 8. Tours, 17.

Jeu à XIII

COUPE DE FRANCE

Le Pontet (Vaucluse) a battu Saint-Estève (Pyrénées-Orientales), 35 à 10, samedi 17 mai à Narbonne, en finale de la Coupe de France.

Natation

RECORD DE FRANCE

Karyn Faure a amélioré le record de France féminin du 1 500 mètres nage libre en réussissant 16 min. 43 sec. 85/100, dimanche 18 mai à Monaco. L'ancien record était détenu par Laurence Bensimon en 16 min. 44 sec. 49/100.

Rugby

COUPE DE FRANCE
(Demi-finales)

A Castelnaudary :	
Aurillac b. Hyères	26-15
A Valence :	
Béziers b. Grenoble	20-15

Volley-ball

FRANCE-BULGARIE

Pour son dernier match de préparation avant le pré-mondial organisé du 20 au 25 mai, au stade Pierre-de-Coubertin à Paris, l'équipe de France a battu la Bulgarie par 3 sets à 0 (15-5, 15-12, 15-11), samedi 17 mai à Marseille.

société

L'ACCIDENT DE TCHERNOBYL

La « Pravda » critique l'insuffisance des informations fournies aux Soviétiques

Plus de trois semaines après l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl, les *Izvestia* ont annoncé, dimanche 18 mai, qu'une onzième personne – un pompier – est décédée des suites de la catastrophe. Pour sa part, le spécialiste américain des greffes de la moelle osseuse, M. Robert Gale, de retour de Moscou, a indiqué que l'accident avait fait treize morts et quelques trois cents blessés.

A Tchernobyl, la température du réacteur accidenté continue à baisser et n'excédait pas, samedi soir, 200 à 250 degrés Celsius, si l'on en croit le vice-premier ministre, M. Ivan Silaev. L'heure est maintenant à la décontamination des terres autour de la centrale, qui va demander *« d'assez longs travaux de recherche scientifique »*.

En URSS encore, la *Pravda* a, pour la première fois dimanche, critiqué le manque d'informations fournies aux Soviétiques à la suite de l'accident de Tchernobyl. *« L'information parfois tardive sur la situation réelle à la centrale accidentée »* a eu pour effet de semer l'incertitude parmi les habitants de la région, écrit le quotidien. *« Cela doit nous servir de leçon : il faut faire confiance aux gens »*, ajoute la *Pravda*. Vingt-deux jours après la catastrophe *« l'inquiétude demeure (...) bien qu'il n'y ait pas eu de panique »*.

Un responsable des Komsomols (Jeunesse communiste) de la centrale de Tchernobyl a, d'autre part, été limogé pour n'avoir *« pas été vu le jour de l'accident »* et pour *« ne pas avoir participé aux secours »*, indique la *Komsomolskaïa Pravda*.

En Europe occidentale, cinq mille Luxembourgeois ont manifesté à Dudelange contre la mise en service de la centrale de Cattenom (Moselle), à 20 kilomètres de la frontière franco-luxembourgeoise. Un millier de personnes ont fait de même à Strasbourg pour réclamer l'arrêt de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin).

Mais c'est en Allemagne fédérale que la contestation antinucléaire a pris le plus d'ampleur. Cent trente-deux policiers – dont vingt-quatre ont été hospitalisés – ont en effet été blessés, dimanche, lors de manifestations qui avaient rassemblé quelque trois mille cinq cents manifestants devant le site de la future usine de retraitement des combustibles irradiés de Wackersdorf, dans le sud du pays.

De son côté, le chancelier Helmut Kohl s'en est pris, dimanche, au numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev. Il reprochait à ce dernier d'avoir gardé le silence sur la façon dont l'URSS comptait dédommager les pays occidentaux après les retombées de la catastrophe de Tchernobyl. Dans un message au président du conseil italien, M. Bettino Craxi, le chancelier Kohl demande d'autre part l'organisation d'une conférence internationale sur le nucléaire. Celle-ci porterait sur des mesures communes à prendre pour assurer la sécurité dans les centrales nucléaires du monde entier et étudierait les moyens les plus efficaces de protection contre les émissions radioactives consécutives à des accidents nucléaires.

En France, quatre à cinq mille tonnes de choux-fleurs produits dans le nord-Finistère n'ont pu être vendus et ont été déversés dans les champs où ils vont pourrir, et, à Nice, les ventes de fruits et de légumes ont chuté de 40 % ces derniers jours, nous indiquent nos correspondants régionaux.

Les témoignages des pompiers

De notre correspondant

Moscou. – Les autorités soviétiques ont sèchement rejeté, dimanche 18 mai, la demande de dédommagement formulée le même jour à Munich par le chancelier Kohl pour les dommages subis par les agriculteurs ouest-allemands à la suite de la catastrophe de Tchernobyl. Il s'agit d'une exigeance *« arrogante »* et *« sans fondement »*, écrit Tass. L'agence relève avec indignation que le chancelier s'exprimait devant un rassemblement de Sudètes, des Allemands chassés de Tchécoslovaquie par l'armée rouge il y a plus de quarante ans. *« Bonn a probablement oublié ses devoirs envers le peuple soviétique pour les malheurs, les assassinats, les destructions et les souffrances infligés à chaque famille par le fascisme allemand. Mais ici rien n'a été oublié »*, ajoute Tass.

Les *Izvestia* ont publié dimanche un reportage à l'hôpital numéro 6 de Moscou, où sont soignés les grands malades irradiés évacués de la centrale de Tchernobyl. Il s'agit surtout de pompiers, dont cinq sont déjà décédés. Le quotidien du soir décrit les transfusions de sang, les transplantations de moelle osseuse, et insiste à la fois sur l'héroïsme tranquille des patients et la propreté de l'hôpital où ils sont traités. Un pompier biélorusse âgé de trente ans, Yvan Chavrei, raconte ainsi comment avec ses camarades il est monté à deux reprises, dans la nuit du 26 au 27 avril, sur le toit du réacteur numéro 4 en feu. Ils ne pouvaient y rester que quinze à vingt minutes chaque fois ; épuisés, ils n'en descendaient que pour s'allonger dans les ambulances.

Un autre pompier, Andreï Polovinkine, fait également l'éloge de ses compagnons ainsi que de son chef, un lieutenant qui *« savait parfaitement »* qu'il serait lui aussi irradié, mais a tenu à monter quand même sur le toit. Les *Izvestia* écrivent que les sapeurs n'ignoraient rien des risques qu'ils couraient. On peut légitimement mettre en doute cette affirmation dans la mesure où les pompiers ont été dans les premières heures exposés à des doses mortelles de radiations et ont déversé de l'eau, ce qui a éteint l'incendie du toit mais a provoqué sans doute des dégâts plus importants dans le cœur du réacteur lui-même. Le graphite qui entoure l'uranium brûle en effet au contact de la vapeur... Les premières équipes de pompiers dépêchées sur place pensaient visiblement avoir affaire à un incendie « ordinaire ». Ce qui explique peut-être que les autorités locales aient tardé à avertir Moscou qu'une catastrophe majeure venait de se produire.

La *Pravda* de ce lundi 19 mai décrit abondamment le nouveau matériel destiné à combattre les conséquences de la catastrophe. Il s'agit notamment d'un bulldozer téléguidé à chenilles pesant 19 tonnes, construit à Tcheliabinsk, dans l'Oural. Cet engin a été livré directement de Tcheliabinsk à Kiev par avion. D'autres appareils télécommandés du même genre devraient être livrés d'urgence.

La *Pravda* évoque également les lettres envoyées de tout le pays à Tchernobyl et proposant l'assistance de simples citoyens. *« Je suis physicien, j'ai trente ans, je suis en bonne santé et je pourrais être utile »*, écrit l'un d'eux.

Un couple de Leningrad a envoyé plus de 1 000 roubles pour venir en aide aux victimes, et un professeur de musique de Tbilissi (Géorgie) a proposé sa maison pour héberger pendant cet été des enfants évacués de Tchernobyl.

Les médias soviétiques insistent sur l'effort de solidarité qui se développe dans le pays. Un compte bancaire a été ouvert à Moscou, où sont centralisées les aides financières destinées aux victimes de la catastrophe. On parle d'autre part de concerts qui pourraient être organisés prochainement et dont les recettes serviraient à venir en aide aux évacués et aux malades. Une célèbre chanteuse soviétique, Ala Tougatcheva, aurait proposé ses services en ce sens.

La propagande ne perd pourtant jamais ses droits. Les médias continuent à dénoncer la façon dont la catastrophe a été présentée à l'Ouest. Tass s'indigne en particulier du *« faux grossier »* qui a été présenté par les chaînes de télévision américaines ABC et NBC et repris par des chaînes italiennes. Le film qui était montré était censé représenter la centrale de Tchernobyl. Les télé-spectateurs italiens ont cependant reconnu un hôpital de la région de Trieste...

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. CARIGNON VEUT RÉACTIVER LE CONSEIL D'INFORMATION NUCLÉAIRE

M. Alain Carignon, ministre de l'environnement, a souhaité dimanche 18 mai, au cours de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », que soit recréé un conseil d'information sur la sécurité nucléaire *« comme celui que la gauche a supprimé quand elle est arrivée au pouvoir »*.

Institué le 19 février 1978 à la demande de M. Valéry Giscard d'Estaing, le Conseil d'information électronucléaire avait pour mission non pas d'informer les Français mais de proposer au gouvernement les mesures permettant de le faire. Composé de dix-huit membres – quatre maires, six écologistes, deux médecins, deux journalistes et quelques personnalités – présidé par M[me] Simone Veil, alors ministre de la santé et de la famille, le conseil a proposé au gouvernement que le service central de protection contre les radiations ionisantes (SCPRI) publie son rapport annuel et informe les municipalités proches des centrales des mesures de radioactivité prises localement. Ces deux propositions ont été acceptées et mises en œuvre.

Un document expliquant ce que sont les plans ORSECRAD a été publié par le conseil d'information, des colloques ont été organisés sur les autres sujets, puis l'intérêt est retombé et le conseil est entré en léthargie. Le gouvernement de M. Mauroy a cru pouvoir tirer les conséquences de cet état en supprimant l'institution, le 14 octobre 1982. Il reste donc aujourd'hui à imaginer un nouvel organisme qui ferait la synthèse et la traduction des informations détenues par le CEA, la COGEMA, EDF, le SCPRI et tous ceux qui travaillent sur l'énergie nucléaire, puis les livreraient au public sous une forme claire.

ENVIRONNEMENT

GREENPEACE « DÉTOURNE » UN BATEAU-POUBELLE

Le *Sirius*, navire de l'organisation Greenpeace, a intercepté vendredi 16 mai, au large de Gibraltar, un bateau-poubelle britannique le *Mediterranean-Shearwater* », qui faisait route vers la Grande-Bretagne avec du *fuel* irradié en provenance d'une centrale nucléaire italienne. Plusieurs militants écologistes sont montés à bord du cargo britannique et ont hissé le pavillon de Greenpeace. Cette action tendait à démontrer la vulnérabilité des transports de matières radioactives face à une éventuelle action terroriste.

● *Braconniers sévèrement condamnés.* – Retrait du permis de chasse pour plusieurs années, confiscation des fusils, confiscation d'un véhicule tout terrain, amendes diverses, 75 000 F de dommages et intérêts à verser à des associations de chasseurs et de protection de la nature, plus les frais du procès, telle est la sévère condamnation que vient d'infliger le tribunal correctionnel de Valence à un « gang » de vingt-deux braconniers – dont plusieurs maires et présidents de sociétés de chasse – pris en *flagrant délit* dans le parc naturel du Vercors (Drôme). Dans un communiqué, la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature souhaite qu'un tel jugement décourage désormais le vandalisme à l'égard de la faune sauvage.

ÉDUCATION

● *Démission du doyen de la faculté des sciences de Brest.* – Le doyen de la faculté des sciences de Brest, M. Alain Le Bihan, a remis vendredi 16 mai sa démission au président de l'Université de Bretagne occidentale (UBO) pour protester contre le projet de loi sur les universités qui est selon lui, *« le texte le plus néfaste qui ait jamais régi l'université française »*. Faisant référence à la proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 12 avril), M. Le Bihan a notamment exprimé sa crainte de voir les petites et moyennes universités de province transformées en simples « collèges universitaires ».

DÉFENSE

A DJIBOUTI

Dix-neuf victimes dans l'accident d'un Breguet-Atlantic

Un avion français de surveillance maritime Breguet-Atlantic, temporairement basé à Djibouti, s'est écrasé, dimanche matin 18 mai, contre la montagne du Day, à l'ouest de Tadjourah, à une quarantaine de kilomètres au nord de Djibouti. En début de matinée, lundi 19 mai, les *corps de seize des dix-neuf occupants* avaient été retrouvés. A propos des trois disparus, les autorités militaires françaises à Djibouti *ont précisé qu'il ne restait aucun* espoir de les retrouver vivants.

Quatorze membres d'équipage et cinq autres militaires français *avaient pris place* à bord du Breguet-Atlantic, un biturbopropulseur de la marine nationale spécialisé dans la surveillance maritime et la lutte anti-sous-marine. *Basé* en océan Indien depuis le territoire de Djibouti, l'appareil était normalement rattaché à la base de Nîmes-Garons. Il effectuait une mission de routine. Les conditions atmosphériques étaient mauvaises dans la région. On ignore actuellement les causes de cet accident et une commission d'enquête a été envoyée sur place. MM. François Mitterrand et Jacques Chirac ont fait parvenir un *message de condoléances* aux familles des victimes et à la marine.

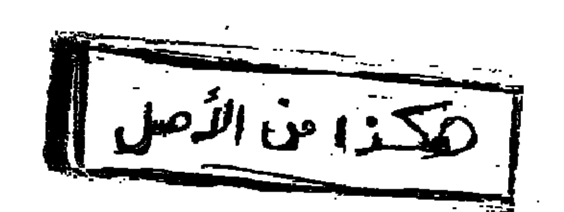
Depuis son entrée en service il y a une vingtaine d'années, le Breguet-Atlantic a enregistré trois graves accidents. A ce jour, la marine nationale peut en déployer trente-trois *répartis* à *Nîmes-Garons* (Gard) et à Lann-Bihoué (Morbihan). De ces deux bases, des Breguet-Atlantic sont détachés pour *des missions permanentes ou temporaires* outre-mer, particulièrement à Djibouti, où la France entretient trois mille hommes.

L'armée américaine commande des réacteurs d'avion à la SNECMA et à General Electric

L'armée de l'air américaine a passé une nouvelle commande de 461 millions de dollars (plus de 3,2 milliards de francs) pour cent quatre-vingt-dix-sept réacteurs à CFM International, filiale commune de General Electric (Etats-Unis) et *de la SNECMA (France)*. Ces réacteurs F-108 (nos militaires du CFM-56-2B1, de 10 à 12 tonnes de poussée) sont destinés à la « remotorisation » de quarante-trois avions-citernes de l'armée de l'air américaine. Les livraisons commenceront en juillet 1987.

Ce contrat porte à six cent quatre-vingt-onze le nombre total des moteurs que CFM International produira pour le programme de « remotorisation » des avions-citernes. A ce jour quarante-cinq KC-135 « remotorisés » sont déjà en service aux Etats-Unis, ainsi que quatre C-135-FR en France. Ces appareils sont *des Boeing-707 modifiés pour ravitailler* en vol des avions de combat.

CFM International prévoit d'obtenir de nouveaux contrats de « remotorisation » pouvant aller jusqu'à cinq cents appareils supplémentaires, soit plus de deux mille moteurs. Les contrats obtenus sont partagés à égalité entre General Electric et la SNECMA.



Cannes 86

DES films, des films, des films au dernier week-end du Festival. Les projections se bousculent, comme s'il s'agissait de rattraper le temps perdu, les occasions manquées. Se succèdent les deux hommages, à Orson Welles et à Simone Signoret, les contes drolatiques des deux pince-sans-rire américains, Jim Jarmusch et Woody Allen, les deux films où l'ex-macadam cow-boy, Jon Voight, entame sa carrière d'homme mûr et ravagé.

LE cinéma australien, qui n'est plus si flambant qu'avant envoie une histoire d'aborigènes. Quant aux Soviétiques, imperturbables, ils s'obstinent à exporter les grandes machines historiques de Serge Bondartchouk.

LE DERNIER WEEK-END

SÉLECTION

L'humour vient de New-York

« Hannah et ses sœurs », de Woody Allen

Woody Allen dit que la vie
ne peut être tout à fait
mauvaise puisque
sur cette terre
il y a un Fred Astaire
(le Monde du 17 mai).
Nous lui retournons
le compliment,
la vie est bonne
puisque, bon an mal an
il y a un film de Woody Allen
sur nos écrans.

HANNAH *et ses sœurs* est une histoire de famille rythmée par l'arrivée sur la table de la salle à manger de trois dindes bien dorées. Une par an, une par sœur, le soir de Thanksgiving. Au cours de ces trois années donc, Mickey (Woody Allen), divorcé de Hannah (Mia Farrow), aura épousé Holly (Diane Wiest), tandis que Lee (Barbara Hershey), mariée à Frederick (Max von Sydow), aura eu une liaison avec Eliott (Michael Caine), le nouveau mari de Hannah. La mère des trois sœurs (Margaret O'Sullivan) aura pris quelques cuites, le père (Lloyd Nolan) se sera remis au piano pendant la fête.

Des gens comme les autres, sauf qu'ils sont musiciens, écrivains, comédiens, peintres, et que l'angoisse des saltimbanques, réussis *ou ratés, est plus palpable, plus* expressive que celle des géomètres.

Avec *Hannah*, contemporain, familier, new-yorkais, mêlant très intimement des éléments de sa propre vie à la fiction, Woody Allen retrouve la veine de *Manhattan* ou de *Annie Hall*, mais rarement il a été plus drôle dans ses aphorismes définitifs, et jamais plus audacieux dans la simplicité.

Utilisant les procédés les plus éculés, voix off pour « lire » les pensées de ses héros, cartons à l'ancienne pour « changer de chapitre », il fait tout passer, tout ce qui galope dans sa tête et trotte dans la nôtre ; le besoin d'amour, la peur de la mort, et, pourquoi pas, la recherche de Dieu, choses essentielles, existentielles. *On ne peut évidemment les supporter que si on les prend au tragique, mais surtout pas au sérieux.*

L'ouvre-boîtes et les nazis

La troupe entière est remarquable, mais Woody Allen se surpasse dans le rôle de Mickey, l'hypocondriaque aux regards de lémurien traqué par ses propres terreurs. Il est tout bonnement irrésistible. A-t-il une tache noire dans le dos ? C'est sûrement un cancer. Oui, mais la tache est sur la chemise, pas sur la peau. Il désire se convertir. A-t-il la foi ? Il rassure le prêtre : « *Je vendrai des œufs de Pâques au début pour aider.* » Lui demande-t-on « *pourquoi les nazis ont-ils pu exister ?* », il avoue : « *Comment répondre, je ne sais même pas me servir d'un ouvre-boîtes.* »

Il dit aussi : « *Le cœur a beaucoup de ressort pour un si petit muscle.* » C'est Woody Allen qui a du ressort et un peu de génie.

D. H.

« Down by Law », de Jim Jarmush

Jim Jarmush
montre l'Amérique
qu'on ne connaîtra jamais,
la vraie.
Une banlieue de l'univers
peuplée d'étrangers
qui poursuivent des rêves
déracinés, mais ne sont
en rien désespérés.

STRANGER Than Paradise (Caméra d'or à Cannes il y a deux ans), devenu aussitôt un « film-culte », révélait le talent d'un cinéaste tout à fait libre, tout à fait indépendant, jetant sur des héros ordinaires un regard mi-indulgent, mi-sévère. Un regard amical, sans excessive compassion. *Down by Law* plonge à nouveau dans ce monde triste et beau – une Louisiane débarbouillée de son folklore, à la moiteur proche du bayou, infestée de caïmans obèses, et l'errance drolatique de trois larrons calamiteux. Zack, un disc-jockey à la casse (le chanteur Tom Waits et sa voix d'insomnie) se fait virer par sa petite amie. Tandis qu'il tète son biberon de bourbon, on lui propose de convoyer une voiture. Le coffre est habité. Par un cadavre. Piégé.

Jack, un maquereau au rabais (le musicien John Lurie), se voit offrir une nouvelle tapineuse de choix. Dans une chambre d'hôtel sordide, elle est au lit. Il s'approche, les flics bondissent. La gosse a douze ans. Piégé.

Zack et Jack se retrouvent voisins de châlit au pénitencier. Ils n'ont rien à se dire, juste à se supporter. Quand leur cellule accueille un autre pensionnaire : Roberto, dit Bob, le plus gentil d'entre eux et le seul meurtrier des trois. Il est très gai, dessine une fenêtre sur le mur de leur prison. Son anglais n'est même pas basique, il est hypothétique. Il tente de communiquer en permanence, avec une bonne volonté irritante comme un urticaire.

Mais c'est lui, Bob, le ringard bavard, qui trouvera l'occasion de faire la belle. Patangeant dans les marais, poursuivis par les chiens, le froid, la faim, les vagabonds iront leur chemin. Comme dans un conte de fées, ils trouveront à la fin une petite cabane dans la forêt où une Blanche Neige immigrée fera cuire les spaghettis du salut. Bob restera à ses côtés, amoureux et repu. Zack et Jack s'en iront ailleurs, nulle part. Leur route se sépare, s'étaient-il jamais rencontrés ?

Un humour permanent, légèrement impassible, traverse cette comédie insolite dont les héros sans qualités sont plus proches de Buster Keaton que de Charlie Chaplin. Ils n'appellent pas à la tendresse, ils subissent les coups du sort qu'ils ont eux-même provoqués avec une dignité rigolarde. Ils sont drôles tout le temps. Les deux « yankees » sont puissamment aidés par la présence, dans le rôle de Bob, de Roberto Benigni, un mime étonnant, phénomène explosif d'efficacité roublarde.

Hommage au film de gangsters, à John Huston, à Samuel Fuller, *Down by Law* est photographié en noir et blanc par Robby Müller, l'opérateur de Wim Wenders. Pèlerinage somptueux aux sources du rêve, un bonheur. *Down by Law*, en fait, est un blues qui, au lieu de distiller un classique cafard poisseux, dispenserait une allègre mélancolie. Les trois pieds nickelés rouillés de Jim Jarmushe, chantent déjà dans nos mémoires.

DANIÈLE HEYMANN.

Hommages

Le Festival rend hommage aux grandes figures du cinéma. A Orson Welles et Simone Signoret, partis trop tôt. Mais les images ne meurent pas.

A Simone Signoret

Une caméra enregistre la mémoire des lieux : un coin de Neuilly, où, dans les années 30, une gamine s'amusait à lancer son béret dans l'air, la propriété d'Autheuil, en Normandie, la pièce où sont gardés les souvenirs d'une vie et d'une carrière, pour la plupart des bobines de films, fictions et documents sur pellicule, dans lesquels on a puisé.

L'hommage à Simone Signoret, produit par le Festival de Cannes et l'hebdomadaire *Télérama*, refuse la nostalgie et l'émotion. Certains spectateurs ont pu être déçus. Le réalisateur Chris Marker (son nom ne figure pas au générique) a retenu, fixé des moments pas forcément privilégiés – surtout en ce qui concerne les rôles à l'écran – mais pour lui caractéristiques d'une attitude devant l'existence, l'amour, l'histoire du monde et des gens, la justice et, bien sûr, la politique.

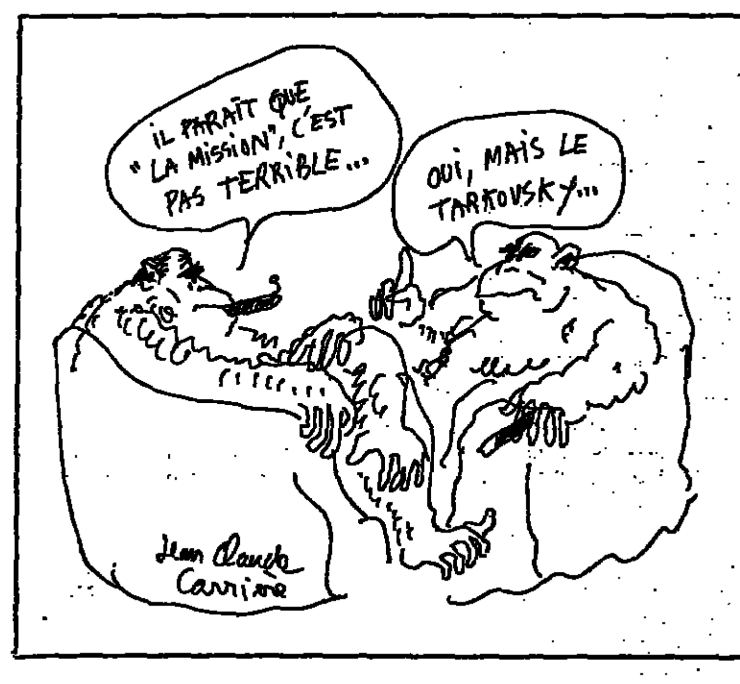
Pour lui, Simone était comme ça, il le sait. Il appartenait à la bande du couple Montand-Signoret.

J. S.

A Orson Welles

C'est une Oja Kodar belle, émouvante et émue qui a présenté l'hommage au Festival de Cannes à Orson Welles, en l'occurrence quarante minutes retrouvées du *Don Quichotte* (voir *le Monde* daté 11-12 mai). Certaines séquences étaient muettes, d'autres aveugles, le reste plutôt proche du brouillon sublime. Il est hors de question de juger ou commenter les fragments désordonnés d'une œuvre interrompue. On se souviendra, en revanche, comme d'éclats brisés du génie de Welles, de ces courtes visions de Francisco Reiguera en Don Quichotte dans les rues d'une ville moderne, à cheval sur sa Rossinante étique, son bol de barbier sur la tête, la lance au poing. Ou le même gentilhomme se baignant dans un tonneau de métal, apostrophant l'univers et sa Dulcinée, tandis qu'en arrière-plan scintille une réclame au néon pour la bière Cerveza Don Quichotte. Sans doute, le projet de Welles était extraordinaire. L'idée que nous pouvons désormais nous en *faire ne l'est pas moins.* C'est un des privilèges de l'inachevé.

M. B.



VEILLÉE D'ARMES

JEAN-CLAUDE Carrière, scénariste du film d'Oshima, Max mon amour, avait emmené secrètement avec lui les cousins de Max, ce chimpanzé dont Charlotte Rampling est amoureuse. A la taille de leurs cigares, on les devine producteurs. Comme tout le monde à Cannes, ils attendent, faussement désinvoltes, le résultat du palmarès.

Et ils supputent.

SECTIONS PARALLÈLES

« High Speed » et « Qui trop embrasse »

Caméra-espion, caméra-vérité

Dans la section « perspectives du cinéma français », un jeu de miroirs hitchcockien (raté) et des jeux de l'amour et du hasard très réussis.

UN film français dont le titre est *High Speed*, et dont l'action se situe à Francfort, ne peut passer *a priori* pour insignifiant. Ses auteurs, Monique Dartonne et Michel Keptur se sont, en effet, donné beaucoup de mal pour sortir des sentiers battus, dans cette coproduction avec l'Allemagne.

Une jeune Française, Edith (Mireille Perrier) vient à Francfort achever le montage d'un film de son amie Inge Berg, obligée de se rendre à Berlin. De ce film, elle ne sait rien. En regardant les rushes, elle s'aperçoit qu'un homme âgé, toujours le même, y a été suivi, *épié par la caméra. Or Edith elle-*même est filée et photographiée à son insu par un reporter américain surnommé Pulitzer (Bruce Thurman) payé pour l'espionner. Cet espionnage est en rapport avec le film de Inge. On a beau rassembler des souvenirs de cinéphile (*Blow-Up*, d'Antonioni, les suspenses hitchcockiens), on n'en comprend pas plus que l'héroïne et on est, comme elle, gagné par l'affolement...

A cette conception quelque peu « mégalo » du cinéma, on opposera la simplicité rigoureuse, la réalité moderne de *Qui trop embrasse*, de Jacques Davila, qui traite de l'amour et ses difficultés, de l'union et de la séparation des couples. Sujet bateau ? Non, puisque pour Davila, comme pour les comédiens qu'il a choisis et dirigés, il y avait quelque chose d'essentiel à dire, à filmer, à interpréter : une réaction en chaîne, une ronde des amants. Françoise (Tonis Marshall) renvoie Christian (Michel Gautier) auquel elle en préfère un autre. Christian souffre d'un bout à l'autre du film jusqu'à l'obsession. Il se confie à Nathalie (Anne Wiaszemsky) avec laquelle il travaille. Mais elle songe surtout à son propre problème : sa relation avec Marc (Andrzej Sewereyn). Or Françoise est quittée, à son tour par François (Christian Cloarec), beau mufle insensible. Puis elle tombe sur un gigolo, David (Thierry Ravel).

La construction du scénario, le mouvement et les changements de ton de la mise en scène, évitent le danger des sketches sucessifs. Ce qui arrive à tous les personnages est le résultat de leurs comportements, de leurs rapports à « l'air du temps », de leur manque de maturité parfois, et surtout des caprices de l'amour considéré comme une aventure permanente. Lorsqu'au bout de la chaîne apparaît la mère de Christian (Micheline Presle), le film glisse vers une sorte de poésie fantastique. Aucun film français d'auteur ne parle aussi bien, aussi intensément, du désir d'absolu dans *les sentiments*. Et du risque de s'y perdre.

JACQUES SICLIER.

SÉLECTION

« Runaway Train », d'Andrei Konchalovsky
« Desert Bloom », d'Eugene Corr

La deuxième carrière de Jon Voight

Le beau gigolo de Macadam Cowboy *s'est passablement endurci. Il fait la belle sur un train fou et joue les anciens combattants du côté du Nevada.*

UN pénitencier en Alaska, comme une grande forteresse médiévale prisonnière des glaces. A l'extérieur, la tempête par – 50 °C. A l'intérieur, des détenus dangereux et récidivistes, dont Manny (Jon Voight) est devenu l'idole pour s'être déjà évadé deux fois au grand dam de l'affreux gardien-chef moustachu. Le moustachu a juré d'avoir la peau de Manny, et Manny de mourir libre. Il se fait donc la belle avec un jeune benêt, Buck (Eric Roberts), en empruntant la canalisation des WC de la prison. Tous deux s'embarquent sur un train, au hasard, dont le chauffeur, cardiaque, meurt sitôt la locomotive déchaînée.

Konchalovsky, pour son deuxième film américain (après *Maria's Lover*) a repris un scénario d'Akira Kurosawa qui traînait dans les tiroirs d'Hollywood depuis longtemps et auquel le maître japonais avait renoncé, sans doute pour ne pas répéter l'histoire du *Chien enragé*, en bien des points semblable. La symbolique est la même, celle de la poursuite et du mariage inéluctable du voleur et du gendarme.

On ne peut pas dire que Konchalovsky ait traité ce noble sujet sur le mode allusif, Manny et Buck à bord du train fou s'infligent pas mal de sévices divers. Le gardien-chef hystérique les rejoint en hélicoptère, contre vents et tunnels, et finalement à quoi assistons-nous ? A la lutte sans issue et mortelle du Bien et du Mal. Elle est dure la vie du rail, et longue et lourde la métaphore de Konchalovsky : la Culpabilité embarquée sur le train du Destin et rattrapée par la Justice (elle-même sœur jumelle du Crime...), il faut vraiment aimer le chemin de fer pour apprécier ces délicatesses gelées.

Jon Voight, que l'on a connu jadis, dans *Macadam Cowboy*, est ici bien esquinté, un œil ravagé, une main broyée. Il est seulement boiteux dans *Desert Bloom* d'Eugene Corr, et un peu fêlé depuis la guerre. En 1950, il vit à Las Vegas avec Lily (Jobeth Williams) et la fille de celle-ci, Rosé (Annabeth Gish), treize ans, myope et gauche, dans toute l'ingratitude de son âge, au moment même où le gouvernement décide de procéder aux premiers essais atomiques sur le Nevada.

Entre la jeune fille complexée et l'ancien combattant alcoolique prêt à raser la Corée éclatent quelques scènes et, au loin, des bombes mystérieuses qui font fleurir dans le ciel clair du désert d'étranges champignons de fumée. Un assez beau film passe, une page de l'histoire se tourne, dont on sait, depuis Tchernobyl, qu'elle a encore de l'avenir. Ce qui n'aura pas, hélas, de conséquences immédiates sur le comportement des jeunes filles myopes.

MICHEL BRAUDEAU.

« Boris Godounov », de Serguei Bondartchouk

Basilique culturelle

Un chef-d'œuvre de la littérature russe adapté par un cinéaste soviétique très officiel. Le peuple fait tapisserie, la musique n'est pas de Moussorgski.

CELA aurait pu être la suite d'*Ivan le Terrible*, qu'Eisenstein réalisa sous Staline. En 1598, à la mort de Fédor, fils du tsar Ivan, Boris Goudounov prit le pouvoir, avec une apparence de légalité. Le bruit courait qu'il avait fait assassiner l'héritier légitime, le tsarévitch Dimitri. Il devint un tyran. Au début du XVII[e] siècle, un jeune moine échappé d'un couvent, qui prétendait être Dimitri, voulut reconquérir le trône moscovite. Il était appuyé par la Pologne.

Oui, cela aurait pu être la suite d'*Ivan le terrible*. Mais, en adaptant le drame en vers d'Alexandre Pouchkine, chef-d'œuvre de la littérature russe, Bondartchouk, cinéaste soviétique très officiel, a laissé à plat cette histoire sanglante de deux imposteurs, dont l'un était un criminel tourmenté, l'autre une marionnette politique qui en vint à croire à la vérité de son mensonge. Entre ces personnages, le peuple (nombreux figurants à la mesure du budget) fait tapisserie. La reconstitution historique en studio s'applique à paraître « vieille Russie » comme la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre s'est appliquée à paraître byzantine. On a soigné les éclairages, ce qui donne des photographies genre illustration de livre d'art.

Serguei Bondartchouk est aussi acteur. Il joue donc Boris. En se concentrant très visiblement pour mettre en valeur le phrasé, les cadences du texte de Pouchkine. Les autres interprètes étant dirigés selon le même principe, on a l'idée de ce que peut être une représentation théâtrale du drame en URSS. Les seules scènes « de cinéma » qui viennent orner cette basilique culturelle égarée sur la Croisette sont les scènes de chevauchée et de batailles, lorsque Dimitri et son armée entrent en guerre. Là, on retrouve le cinéaste de *Guerre et paix*. Pour éviter tout malentendu, il faut préciser que la musique du film n'est pas de Moussorgski.

J. S.

Russia

C'EST le miracle de Cannes que, une fois encore, dans l'entrelacs des conglomérats de l'audiovisuel, le poète parle et nous dit tout. Tout ce qui compte, à mille lieux des préoccupations de notre petit monde. Cette plongée magique dans l'essentiel, Tarkovski nous y avait habitués d'*Andrei Roublev* au *Stalker* mais il m'a semblé que, avec *le Sacrifice*, la voix était encore plus forte, plus précise, plus bouleversante... Je revois son arrivée à Paris pour *le Miroir*, arrachés, lui et son film, à la bureaucratie d'Etat, et sa première conférence de presse à l'hôtel Raphaël : *« Si Dieu existe il se tait »*, nous avait-il dit en introduction. Nous savons bien, nous, que le silence de Dieu, c'est la parole d'Andrei Tarkovski. *« Au commencement était le Verbe »*, dit l'enfant au pied de l'arbrisseau desséché qu'il arrose consciencieusement dans l'attente improbable des fleurs.

Quelque part sur la Croisette se promènent ces messieurs du cinéma soviétique dans leurs costumes foncés avec leur film chromo. Ils ne rencontreront plus Tarkovski qui nous surplombe là-haut, plus haut que le trop gros galion des *pirates*. Pendant vingt ans, dans le dédale de Mosfilm, le studio d'Etat soviétique, ils se sont affrontés, eux et leurs certitudes, lui, son enfance et son Dieu. Le poète est naturellement en exil, partout malgré la Suède et la « famille » Bergman (Erland Josephson, l'acteur, Sven Nivquist, le directeur de la photographie) ; il lui manquera pour toujours sa terre, son peuple, « sa Russie ».

« Quels sont ceux qui ont fait tout cela ? », dit Alexandre, le héros du *Sacrifice* : « Lords », les seigneurs.

DANIEL TOSCAN DU PLANTIER.

« Aux frontières de la ville », de Bruce Beresford

Rêve aborigène

Le retour en Australie de Bruce Beresford. Après un passage à Hollywood, le metteur en scène de Tender Mercies *n'a rien perdu de ses bons sentiments.*

DES aborigènes, noirs et métis, vivent dans un bidonville à l'écart d'une bourgade australienne. Parmi eux, la famille Comeaway. Le père, Jack, est nonchalant de nature : il faut le pousser à aller travailler. La mère, Mollie, maîtresse femme, veille sur sa nichée et n'est pas malheureuse malgré les difficultés matérielles. Une fille, Noonah, infirmière-stagiaire à l'hôpital, dispose d'un salaire régulier. Sa sœur, Trilby, prépare le baccalauréat dans un lycée mixte. Le petit frère, Bartie, également scolarisé, a des dispositions pour le dessin.

Le film, adapté d'un roman de Nene Gare publié en 1962, marque le retour de Bruce Beresford au cinéma australien, après *Tender Mercies* et *le Roi David* aux Etats-Unis. Il est centré sur le personnage de Trilby, adolescente hostile au paternalisme, désireuse d'échapper au bidonville et à une promiscuité naturelle pour les siens, odieuse pour elle. Elle oblige son père à louer un pavillon sur un lotissement qui n'est pas seulement réservé aux Blancs. Ce déménagement, après une période d'euphorie dans le confort, provoque une grave crise.



Le récit va son train, correctement réalisé, bien photographié et, surtout, très bien interprété. *Aux frontières de la ville* est un mélodrame social, un cocktail d'humour, de pittoresque et d'émotion. Beresford ne prétend pas résoudre le problème de l'intégration des aborigènes dans la société blanche dominante, mais il reste toujours honnête dans la description des communautés. Les préjugés racistes de la petite ville ne sont pas violents. Les bons sentiments du médecin-chef de l'hôpital ou des enseignants peuvent porter des fruits qu'on aurait tort de ne pas cueillir. Reste qu'on voit bien comment et pourquoi les aborigènes, en lieu urbain, sont réduits à des besognes subalternes. Alors, il faut le rêve, l'évasion. Chez Jack, les parties de cartes ; chez Trilby, au-delà d'une revendication vaguement culturelle, le désir de la grande ville, d'une vie indépendante. Têtue, fière jusqu'au défi, l'adolescente refuse l'amour d'un bouvier, la maternité, l'enlisement dans les habitudes. Et tant pis pour les contradictions. Elle part. On ne sait pas – on aimerait savoir – si elle réalisera son rêve ou si elle se perdra dans un mirage.

J. S.

Cinéma australien : la nouvelle vague

Fini les Mad Max *! Les Australiens veulent faire des films comme les Européens ou les Américains. Mais sans perdre leur identité.*

SORTI début 1986 sur les écrans australiens, un film, *The More Things Change*, déchaîne l'enthousiasme de la critique. Produit et mis en scène par deux femmes, Jill Robb et Robyn Nevin, il étire l'histoire sans surprise d'un couple et de son petit garçon. Après avoir décidé le grand retour à la terre, l'homme cultive son jardin et s'occupe de l'enfant, la femme travaille à Melbourne dans une grande maison d'édition, pour faire bouillir la marmite. Mais le rêve post-soixante-huitard se heurte à la réalité des années 80. L'expérience dérape sous les yeux d'une jeune fille venue seconder le père au foyer. Elle y gagnera une éducation sentimentale. La critique voit dans ce drame intimiste le troisième souffle du cinéma australien. Les spectateurs français seront sans doute déçus. Le film ne doit rien aux horizons vertigineux du pays continent. Mais il illustre parfaitement les propos des cinéastes de là-bas qui souhaitent montrer que leur pays appartient à la même planète que le monde occidental. Et qu'il est confronté aux mêmes problèmes.

Fini les *Mad Max* et autres *Picnic at Hanging Rock*. *« Nous avons épuisé notre stock de sujets historiques*, explique Rea Francis, qui fut pendant cinq ans directrice des relations publiques à la très officielle Australian Film Commission. *L'Australie contemporaine est une mine de scénarios. Il suffit de l'exploiter. Bien sûr, certains, en Europe, regretteront l'ancienne production, l'exotisme des antipodes. Mais nous sommes des gens comme vous, avec des soucis identiques. C'est ce que reflètent nos films les plus récents. »* En tout cas, jamais ces derniers n'auront été aussi nombreux à Cannes : vingt et un, si l'on compte ceux qui sont projetés hors Festival. *« Notre cinéma est en pleine croissance, pourtant nous sommes encore des enfants par rapport aux Américains et aux Européens*, assure Terry Jackman, ancien propriétaire de la chaîne de cinéma Hoyts de Sidney et actuellement l'un des grands agents dans son pays. *« Avec 15 millions d'habitants, notre marché est limité, et nos films ne sont pas tous exportables. Aussi 90 % de nos produits sont destinés à la télévision. »* Il assure pour le moment le lancement de *Crocodile Dundee*, produit par Paul Hogan et John Cornell, sorti simultanément dans des dizaines de salles du pays. Il espère en faire le plus gros succès australien jamais enregistré.

Mais aspirer à faire du cinéma « comme les autres », cela ne signifie pas qu'il faille pour autant jeter par dessus bord son intégrité culturelle et les qualités qui firent apprécier la nouvelle vague australienne. *« Nous devons mûrir sans perdre notre personnalité et notre fraîcheur »*, affirme Terry Jackman. *The Right Man* (le Bras droit) illustre bien cette ambiguïté, synthèse réussie, sinon totalement convaincante d'un film historique et d'un thème « au modernisme brûlant » : en Nouvelle-Galles du Sud, vers 1860, un jeune et riche propriétaire se sait atteint d'une maladie mortelle. Stérile, il demande à son meilleur ami de lui prêter sa semence pour inséminer la femme qu'il aime. Puisque le père des bébés-éprouvettes est un Australien, on considère là-bas que c'est un scénario en or. Ailleurs ? C'est un autre problème. Mais le sujet illustre, jusqu'à la caricature, l'effort déployé par les Australiens pour rattraper leur siècle.

Le crochet par Hollywood

Autre veine, pleine d'avenir : le multiculturalisme. L'ascension rapide de la jeune actrice d'origine polonaise, Gosia Dobrowolska est tout à fait significative. *« Il y a cinq ans, son succès aurait été impensable. D'abord à cause de son accent. Aujourd'hui, on lui demande de le cultiver. Elle fait vibrer les classes moyennes »*, constate Rea Francis. Les aborigènes choyés par la nouvelle vague sont toujours fort prisés. Mais, en 1986, ils tournent eux-mêmes le dos au passé. Les héros à la peau sombre de *Fringe Dwellers*, de Bruce Beresford, (lire ci-contre) représentent des types universels plutôt que des cas particuliers. *« Ce qui nous arrive*, déclare Bob Maza, l'un des grands acteurs aborigènes du pays, *aurait tout aussi bien pu arriver à des juifs. »* Et lorsqu'on lui demande ce qu'il pense du film de Peter Weir, *la Dernière Vague*, qui évoquait les mythes ancestraux transmis depuis la nuit des temps, il répond : *« Cela évoque les contes de fées. »*

Ce n'est pas un hasard si Scott Murry, l'un des fondateurs de l'importante revue *Cinema paper* adapte pour son premier long métrage, et en toute bonne conscience : *le Diable au corps*, de Radiguet. *« Va-t-on reprocher à François Truffaut d'avoir puisé plus de la moitié de ses scénarios dans des romans étrangers ? »*, demande-t-il. Paradoxalement, si le cinéma australien rompt les amarres avec sa spécificité, il se sent moins adolescent, plus sûr de son identité. A Sydney, on fête sans arrière-pensée le retour de Peter Weir et de Fred Schopsi, qui reviennent au pays après un crochet par Hollywood. Et on laisse repartir sans amertume Bruce Beresford, qui tourne actuellement aux Etats-Unis *Crimes of the Heart*, avec Diane Keaton et Jessica Lange. A l'Australian Commission Film, on se félicite même de ces allées et venues : *« Pour eux*, y déclare-t-on, *c'est un formidable enrichissement. Nous savons qu'ils reviendront. »*

SYLVIE CROSSMAN.

L'homme des lumières

La clôture du 39[e] Festival, soirée mise en lumières par Jacques Rouveyrollis, l'homme qui éclaire les stars du music-hall.

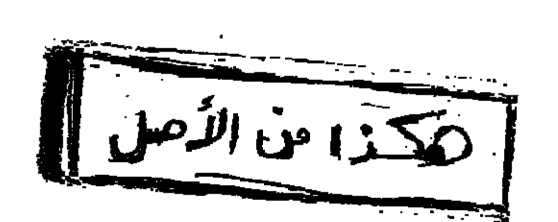
JACQUES ROUVEYROLLIS, aime la musique et Johnny Hallyday, Julien Clerc, Renaud, Barbara, Depardieu, Jean-Michel Jarre ont utilisé ses services ou plutôt, comme il le dit lui-même, *« l'ont payé pour rêver »*. Rouveyrollis transforme un dispositif scénique en un écrin multicolore, imagine des taches de couleur, crée presque des personnages animés avec des faisceaux lumineux, ne se contente pas d'une lumière synchrone avec la musique : elle est à l'exacte dimension des sentiments et des passions.

Autodidacte de quarante et un ans, originaire de Grenoble, Jacques Rouveyrollis aurait pu tout aussi bien faire du ski. Une rencontre avec Michel Polnareff et une collaboration de huit années lui permet d'inventer un métier.

Jusqu'alors, les chanteurs et les groupes se produisaient avec un matériel de lumière rudimentaire. Royveyrollis apprend à travailler avec un équipement léger, à se servir des optiques, à oublier un peu le cadre à l'italienne, à tracer des décors dans l'espace. A aller aussi au plus juste, au plus dénudé : comme avec Barbara, le temps d'une chanson, au milieu du plateau du Zénith.

Jacques Rouveyrollis est un *« chorégraphe des lumières »*. *« Chaque projecteur*, dit-il, *doit jouer le rôle d'un acteur complice. Il ne faut surtout pas se faire devancer par la technique ou s'abriter derrière elle. A vrai dire, il n'y a pas de terme pour désigner un métier encore tout neuf. Avec une équipe d'une vingtaine de personnes qui travaillent avec moi depuis cinq ans, je fais des dessins d'éclairage. Tout est écrit. Les plans sont tirés. Mais je ne répète jamais : les rares fois où j'ai essayé de le faire, l'artiste ne donnait pas sa vérité. Or ce que je cherche à magnifier, c'est l'intensité d'un événement, les émotions d'un artiste.*

CLAUDE FLÉOUTER.



COMMUNICATION

LE PROJET DE PRIVATISATION DE TF 1

Les réactions se multiplient

L'annonce de la privatisation de TF 1 continue de susciter des réactions et d'être à l'origine de nouvelles actions, venant s'ajouter à la grève générale de l'audiovisuel du mercredi 21 mai, organisée par la CFDT, la CGT, le SNJ, auxquels vient de se joindre la CGC.

● La grève signifie que les programmes seront réduits ce jour-là au *« service minimal »* prévu par la loi de 1982. Ainsi, sur l'ensemble des stations de la radio nationale, il est prévu un programme musical unique de douze heures, coupés de trois flashs d'information. A la télévision, un programme enregistré unique aux trois chaînes sera diffusé de 20 h 30 à 22 heures. Toutefois, Antenne 2 et TF 1 auront la faculté de présenter, chacune, un journal télévisé à 13 heures et à 20 heures, tandis que FR 3 ouvrira un créneau pour les journaux régionaux de 19 h 15 à 19 h 35. Quant aux trois chaînes privées, Canal Plus, la *« 5 »*, *« TV 6 »*, qui ne pourront présenter leurs programmes en raison de la grève de Télédiffusion de France, elles ont décidé, bien que n'y étant pas obligées par la loi, d'assurer la diffusion d'émissions de 19 h 15 à 22 heures.

● **Un comité, « La télé est à vous »**, a été créé le jeudi 15 mai par les salariés de TF 1, syndiqués ou non. Il participera en tant que tel à la manifestion du 21 mai et annoncera ce même jour, lors d'une conférence de presse, sa constitution officielle. Ouvert à tous, « La télé est à vous » reçoit toutes les formes de soutien que souhaiteraient lui apporter les téléspectateurs. On peut écrire au 15, rue Cognacq-Jay, 75007 Paris. Ce mouvement a prévu, entre autres, de lancer une pétition nationale s'appuyant sur tous les comités locaux qui pourraient se créer en France et de préparer des séquences d'information à l'antenne pour sensibiliser les téléspectateurs.

● **Une délégation** de *Télérama* et *l'Evénement du jeudi* déposera, mardi 20 mai à 12 heures, à Matignon, les signatures (plus de cent mille) de la pétition « Sauvez le service public » *de la radio-télévision* que ces deux publications ont lancé en commun le 23 avril dernier.

● **Un appel à tous les téléspectateurs** pour *« faire grève de la publicité »* en éteignant leur téléviseur de 19 h 55 à 20 heures, le mercredi 21 mai, a été lancé, samedi 17 mai, par le soixante-sixième congrès du Syndicat national des journalistes. La création d'un « collectif de défense du service public de l'audiovisuel » pour coordonner toutes les initiatives contre *« la confiscation du patrimoine audiovisuel national »*, a aussi été décidée lors de ce congrès.

● **Mme Elisabeth Badinter**, invitée, dimanche 8 mai, de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, a notamment déclaré à propos de la privatisation de la première chaîne : *« Après tout, nous payons tous les ans une redevance et nous sommes un peu propriétaires de cette chaîne. Je trouve cela incroyable qu'on nous enlève cela tout d'un coup et contre notre avis puisque tous les sondages montrent que les Français tiennent au service public. »* Mme Badinter n'a pas exclu que *« la colère des Français »* puisse s'exprimer à ce sujet.

A. Rd.

UNE LETTRE DE M. SEYDOUX A M. LÉOTARD

La « 5 » est prête à abandonner ses privilèges cinématographiques

Malgré l'intention affichée par le gouvernement d'annuler son contrat de concession, M. Jérôme Seydoux, PDG de la « 5 », ne renonce pas à obtenir la révision de son cahier des charges. Après l'arrêt du Conseil d'Etat qui interdisait la programmation de films sur la télévision privée, M. Seydoux avait demandé une entrevue à M. François Léotard. Le ministre de la culture et de la communication ayant fait la sourde oreille, M. Seydoux lui écrit pour lui faire part de ses intentions. La « 5 » serait prête à s'aligner sur le régime des chaînes publiques pour la diffusion des films. Elle renoncerait ainsi aux avantages que lui avait accordés le gouvernement socialiste en matière de délai, de quotas et de grille de programmation.

Il est peu probable que cette démarche modifie les intentions du gouvernement, qui laisse le soin à la Commission nationale de la communication de réattribuer le réseau de la « 5 ». Sans doute M. Seydoux songe-t-il surtout à nourrir son dossier pour le procès qui risque de l'opposer au gouvernement.

● *L'Oise-Liberté-Dimanche* ne survit pas à la disparition de Marcel Dassault. – L'hebdomadaire *l'Oise-Liberté-Dimanche* a fait paraître, vendredi 16 mai, son dernier numéro. Marcel Dassault avait créé ce titre en 1956, lors de son implantation dans l'Oise dont il fut l'élu depuis 1965. Vendu officiellement au prix symbolique de 1 F, *l'Oise-Liberté-Dimanche*, dont l'objectif était purement électoraliste, était en fait distribué gratuitement à tous les foyers de la circonscription, puis, depuis l'instauration de la proportionnelle, du département. Les soixante mille exemplaires de cet hebdomadaire rendaient fidèlement compte des activités des suppléants de Marcel Dassault et des interventions de ses amis politiques au conseil général de l'Oise ou au conseil municipal de Beauvais. L'éditorial du dernier numéro précise que *« le décès de M. Marcel Dassault ne permet plus d'équilibrer l'exploitation de* l'Oise-Liberté-Dimanche *et que la raison même de son existence a disparu »*. Les quatre journalistes de l'hebdomadaire pourraient être intégrés à la rédaction de *Jours de France*.

SCIENCES

A LA RECHERCHE DE NOUVELLES SALLES

EDF ausculte la pyramide de Kheops

La pyramide de Kheops, la plus grande des trois pyramides construites non loin de Guiza n'a pas livré tous ses secrets. Dans cet ensemble, pourtant étudié dans le moindre détail depuis des lustres, deux architectes français, MM. Gilles Dormion et Jean-Patrice Goidin, ont, en observant certains assemblages de pierres, eu l'intuition de l'existence de cavités inconnues – peut-être de nouvelles salles – construites dans la grande pyramide. Pour vérifier cette hypothèse, Electricité de France, sollicité par le ministère des affaires étrangères à la demande des autorités égyptiennes, a apporté un concours décisif.

En association avec la Compagnie de prospection géophysique française, auquel le producteur d'électricité français fait souvent appel pour détecter les cavités souterraines pouvant nuire à la construction de grands ouvrages (barrages hydrauliques, centrales nucléaires, etc.), EDF a pensé appliquer ces techniques d'analyse de la variation du champ de gravité terrestre, pour mettre au jour des structures inconnues dans la grande pyramide de Kheops.

Bien que les chercheurs restent encore prudents sur leur découverte, il semble bien qu'ils aient mis en évidence *« une anomalie de densité »* dans l'édifice qui pourrait être caractéristique de l'existence d'une cavité ou d'une salle encore inconnue dans une partie du couloir conduisant à ce qu'on appelle la chambre de la reine. Rien de significatif n'a encore été découvert dans les couloirs menant à la chambre du roi. Mais il faut attendre que soient complètement dépouillées les données recueillies pour conclure définitivement.

La présence d'EDF dans ce type de recherche peut surprendre. Mais elle se justifie lorsque l'on sait que la direction des études et recherches d'EDF a, sous l'impulsion de M. Jacques Montluçon, participé depuis deux ans à quelques opérations d'archéologie sous-marine en offrant son savoir-faire dans le domaine de l'électrolyse et de la conservation d'objets anciens ayant longtemps séjourné dans l'eau de mer (*le Monde* du 16 octobre 1985).

C'est à la suite de ces travaux que s'est nouée avec l'Egypte une coopération plus étroite dont le point d'orgue sera peut-être, dans les jours qui viennent, la découverte de l'épave du *Patriote*, l'un des bâtiments de la flotte affrétée pour la campagne d'Egypte par Bonaparte et sur lequel l'« armée des savants » avait embarqué l'essentiel de son matériel scientifique.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

LA NAVETTE CONSACRÉE AUX MISSIONS MILITAIRES

Un strapontin pour les civils ?

La NASA refera-t-elle des lancements commerciaux quand les trois navettes qui lui restent seront à nouveau utilisables, à partir de l'été 1987 au plus tôt ? La Maison Blanche n'y est pas favorable. Elle voudrait consacrer les missions de la navette à des lancements de satellites militaires et à la préparation de l'IDS, puis à la mise en place de la station spatiale. Il ne serait pas interdit aux navette d'emporter des satellites civils, mais peu de place leur serait laissée. Et la NASA ne devrait plus prendre de nouvelles commandes.

L'agence spatiale américaine est fortement opposée à cette perspective : son nouvel administrateur, M. James Fletcher, aurait, d'après certaines sources, mis sa démission dans la balance. La NASA a toujours dit que les missions commerciales rentabiliseraient à terme les navettes. Mais cette affirmation, qui n'a jamais convaincu les spécialistes, est devenue insoutenable après l'accident de Challenger. Le carnet de commandes actuel comporte trente et un satellites à lancer jusqu'en 1992, pour un montant total d'environ un milliard de dollars, soit bien moins que le seul coût de remplacement de Challenger. L'ensemble des dépenses engagées après l'accident et celles qui seront nécessaires pour permettre aux trois navettes qui restent d'être à nouveau opérationnelles sont actuellement estimées à plus de 600 millions de dollars.

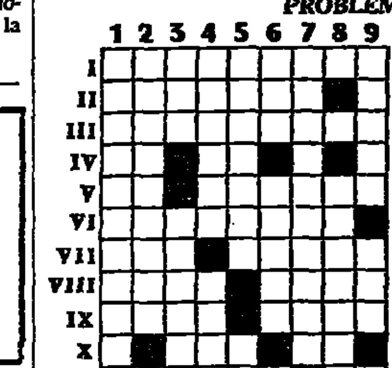
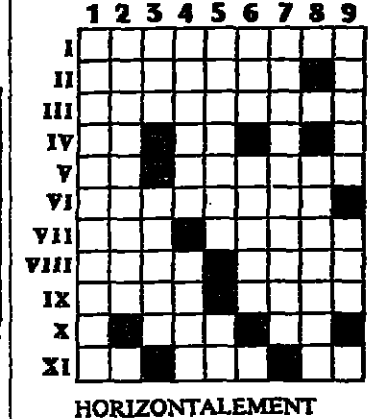
Le changement de politique s'inscrirait dans un plan d'ensemble prévoyant la construction d'une nouvelle navette et celle de nouveaux lanceurs lourds inhabités pour l'armée de l'air. 5 à 7 milliards de dollars seraient nécessaires pour ce programme.

Une nouvelle maquette de la station orbitale a été présentée par la NASA à Cap-Canaveral. Moins ambitieuse que la précédente version, elle comportera cinq modules pressurisés au lieu de sept, dont deux construits par l'Europe et par le Japon. Huit personnes pourraient y vivre, quatre plates-formes – deux américaines et deux européennes – s'ajouteraient à cet ensemble, et seraient utilisées pour les expériences ne requérant pas de présence humaine. On prévoit quatorze missions de navettes pour porter en orbite les éléments de la station, qui pourrait entrer en service en 1994, avec seulement les trois modules américains.

M. A.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4228

HORIZONTALEMENT

I. Facile à manœuvrer. – II. Ravitaille certains rayons. – III. Agir parcalcul. – IV. Article étranger. Dans une échelle ou dans un échafaudage. – V. Mesure. A la particularité de nous crisper. – VI. A donc fait ses preuves. – VII. Dignité typiquement britannique. Personnel. – VIII. Marque d'infériorité. Fait partie des violons. – IX. Réalisateur américain de cinéma. Forme de cœur. – X. C'est le meilleur. Abréviation d'un axe. – XI. Ile. Il bichonne en bouchonnant. Jeu.

VERTICALEMENT

1. S'endort peut-être sur son travail. – 2. Un terme pour un terme. – 3. Service à rendre. Se font avec précision ou désignent vaguement quelque chose. – 4. Ce qu'on peut faire lorsqu'on a des lettres. Sans aide. – 5. L'art du raccourci. Démonstratif. – 6. Calife musulman. Assemblage de planches. – 7. Marche toujours jusqu'à être épuisé. – 8. Grande concentration qui peut permettre de remettre de l'ordre dans ses idées. – 9. Se dit d'une chose tout à fait naturelle. Sa lecture demande un certain travail de tête.

Solution du problème n° 4227

Horizontalement

I. Monte-plats. Poil. – II. Abeille. Eunecte. – III. Nô. Sueur. Cou. Os. – IV. Glas. Brière. Lui. – V. Oedème. Sue. – VI. Are. Let. Etole. – VII. Numismates. Aser. – VIII. Erine. Etrille. – IX. Népalaise. – X. Ure. Ton. Email. – XI. Espérés. An. Lai. – XII. As. In. Ce. Noceur. – XIII. Isoète. Regs. Li. – XIV. Sal. Epris. Vins. – XV. Eclosion. Foulée.

Verticalement

1. Mangonneau. Aisé. – 2. Obole. Ur. Ressac. – 3. Né. Adamites. Oil. – 4. Tisserin. Pie. – 5. Elu. Mésententes. – 6. Plèbe. Or. Epi. – 7. Leur. Laennec. Ro. – 8. Risette. Serin. – 9. Té. Euterpe. Es. – 10. Sucre. Siamang. – 11. Noé. Llanos. – 12. Peu. Etalai. Vu. – 13. Oc. Oseille. Il. – 14. Itou. Le. Aulne. – 15. Lésinerie. Irisé.

GUY BROUTY.

RELIGION

UNE ENCYCLIQUE CONSACRÉE AU SAINT-ESPRIT

Au cœur du schisme de l'orthodoxie

De notre correspondant

Cité du Vatican. – *« Dominum et vivificantem »* (*« Il est Seigneur et il donne la vie »*) : tel sera le titre de la cinquième encyclique de Jean-Paul II, consacrée à la troisième personne de la Trinité, le Saint-Esprit, qui sera rendue publique le 30 mai prochain.

Le pape l'a annoncé le 18 mai à la fin de son homélie dominicale prononcée place Saint-Pierre devant une dizaine de milliers de fidèles : *« Je ne voulais pas que s'achève la solennité de la Pentecôte sans en anticiper la nouvelle à la communauté chrétienne. »*

Selon la tradition chrétienne, c'est en effet cinquante jours après Pâques que le Saint-Esprit est descendu sur les apôtres. *« Dominum et vivificantem »* : c'est par cette phrase du *Credo*, tel qu'il a été défini il y a seize siècles aux conciles de Nicée (325), puis de Constantinople (361), que commence le texte de la nouvelle encyclique. Le pape a tenu à souligner qu'elle sera le dernier élément d'une *« trilogie trinitaire »* qui avait commencé avec les deux premières encycliques du pontificat consacrées *« au fils »* (*« Redemptor hominis »*), en 1979, puis *« au père »* (*« Dives in misericordia »*), en 1980.

« Je confie ce nouveau texte au Saint-Esprit. Je l'ai préparé avec un profond amour pour lui et pour l'Eglise et j'espère qu'il suscitera chez les fidèles une plus vive dévotion envers la troisième personne de la très Sainte-Trinité, à qui le Christ avant de monter au ciel confia la tâche de guider son Eglise à la vérité tout entière », a affirmé Jean-Paul II.

Un nouveau texte pontifical sur le Saint-Esprit peut être essentiel pour le développement du dialogue œcuménique avec les Eglises chrétiennes orientales. L'une des raisons du schisme orthodoxe avait en effet porté sur cette question de la définition du Saint-Esprit. Dans leur liturgie, les Eglises d'Orient rappellent que ce *« souffle »*, cet *« esprit »*, vient *« du père par le fils »*. L'Eglise romaine, en revanche, évoque dans son *Credo* *« le père et le fils »* : c'est ce qu'on a appelé la querelle du *« filioque »*.

Il est probable que le texte de l'encyclique aborde ces divergences sur la structure de la Trinité. Mais, en soulignant l'importance de cette troisième personne de la Trinité, le pape souhaite aussi affirmer le caractère surnaturel et spirituel de l'Eglise, aussi bien vis-à-vis des *« mouvements charismatiques »* qui trouvent leur inspiration dans ces références à ce *« souffle divin »* que par rapport aux sectes, dont le développement, notamment dans le tiers-monde, commence à préoccuper le Saint-Siège, comme en témoigne la publication il y a moins d'un mois d'un document consacré à ces « nouveaux mouvements religieux ». – (*Intérim*).

NATIONAL LOTO N° 20 – TIRAGE DU SAMEDI 17 MAI 1986

5 13 15 17 26 41 – 46 (NUMERO COMPLEMENTAIRE)

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 21 MAI 1986 ET SAMEDI 24 MAI 1986

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	7	4 390 530,00 F
5 BONS N° + complémentaire	25	153 695,00 F
5 BONS N°	2 038	5 925,00 F
4 BONS N°	124 708	95,00 F
3 BONS N°	2 207 315	11,00 F

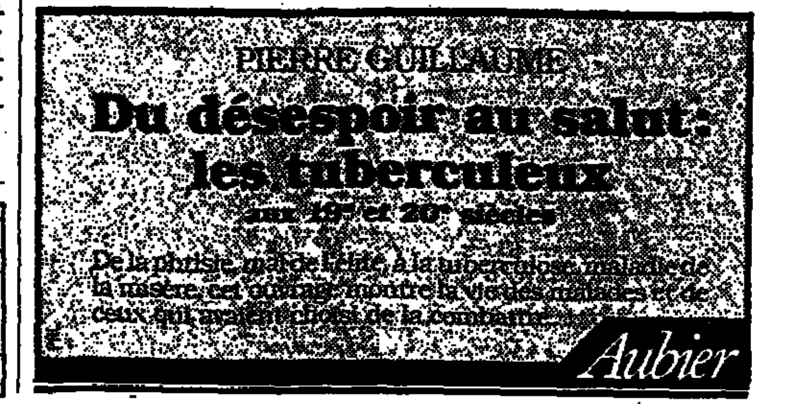
BONUS DU SAMEDI 140 775

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 11,00 F X 2 = 22,00 F

JEU GAGNANT N° 39 – LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2			
1	LORIENT	QUIMPER	X	N	2
2	TOURS	ORLÉANS	1	X	2
3	NIORT	LIMOGES	1	N	X
4	RED-STAR	ROUEN	1	N	X
5	CAEN	R.C. PARIS	1	X	2
6	CHAUMONT	MONTCEAU	X	N	2
7	REIMS	SEDAN	X	N	2
8	BEAUVAIS	DUNKERQUE	1	X	2
9	ABBEVILLE	VALENCIENNES	1	X	2
10	MULHOUSE	GUEUGNON	1	N	X
11	THONON	BESANÇON	X	N	2
12	ST-ÉTIENNE	LYON	X	N	2
13	LE PUY	GRENOBLE	X	N	2
14	ALÈS	MONTPELLIER	1	X	2
15	MARTIGUES	BÉZIERS	X	N	2
16	NIMES	CANNES	1	N	X

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 18 Mai 1986 : 1 2 5 6 8 9 13



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : la Bohème.
SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : la Fille du régiment.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-Vidéo : Vidéo-informatique ; à 16 h : Corsiyakak, de L. Chevalier ; l'Année du ballon, de H. de Turenne, P.-M. Speight ; 19 h : Cinéma et réalité, de G. Dufaux, C. Perrou ; Vidéo-Musique : à 16 h : Madame Butterfly, de Puccini ; à 19 h : The Catherine Wheel, de D. Byrne.

Les autres salles

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h 45 : Les temps sont durs.
CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28), 20 h 30 : le Cabaret de la dernière chance.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut !
DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise ; 18 h : Sentiments cruels ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Femme.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : la Berlue.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – II., 20 h 30 : Reviens, James Dean, reviens.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane, ou l'Age d'or.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

La danse

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 45 : Solos sans frontières.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Bill Baxter.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : J. Dulac et le mime Daniel.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : K. Kacel, L. Beausonge, H. Christiani, S. Mandriano, J.-L. Mahjun, Emessa.
TOURTOUR (48-87-82-48), X. Lacouture.

Les concerts

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Orchestre de chambre Loewenguth, dir. : P.-M. Durand (Bach, Haydn, Tortelier).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 19 h 30 : C. Cannela, Y. Raix, C. Herder.
Péniche-Opéra, 21 h : Barca di Venetia, opéra d'A. Banchieri ; O comme l'eau, opéra de C. Prey.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h : Nyssa.
BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Blue Monday.
CASINO DE PARIS (48-74-15-80), 20 h 30 : « 1999 ».
MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : Duo R. Urtreger et R. Galeazzi.
NEW MORNING (45-23-51-41), 20 h 30 : *Benny Golson Sextet.*
OPERA NIGHT (42-77-06-27) 23 h : Cannes High.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : B. Rangel, E. Martine, V. Charbonnier, P. Buchmann.

En région parisienne

MANDRES-LES-ROSES, (45-98-85-55), à 17 h : A. Nanashima et J. Gauthier (Mozart, Ravel, Bartok, Saint-Saëns).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

LUNDI 19 MAI

17 h, Cinéma expérimental-Musique et avant-garde : Contrepoint ; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien : La Propia Gente - Documentaire en trois parties (v.o., s.t. fr.).

SALLE GARANCE

(Programmation détaillée au 42-78-37-29) ; tlj à 14 h 30 : Vienne et le cinéma 1911-1938 ; tlj à 17 h 30 et 20 h 30 : Le cinéma yougoslave.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f.
A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).
L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
L'AUBERGE DU PRINTEMPS (Chin., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
L'AVENIR D'ÉMILIE (All., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
LES AVENTURIERS DE LA 4e DIMENSION (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e, à partir de vendredi (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LE COMMANDO DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (47-42-60-33) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).
CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois (h.sp.), 15e (45-54-46-85).
DELTA FORCE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
L'ÉLU (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).
FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 2e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
L'ILE DES AMOURS (Port.-Jap., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
LA *LOI DES SEIGNEURS* (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
MACARONI (It. v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, mer., jeu., 18e (45-22-47-94).
MAINE OCÉAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (43-33-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
MAXIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
NEXT OF KIN (Aus., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46)) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PARIS MINUIT (Fr.) : Rialto (h. sp.), 19e (46-07-87-61).
PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).
POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-56-01)
ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40.
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SOLEIL D'AUTOMNE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (H. sp.), 13e (47-07-28-04).
LE SURDOUÉ DE LA PROMO (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
SUBWAY (Fr.) : Lincoln, 8e (43-59-29-46).
SWEET DREAMS (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (43-47-57-47).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinéma (H. sp.), 11e (48-05-51-33).
TAXI BOY (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; *Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (48-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES TROTTOIRS DE SATURNE (franco-argentin, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
20 JOURS SANS GUERRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
ZONE ROUGE (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40).
Z.0.0. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

FOOL FOR LOVE, film américain de Robert Altman (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 5e (45-75-79-79) ; (v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).

I LOVE YOU, film français de Marco Ferreri : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Mistral, 14e (45-39-52-43)* ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

MONEY MOVERS (*), film australien de Bruce Beresford (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (V.F.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE SACRIFICE, film franco-suédois de Andrei Tarkovski (v.o.) : Gaumont *Halles, 1er (42-97-49-70)* ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

UN HOMME ET UNE FEMME, 20 ANS DÉJA, film français de Claude Lelouch : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

AFTER HOURS, film américain de Martin Scorsese (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).

LE LIEU DU CRIME, film français d'André Techiné : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet *Odéon*, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e *(43-43-01-59)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, *15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les grandes reprises

ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LE BATEAU PHARE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
CUL-DE-SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
DERSOU OUZALA (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-92-52).
DON GIOVANNI (dirigé par Furtwangler) : Balzac, 8e (45-61-10-60).
DRESSAGE (Fr.) (**) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Miramar (à partir de vendredi), 14e (43-20-89-52) ; Bienvenue Montparnasse (mer., jeu.), 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle (mer., jeu.), 15e (45-75-79-79).
LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
L'IMPASSE AUX VIOLENCES (Brit., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).
JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
LADY ÈVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
MANHATTAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-80-00).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
NATTY GANN (A., v.f.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).
OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-40).
POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RAN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA ROUTE DES INDES (Ang., v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).
THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
UN AMOUR DÉSESPÉRÉ (A.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).
UNDER FIRE (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.f.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).
UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (mer) (46-33-97-77).
WITNESS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Les festivals

5 FILMS POUR LE PRIX D'UN – Vive la reprise (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 16 h : le Mur ; 18 h 05 : les Anges de fer ; 20 h : 1984 ; 22 h 05 : Sauve qui peut la vie.
BOULEVARD DE L'ÉTRANGE (films de courts métrages), Panthéon, 5e (43-54-15-04) : le Mauvais Œil (de Jean-Louis Gros), Je reviens de suite (de Henri Gruvman), l'Abygène (de Anne Borie), le Ciel saisi (de Henri Herre), le Réacteur Vernet (de Laurent Dussaux), la Fonte de Barlaeus (de Pierre-Henri Salfati), Game Over (de Bernard Villiot), la Consultation (de Radovan Tadic).
GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), 22 h : Je vous salue Marie.
KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 18 h 30 : Ran.
PREMINGER (v.o.), Contrescarpe, 5e (43-25-78-37), 19 h 30 : Laura ; 17 h 25 : Carmen Jones ; 21 h 10 : Ambre.
SOIRÉE DU COURT MÉTRAGE, mardi *20 h, Calypso, 17e (43-80-30-11)* : le Maître chanteur, de M. Le Doux ; Chambres à part, de P. Bardon ; les Deux Fragonard, de P. Le Guay ; Bébé, de C. J. Elie ; M. de Vidas - Atmosphère, de Y. Piques.
SAINT-GERMAIN DES TOILES : Olympic, 14e (45-43-99-41) ; la Nuit de Saint-Germain-des-Prés.
TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, *11e (48-05-51-33) : Andrei Roublev* ; Denfert, 14e (43-21-41-01), 17 h : Nostalghia ; 19 h 30 : Solaris.
VISCONTI (v.o.), Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) : les Damnés.

Lundi 19 mai

PARIS EN VISITES

MARDI 20 MAI

La Révolution française à Versailles, du quartier Notre-Dame à l'hôtel des Menus Plaisirs », *14 h 30, 5*, rue Hoche.

« L'Opéra et ses souterrains », 13 h 30, place de l'Opéra, sur les marches (Paris passion).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (AITC).

« Promenade poétique et littéraire autour du canal Saint-Martin », 15 heures, *9, place de Stalingrad*, et « *La maison* des « empestez » dans un décor de béguinage » (Paris et son histoire).

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale (Arts et curiosités de Paris).

« Fontaines et moulins à Montmartre », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (M. Viré).

« Le *vieux* village de Charonne », 15 heures, métro Porte-de-Bagnolet (G. Botteau).

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Galeries rénovées et passages couverts), 14 h 30, métro Bourse, sortie Bibliothèque nationale (Les Flâneries).

« Un cimetière et ses mystères », 14 h 45, sortie escalator métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Histoire et fonctionnement du palais de justice : une audience des flagrants délits », 15 heures, métro Cité (sortie marché aux fleurs) (M. Ragueneau).

« La mosquée de Paris », 14 heures, 15, place du Puits-de-l'Ermite (S. Rojon).

MERCREDI 21 MAI

« Le Montparnasse des artistes », 15 heures, 171, boulevard du Montparnasse et « l'île Saint-Louis », 15 heures, portail central Notre-Dame (Paris et son histoire).

« Hôtel de Ville », 14 h 30, *devant* l'Hôtel de Ville (La France et son passé).

« Collections du musée de Cluny » (orfèvrerie, tapisseries, Dame à la licorne), 14 h 15, 6, place Paul-Painlevéaul à la caisse (Approche de l'art).

« Les Gobelins en activité », 14 h 45, métro Gobelins (AITC).

« Sculpture française du XIXe », Grand Palais, 18 heures, et « Chefs-d'œuvre de la tapisserie du XVIe au XVIIIe », 15 h 45, Petit Palais (G. Caneri).

« L'hôtel de Lauzun : de la Grande Mademoiselle à Baudelaire », 15 heures, métro Pont-Marie (M.-*C. Lasnier*).

« De la place des Vosges à l'htel de Lamoignon », 15 heures, 1, place des Vosges (E. Romann).

« Exposition Pastels de Delacroix à Degas et Redon », 14 h 30, Louvre, pavillon de Flore (Arts et curiosités de Paris).

« Le palais de justice en activité », *14 h 30, devant la grille du Palais* (Ch. Merle).

« Raphaël et Léonard de Vinci », 14 h 30, Louvre, porte Denon (Mlle Leblanc).

« Les Templiers, les hôtels du quartier du Temple », 14 h 30, sortie métro Temple.

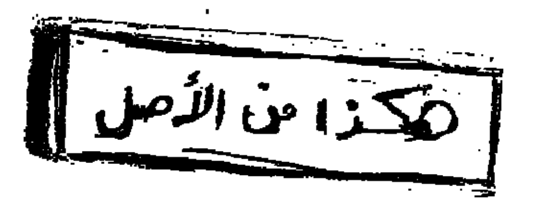
« Jardins et cours de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro Solferino (M. Pobyer).

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Le sermon sur la montagne selon le Vedanta », 17, rue de la Sorbonne, amphi Descartes, 18 h 15 : « La protection et la *restauration des ressources en eau* » (M. Lefrou, directeur au BRGM) ; Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « L'hystérie » (M. Dienal).



RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 19 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Cinéma : Seuls sont les indomptés
Film américain de D. Miller (1962), avec K. Douglas, G. Rowlands, W. Matthau, M. Kane, C. O'Connor...
Un gardien de troupeaux du Nouveau-Mexique dont les idées de liberté ne correspondent plus au monde moderne se bat, solitaire, contre les règlements, la police, le progrès. Le scénario de Dalton Trumbo appelait autre chose que le lourd symbolisme de la réalisation. Mais Kirk Douglas est étonnant.

22 h 10 Etoiles et toiles.
Magazine de Frédéric Mitterrand et Martine Jouhando.
En direct de Cannes : Rosa Luxemburg, *les femmes révolutionnaires au cinéma ; Woody Allen et ses femmes ; le cinéma anglais ; interviews du réalisateur Roland Joffé, d'Ennio Moricone (pour la musique « Mona Lisa »), portrait de Wadeck Stanczak. Le passionné du cinéma est à la fête...*

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les cinq dernières minutes : les Loges du crime
Série de C. Loursais, réal. J. Chapot. Avec J. Debary, M. Eyraud, M. Presle, G. Garcin (Redif.).
A Pau, un jeune comédien est assassiné dans sa loge. Le commissaire Cabrol se trouve confronté à la vie quotidienne d'une troupe de théâtre.

22 h 10 Série documentaire : Le défi mondial.
D'après le livre de J.-J. Servan-Schreiber, réal. D. Bertolino et D. Creusot.
N° 3. Le monde lié. Après la crise du pétrole et les rendez-vous manqués de la décolonisation, voici le troisième volet : le développement du tiers-monde aux prises avec le néocolonialisme. La série éblouissante des deux Daniel (Bertolino et Creusot) poursuit sa leçon d'histoire magistrale (même si elle est quelque peu manichéenne). Soyez fidèles au rendez-vous avec Peter Ustinov.

23 h 00 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Tendre Poulet.
Film français de P. de Broca (1977), avec A. Girardot, P. Noiret, C. Alric, H. Deschamps, P. Dubost.
Une femme, commissaire, éprise d'un professeur de grec, enquête sur des meurtres de députés commis avec un poinçon. Le Frelon, excellent roman criminel de Jean-Paul Rouland et Claude Olivier transformé en comédie policière. Trahison ! Ceux qui ne le connaissent pas pourront prendre plaisir aux numéros d'Annie Girardot et de Noiret.

22 h 20 Journal.

22 h 45 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de Jérôme Garcin.
Sur les traces de Jacques Lanzmann. Quatorze romans et des milliers de kilomètres. Jacques Lanzmann est un vagabond éperdu, un fou du départ, il a arpenté tous les chemins du monde, et les nombreux sentiers de l'imaginaire. Comment a-t-il trouvé le temps de s'arrêter quelque temps chez Jérôme Garcin.

23 h 40 La clef des nombres et des tarots.

23 h 45 Prélude à la nuit.
Suite n° 6 *(1er mouvement)* pour violon seul, *de Bach, par Gustav Rivinius.*

CANAL PLUS

20 h 35, **la Grande cuisine**, film de T. Kotcheff ; 22 h 30, Boxe ; 23 h 30, Basket américain ; 0 h 55, **Hurlement**, film de J. Dante.

LA « 5 »

20 h 30 *Michel Platini raconte Platini, le célèbre footballeur ouvre les portes de sa résidence de Turin* (et à 0 h 05).
21 h 30 *Les Bleus à Mexico, l'équipe de France de football* à Tlaxcala (et à 1 h 05).
22 h 25 Série : La cinquième dimension (et à 2.00).
23 h 15 Série : supercopter

TV6

19 h, NRJ 6 (et à 23 h) ; 20 h, 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Salutation de la Terre à la comète de Halley.**
21 h 30 **Musiques traditionnelles** : à l'approche du feu méditant.
22 h 30 **La nuit sur un plateau.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** (enregistré en l'église Saint Jean-Saint-François, le 1er mars), Festival d'instruments anciens : œuvres de Henry VIII, Cornyshe, d'anonymes des XVe et XVIe siècles, Tomkins, Ravenscroft, Lawes, Purcell, Coleman, Weelkes, par la Pro Cantione Antiqua, de Londres, dir. et basse : M. Brown ; sol. T. Penrose, contre-ténor, J. Griffet et J. Levington, ténors D. Beavan et N. Beavan, basses.
22 h 00 **Les soirées de France-Musique** : Cycle acoustique concert de l'INAGRM ; à 23 h 5, Année de l'Inde ; à 0 h 30 l'Eros, la musique et la notion du sacré.

Mardi 20 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : la Vitesse du vent,
de G. Lagorce, réal. P. Jamain. Avec M. Constantin, S. Joubert, G. Beller...
Prise d'otage dans une ambassade, terroriste blessé, police, négociations... Les ingrédients traditionnels pour donner du suspense et un peu de piment à un sujet bateau.

22 h 15 Les enfants de la République.
Série de quatre émissions d'Hubert Knapp. Trois de Fourmies.
Chasseur infatigable, Hubert Knapp est allé chercher ceux, celles, qui sont nés à la charnière des deux siècles : des modestes gens qui ont maintenant quatre-vingt-dix ans. Un travail dans la mémoire saisie sur le vif. Drôle, émouvant. Dans cette troisième émission, on rencontre trois représentants du petit monde du textile et du verre, à Fourmies.

23 h 05 Journal.
23 h 55 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : l'Arnaque.
Film américain de G. Roy Hill (1973), avec P. Newman, R. Redford, R. Shaw, C. Durning, R. Walston.
Pour venger un ami assassiné par un roi de la pègre, un truand chevronné et son disciple, un petit malfrat, montent une extraordinaire machination. L'extravagance règne dans ce film de gangsters façon années 30, divertissement allègrement interprété, qui reçut sept oscars. Inédit à la télévision. Quelle chance !

22 h 40 Magazine : Cinéma-cinémas.
De A. Andreu, M. Boujut et C. Ventura.
Portrait de Roger Corman, un des cinéastes les plus singuliers d'Hollywood, producteur et détecteur de jeunes talents ; *à la recherche de « la Grande Illusion »* : retour sur les lieux du tournage du film réalisé en 1973 par Jean Renoir : le château du Haut-Kœnigsbourg ; l'album de photos de *Jean-Claude Brialy ; hommage à Otto Preminger :* le cinéaste, récemment disparu, filmé chez lui, à New-York, en 1969 ; questions à *Anouk Aimée ; Bertrand Blier* parle des autres fins possibles de son dernier film : « Tenue de soirée ».

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : la Route de l'Ouest.
Film américain d'A. McLaglen (1967), avec K. Douglas, R. Mitchum, R. Widmark, L. Albright, J. Elam.
En 1843, un sénateur visionnaire entraîne vers l'Oregon un groupe de fermiers et de petits commerçants d'une ville du Missouri. Andrew McLaglen, admirateur de John Ford, n'a jamais compris qu'il ne parviendrait pas à marcher vraiment sur ses traces. Heureusement, ici, il a une distribution formidable.

22 h 30 Journal.
22 h 55 Emissions régionales.
23 h 55 La clef des nombres et des tarots.
0 h 00 Prélude à la nuit.
Divertissement pour deux pianos de M. Magin, interprété par lui-même et H. Goraieb.

CANAL PLUS

20 h 5, Jeu : Starquizz ; 20 h 35, **les Valseuses**, film de B. Blier ; 22 h 35, **le Joli Cœur**, film de F. Perrin ; 0 h 5, **Manèges**, film de Y. Allégret ; 1 h 35, Kal, ou l'Inde revisitée ; 2 h 25, *Superstars.*

LA « 5 »

19 h 30 **A fond la caisse** (série : Knight Rider) (et à 23 h 00).
20 h 30 **Feuilleton : Flamingo Road** (et à 23 h 55).
21 h 20 **Arabesque**, série de suspense (et à 0 h 45).
22 h 10 **Jonathan**, magazine de l'aventure (et à 1 h 35).

TV6

19 h, NRJ 6 (et à 23 h) ; 20 h, 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 *Le journal du corps* : le thermalisme ; corps et esthétisme ; accidents de vacances.
21 h 30 **Musiques** : diagonales ou l'actualité de la chanson française et étrangère, rencontre avec Clairette Oddera et entrevue avec Henri Tachan.
22 h 30 **Nuits magnétiques.**
0 h 10 **Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 *Concert (en direct du Théâtre musical du Châtelet)* : « Scènes de Faust, pour soli, chœur et orchestre », « Nachtsucke, pièce pour piano » et « Davidbundlertanzer, extraits », de Schumann, par le Nouvel Orchestre philharmonique, les chœurs et la Maîtrise de Radio-France, dir. M. Janowski, chef des chœurs, J. Jouineau, chef de la Maîtrise M. Lasserre de Rozel, chef de chant M. Paubon, premier violon J. Prat.
23 h 00 **Les soirées de France-Musique** : Qu'il est doux le son du cor... ; à 0 h, Poissons d'or.

VU

L'ordre et le milieu

Le milieu, tous ceux qui en sont victimes le savent, ne fait pas dans la mesure. Il suffisait de voir *Marie-Christine* Guérini et Mathieu Zampa, rejetons des *clans marseillais du même nom,* à « Droit de réponse », samedi soir, pour s'en rendre *compte.* C'est peu dire que ces héritiers évitèrent de se rendre sympathiques. On les vit hautains, la parole brutale – façon Zampa – ou perfide – façon Guérini, – sûrs de leur bon droit, fiers de leurs ascendants, poursuivant jusqu'à la caricature l'image de leurs pères, des parrains.

Ils échouèrent du coup à nous les rendre attrayants, ces pères morts brutalement, comme ils avaient vécu – et tué, – et dont ils n'arrivent toujours pas à se défaire. Des voyous, certes, mais des hommes, nous répétaient-ils, avec un penchant manifeste, sous l'éloge du hors-la-loi, pour l'ordre et l'autorité dans leurs *formes les plus frustes.* Car si ce débat, qui mêlait un magistrat, *deux journalistes, deux* anciens policiers et deux avocats, nous fit comprendre une chose, c'est bien le conservatisme foncier du monde du grand banditisme.

Notables

On apprit ainsi que *« 1968 a fait la même chose dans le milieu que dans la société normale »* : une explosion, la fin des hiérarchies crapuleuses, l'appel de la société de consommation et sa génération de petits malfrats sans respect, ou encore, version *mythologique,* la fin d'une époque où *« il y avait encore des hommes ».* Le milieu ou *« la continuation du monde des affaires par d'autres moyens »* sut bien résumer M. Jean-Paul Jean, président du Syndicat de la magistrature. Un univers qui marche *« au profit »,* renchérit le journaliste Roger Colombani, où l'on veut d'abord *« être reconnus comme des notables », arborer* la légion d'honneur, utiliser le *désordre* pour passer, enfin, du côté de l'ordre établi. Un désordre que le témoignage plein d'humour d'une ancienne prostituée, âgée de quatre-vingt-un ans, sut rendre très concret : violent et sordide.

On était loin du mythe caressé par les descendants. Restait la présence chaleureuse de Pauline Sulak et de Georges Moréas. La sœur d'un voyou individualiste et talentueux (dans les bijouteries mais aussi dans les textes qu'il *écrivait, avant de mourir, en prison)* et le flic qui le pourchassa, *tout en le comprenant (avant de* quitter la police, sans la renier pour autant, pour une histoire d'amour). Le milieu ne pouvait pas comprendre.

E. P.

ÉCHECS

KASPAROV EN FORME

A un peu plus de deux mois de son *match* revanche contre Karpov, le champion du monde Garry Kasparov est en forme. Il a gagné les deux premières parties du match qui l'oppose au grand maître britannique Anthony Miles, neuvième joueur mondial.

Ce *match, qui se déroule à Bâle* depuis le jeudi 15 mai, comporte six parties. Kasparov préfère ce genre de compétition pour s'entraîner, contrairement à Karpov, qui privilégie les tournois. L'ancien champion du monde a ainsi remporté récemment celui de Bruxelles, avec deux points d'avance sur une pléiade de grands maîtres. Le 28 juillet, au Park Lane Hotel de Londres, ce seront bien les deux *meilleurs* joueurs du monde qui s'affronteront pour la troisième fois.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 19 mai à 0 heure et le mardi 20 mai à minuit.

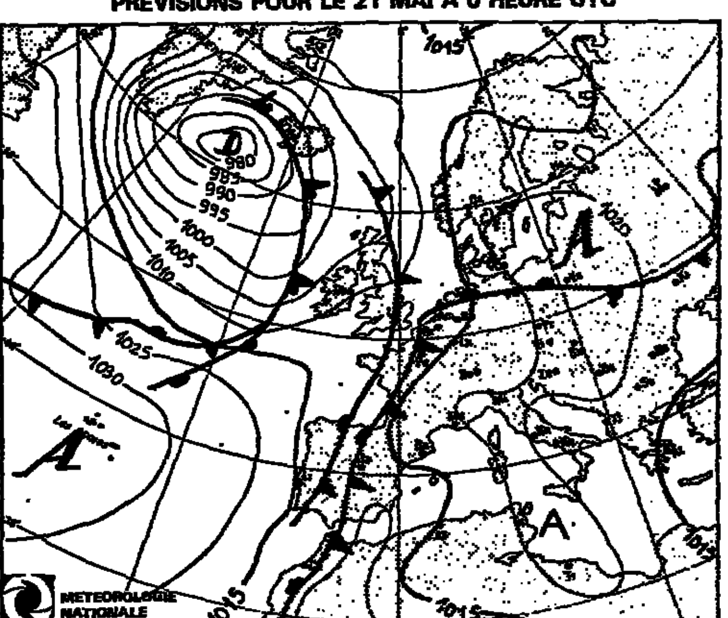
Persistance d'un flux de sud à sud-ouest sur la France avec un front ondulant « CT » du sud-ouest au nord-est et au centre-est du pays. Arrivée d'un nouveau front sur l'ouest du pays mardi après-midi, à caractère orageux.

Demain mardi : seule la Corse bénéficiera d'un beau ciel bleu toute la journée. Sur le reste du pourtour méditerranéen les nuages voileront le soleil. De la Normandie au Bassin parisien jusqu'aux frontières du Nord, le temps sera mitigé : nuages et éclaircies. Sur la Bretagne après les éclaircies matinales, le ciel se couvrira l'après-midi avec des pluies. Partout ailleurs, c'est un temps très nuageux ou couvert qui régnera avec de faibles ondées éparses, mais en Aquitaine les pluies seront plus marquées l'après-midi et des orages éclateront dès le milieu de la journée.

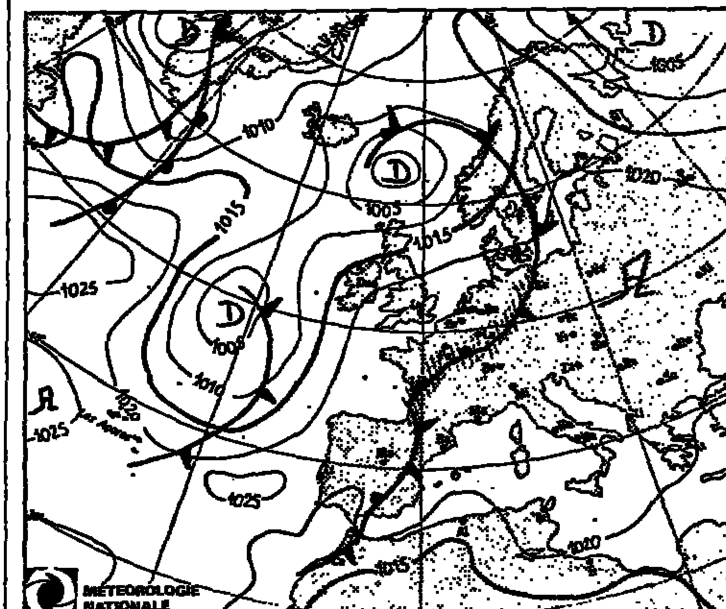
Les températures seront douces le matin : 10 degrés de la Bretagne à la Normandie et au Nord-Pas-de-Calais, 16 à 18 degrés dans le Sud-Ouest, 14 à 15 degrés ailleurs. Les températures maximales atteindront 27 à 28 degrés près de la Méditerranée, 25 degrés dans le Centre-Est, 16 à 17 degrés de la Bretagne à la Normandie et au Nord-Pas-de-Calais, 20 à 22 degrés partout ailleurs.

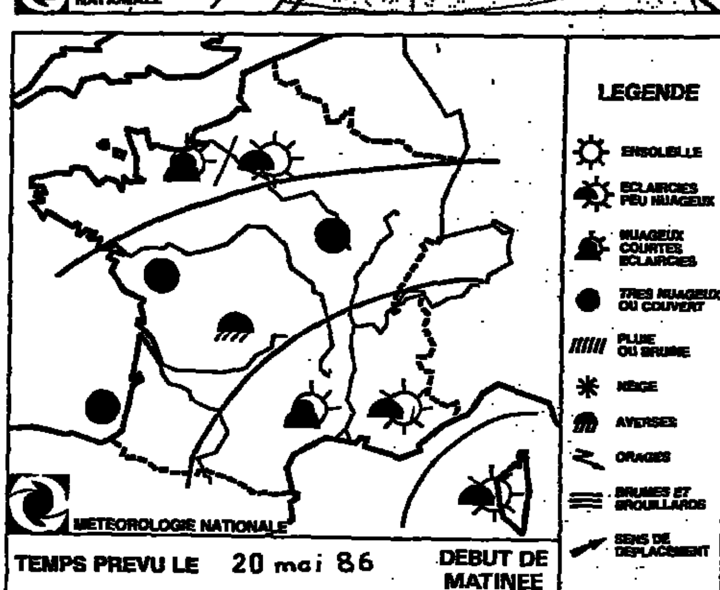
Les vents seront faibles de secteur sud dominant.

PRÉVISIONS POUR LE 21 MAI A 0 HEURE UTC



SITUATION LE 19 MAI 1986 A 0 HEURE UTC





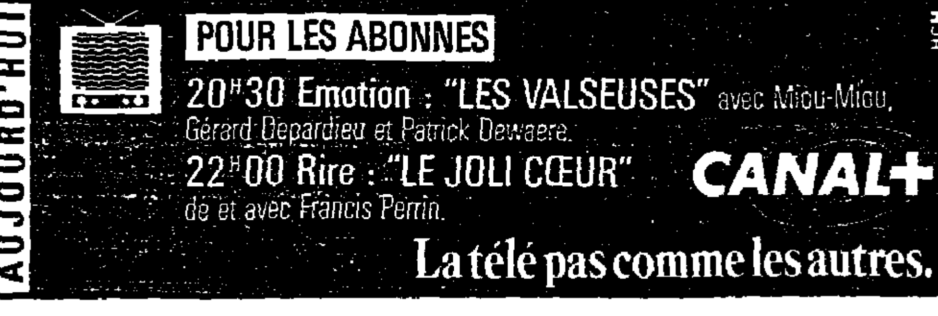
TEMPÉRATURES maxima – minima – temps observé

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	24	14	S
BIARRITZ	21	14	P
BORDEAUX	20	15	C
BOURGES	18	15	P
BREST	15	9	C
CAEN	18	12	C
CHERBOURG	15	7	N
CLERMONT-FERR.	23	16	P
DIJON	24	15	A
GRENOBLE-ST-M-H	18	16	S
LILLE	20	7	S
LIMOGES	19	15	P
LYON	27	16	C
MARSEILLE-MAR.	27	16	N
NANCY	22	15	P
NANTES	19	13	C
NICE	26	19	S
PARIS-MONTS.	21	13	C
PAU	23	16	A
PERPIGNAN	22	14	C
RENNES	20	11	N
ST-ÉTIENNE	26	16	C
STRASBOURG	25	15	P
TOURS	19	13	C
TOULOUSE	22	16	C
POINTE-A-PITRE	–	–	–

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	25	15	N
AMSTERDAM	17	7	S
ATHÈNES	26	16	S
BANGKOK	–	–	–
BARCELONE	23	13	S
BELGRADE	24	16	S
BERLIN	25	12	S
BRUXELLES	20	8	S
LE CAIRE	28	17	S
COPENHAGUE	13	6	N
DAKAR	26	22	S
DELHI	39	24	S
DJERBA	25	16	S
GENÈVE	29	16	C
HONGKONG	29	25	A
ISTANBUL	19	14	C
JÉRUSALEM	25	11	S
LISBONNE	25	13	S
LONDRES	17	6	S
LOS ANGELES	23	14	S
LUXEMBOURG	21	12	N
MADRID	26	14	N
MARRAKECH	34	18	S
MEXICO	28	14	C
MILAN	28	17	S
MONTRÉAL	30	13	C
MOSCOU	19	7	S
NAIROBI	24	16	C
NEW-YORK	30	16	S
OSLO	12	8	P
PALMA-DE-MAJ.	33	11	N
PÉKIN	22	11	N
RIO-DE-JANEIRO	33	23	N
ROME	26	15	S
SINGAPOUR	–	–	–
STOCKHOLM	16	8	P
SYDNEY	21	17	N
TOKYO	23	18	C
TUNIS	23	14	S
VARSOVIE	21	11	N
VENISE	26	16	S
VIENNE	25	15	C

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Le Monde
ECONOMIE

Nuages sur le nucléaire

Après Tchernobyl, l'atome encore plus marginalisé

LE nucléaire est-il une énergie d'avenir et qui le restera ? La catastrophe de Tchernobyl, premier accident majeur de sa courte histoire, tombe on ne peut plus mal. Après avoir été un mythe dans les années 50 et le grand espoir des deux décennies suivantes, l'électricité nucléaire traversait déjà depuis 1979 une crise majeure au niveau mondial. Le secteur commençait seulement à en entrevoir la sortie.

Le désastre soviétique, réveillant les résistances politiques et sociales, remet tout en question et conduit plus que jamais à s'interroger sur la place future du nucléaire dans le bilan énergétique. Toujours marginal, puisqu'il représente moins de 4 % de la consommation mondiale d'énergie – et 15 % de la production d'électricité, – il a de très fortes chances de le rester encore longtemps. Au vu des programmes lancés, ce sera maintenant miracle s'il parvient à plus que doubler à la fin du siècle sa part du « gâteau énergétique ».

Fleuron de la technologie, cette « énergie de l'an 2000 » devait, pensait-on au début des années 70, assurer la relève des sources traditionnelles – charbon, pétrole, gaz, – sur le déclin. Les prévisions de l'OCDE, en 1970, avant même le premier choc pétrolier, tablaient sur une puissance installée, en 1985, de 600 000 mégawatts, soit près de trente fois les capacités alors disponibles. Limité à cinq grandes puissances en 1960 (1), le club des fervents du nucléaire civil s'élargissait rapidement : dix pays en 1965, quinze en 1970, dix-neuf en 1975.

Un coup de fouet

L'envolée des prix du brut, après 1973, donnent un coup de fouet décisif aux programmes. Comme l'expliquent les professeurs Jean-Marie Chevallier, Philippe Barbet et Laurent Benzoni dans leur récent manuel *Economie de l'énergie* (2), l'industrie nucléaire, après une première phase consacrée au développement de filières nationales, puissamment soutenues par les Etats, se lance après 1974 et jusqu'en 1979 à la *« conquête du marché mondial »*. En dix ans, de 1970 à 1980, la capacité installée est multipliée par près de sept.

Toutefois, ce boom est de courte durée. Le nucléaire, porteur d'autant d'espoirs que de symboles, n'a pas tenu ses promesses. Après l'accident, pourtant bien maîtrisé, de Three Mile Island en 1979, une remise en cause quasi générale des programmes se développe, particulièrement dans les pays anglo-saxons qui avaient jusque-là été à l'origine du décollage.

Le nucléaire est confronté à une triple crise : crise de débouchés, crise financière et crise de confiance. Dans les pays développés, les deux chocs pétroliers et la récession économique ont nettement infléchi la croissance de la consommation d'électricité. Ayant tablé sur une progression accélérée et investi en conséquence, de nombreuses compagnies d'électricité se retrouvent menacées ou encombrées de surplus, ce qui compromet leur rentabilité : le nucléaire, comme l'hydroélectricité, supposant des investissements très lourds, il est vital, pour obtenir un coût de revient satisfaisant, de faire tourner les centrales à plein régime. En 1983, selon l'Agence internationale de l'énergie, le surplus de capacité électrique atteignait 90 gigawatts (milliards de watts) sur un total de 1 320 gigawatts dans les pays de l'OCDE.

Moins indispensable, le nucléaire est aussi devenu dans la plupart des cas moins rentable. Contrairement à ce qu'attendaient les exploitants, la standardisation et le passage au stade industriel n'ont pas entraîné la baisse des coûts escomptée. Cette « dérive », l'envolée des taux d'intérêt, la sous-utilisation des centrales, l'alourdissement des contraintes liées à la sécurité après le « pépin » de Three Mile Island, tout se mêle pour réduire la compétitivité du nucléaire.

Enfin, surtout aux Etats-Unis, les délais de fabrication s'allongent : de huit ans en moyenne avant 1979, le temps de construction des réacteurs outre-Atlantique passe, selon l'AIE, à treize ans après 1980. Cet allongement des délais est notamment le résultat de la montée, après 1979, dans les pays industrialisés sauf en France, des pressions sociales et de l'opposition écologiste. En découle un foisonnement de contrôles, procédures, référendums et autres obstacles qui, dans certains cas limites comme celui de l'Autriche, aboutit à laisser inutilisée une centrale déjà construite !

Résultat : les annulations de commandes se multiplient. Au total, cent cinquante-neuf réacteurs en commande, voire en construction, ont été abandonnés dans le monde (dont cent vingt-huit aux Etats-Unis). Les nouvelles commandes sont partout ralenties, voire stoppées net. Des soixante réacteurs *« en commande »* recensés en 1985 par le CEA, une bonne part le sont depuis quatre, cinq, voire dix ans, la date de mise en construction étant sans cesse repoussée.

Aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne, en Suède, en Espagne, en Suisse, au Canada, en Belgique, aucune nouvelle commande n'a été passée depuis 1981. On se contente de laisser les programmes en construction courir sur leur erre.

Les projets de réacteurs à neutrons rapides, les surgénérateurs, considérés comme la seconde génération nucléaire, sont, sauf en France, remis dans les cartons. Même dans l'Hexagone, où le choix nucléaire est irréversible et les résultats économiques bien meilleurs qu'ailleurs, le rythme d'engagement des tranches est revenu de six à une par an, et la construction en série de surgénérateurs a été repoussée au siècle prochain.

Les généralisations sont difficiles, chaque programme constitue un cas particulier ; mais aujourd'hui on peut dire grosso modo que des quelque trente-cinq pays possédant des centrales nucléaires ou se préparant à en installer, seuls une dizaine, appartenant pour la plupart au Comecon, conservent des programmes très ambitieux. Une partie des autres ont très fortement ralenti ou arrêté leurs programmes. Un tout petit groupe, parmi lesquels la France et le Japon, poursuit encore son effort, mais à un rythme modéré. Enfin restent une petite dizaine de pays, pour la plupart du tiers-monde, qui souhaitent se doter d'une capacité nucléaire d'ici à la fin du siècle.

Si dans les pays développés, l'essor du nucléaire se heurte encore surtout à l'incertitude planant sur les débouchés et à l'opposition politique, les pays du tiers-monde, eux, sont confrontés à d'autres obstacles, d'ordre essentiellement financier ou structurel. Leur endettement ne permet pas à des pays comme le Brésil, le Mexique, l'Egypte de financer les investissements nécessaires. La Chine même vient, pour des raisons analogues, de repousser le lancement d'un programme jusqu'à présent très ambitieux.

En outre, dans de nombreux cas, la faiblesse des réseaux électriques de distribution et des ingénieurs formés localement n'est guère compatible avec l'installation d'outils aussi puissants et sophistiqués que les réacteurs nucléaires. Enfin, quelques pays sont bloqués pour des raisons politiques, les Etats détenteurs de la technologie craignant qu'ils n'utilisent l'énergie nucléaire comme base de départ d'une industrie militaire. Il s'agit par exemple de l'Afrique du Sud, du Pakistan, de l'Iran ou de l'Irak.

Le blocage des décisions d'investissement, alors que la consommation d'électricité continue de croître lentement, et l'absence d'alternative évidente au nucléaire pour la production de cette électricité conduisaient toutefois l'industrie à reprendre espoir depuis un an. En 1985, pour la première fois depuis treize ans, aucune annulation de commande n'a été enregistrée dans le monde.

Dans un certain nombre de pays, jusque-là plus ou moins échaudés, comme les Etats-Unis, la Suède ou les Pays-Bas, les autorités semblaient prêtes à revenir sur certaines dispositions réglementaires ou politiques entravant le développement du nucléaire depuis huit ans. Ce « frémissement » mettait un peu de baume au cœur des industries exportatrices mondiales (3) dont, sauf l'Union soviétique – chargée du programme organisé dans le cadre du Comecon, – les carnets de commandes restaient désespérément plats depuis six ans.

Des réticences

Toutefois, la chute des prix du pétrole, la crise financière aggravée du tiers-monde et la catastrophe de Tchernobyl risquent de tuer cet espoir. La plongée récente des cours du brut augmente en effet l'incertitude pesant sur l'évolution à terme de la consommation d'énergie, et sur le poids respectif des différentes sources. Certes, le nucléaire demeure pour la production d'électricité, largement moins cher que le pétrole même à ses prix actuels, et souvent concurrentiel avec le charbon (sauf dans les pays gros producteurs).

Mais au niveau du consommateur final, l'électricité, elle, est désormais vivement concurrencée par les produits pétroliers, surtout le fuel. Ainsi, même en France où le kilowatt nucléaire est l'un des moins chers du monde, EDF estime que la baisse du prix du fuel lui fera perdre cette année un marché potentiel de 1 milliard de kilowatts/heure.

Quant à la catastrophe de Tchernobyl, elle risque de renforcer les réticences des pays développés, même les plus décidés. Le Japon, par exemple, pourrait éprouver des difficultés accrues pour trouver de nouveaux sites. Elle peut aussi affecter les programmes des deux seuls groupes de pays ayant de fortes ambitions : le Comecon et les pays du tiers-monde.

On ne connaît pas encore l'origine de l'accident, mais il a des chances de ralentir un moment le développement de la filière soviétique concernée. Si Moscou décide de reporter tous ses efforts sur l'autre filière, proche des techniques américaine et française, qu'elle a développée, cela risque d'affecter par ricochet les programmes des autres pays du bloc, faute de capacités de construction.

Dans les pays du tiers-monde, cet accident pourrait aussi avoir des répercussions. Au vu des difficultés soviétiques pour maîtriser la catastrophe, on comprend qu'il est vital, pour tout pays désirant se lancer dans le nucléaire, d'avoir les potentiels technique et administratif permettant de faire face à un événement par nature imprévisible. On imagine ce que pourraient être les conséquences d'un tel désastre dans des pays comme l'Egypte, la Turquie, le Pakistan,

« Le problème des pays industrialisés, explique un observateur, *est qu'ils ont conçu des outils nucléaires adaptés à leurs propres besoins. Ceux-ci sont pour la plupart déjà satisfaits ou sur le point de l'être. Mais ils n'ont pas pris en compte jusqu'ici les besoins du tiers-monde, qui constitue pourtant le seul vrai marché d'avenir. »*

Dans leur ouvrage, écrit avant la catastrophe, MM. Chevallier, Barbet et Benzoni, déjà, mettaient en doute la possibilité pour l'électricité nucléaire d'atteindre la part pourtant modeste de la consommation mondiale – 7 % – que lui attribuaient la plupart des études prospectives pour l'an 2000. *« L'exacerbation des tensions économiques et sociales internes à la filière nucléaire (...) conduit à s'interroger non pas sur l'avenir de cette énergie, mais sur sa capacité à fournir une alternative satisfaisante à la crise énergétique mondiale »*, écrivaient-ils.

Des 600 000 mégawatts de puissance prévus au début des années 70, seulement un tiers (220 000 mégawatts) sont aujourd'hui produits. Les constructeurs prévoyaient jusqu'ici, au vu des programmes connus, un doublement de cette puissance à la fin du siècle. *« Une vue conservatrice »*, assuraient-ils. Va-t-elle se révéler optimiste ? En tout état de cause, ce n'est pas demain que le nucléaire détrônera le pétrole...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Etats-Unis, Union soviétique, Grande-Bretagne, France, Allemagne fédérale.

(2) *Economie de l'énergie*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Dalloz, 1986, 366 pages, 198 F.

(3) Etats-Unis, Union soviétique, Canada, France, RFA, Suède, Royaume-Uni.

Le club du neutron : 10 pays en 1965, 19 en 1975, 26 en 1985

Pays disposant d'une capacité nucléaire installée (en gigawatts)

Pays sans capacité nucléaire installée ayant des programmes ou des projets d'ici à l'an 2000.

Source : Banque de données du CEA.

LES « RÉSERVÉS »

Pays (1)	Réacteurs installés (au 1er-1-86)	Réacteurs en construction (au 1er-1-86)	Commandes et (projets)
Etats-Unis* (15,5 %)	97	30	2
Allemagne fédérale* (31,2 %)	19	7	1 (+ 3)
Canada* (12,5 %)	17	6	(1)
Suède* (42,3 %)	12	–	–
Royaume-Uni* (19,2 %)	38	4	1
Belgique (59,8 %)	8	–	(1)
Suisse (38,8 %)	5	2	–
Finlande (38,2 %)	4	–	(1)
Afrique du Sud (7 %)	2	–	–
Argentine (11,4 %)	2	1	–
Yougoslavie (6 %)	1	–	(1)

* Les pays signalés d'un astérisque ont annulé des réacteurs en commande ou en construction.

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent la part du nucléaire dans la production électrique de chaque pays.

LES « PERSÉVÉRANTS »

Pays (1)	Réacteurs installés (au 1er-1-86)	Réacteurs en construction (au 1er-1-86)	Commandes et (projets)
France* (64,8 %)	44	17	2 (+ 2)
Japon (23 %)	33	11	7 (+ 13)
Espagne* (22 %)	8	6	3
Taïwan (52 %)	6	–	(2)

* Les pays signalés d'un astérisque ont annulé des réacteurs en commande ou en construction.

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent la part du nucléaire dans la production électrique de chaque pays.

LES « AMBITIEUX »

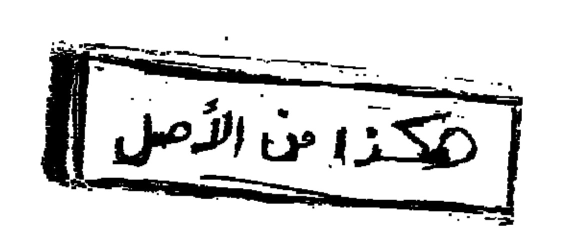
Pays (1)	Réacteurs installés (au 1er-1-86)	Réacteurs en construction (au 1er-1-86)	Commandes et (projets)
URSS (11 %)	51	33	22 (+ 17)
RDA (12 %)	5	6	(2)
Bulgarie (30-33 %)	4	3	5
Tchécoslovaquie (14,5 %)	5	11	2
Hongrie (2,5 %)	2	2	2 (+ 2)
Inde (2,6 %)	7	4	4 (+ 10)
Corée du Sud (2,7 %)	4	5	(2)
Pakistan (1,5 %)	1	–	(1)
Brésil (1,5-2 %)	1	2	–
Italie* (3,8 %)	3	3	2 (+ 2)
Pays-Bas (6,1 %)	2	–	(2)

* Les pays signalés d'un astérisque ont annulé des réacteurs en commande ou en construction.

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent la part du nucléaire dans la production électrique de chaque pays.

LES « CANDIDATS »

Pays	Réacteurs installés (au 1er-1-86)	Réacteurs en construction (au 1er-1-86)	Commandes et (projets)
Roumanie	–	4	2 (+ 1)
Pologne	–	2	3 (+ 1)
Philippines	–	1	–
Cuba	–	2	(2)
Mexique	–	2	–
Chine	–	1	(2)
Turquie	–	–	1
Libye	–	–	1
Egypte	–	–	(1)



La chronique de Paul Fabra

Le risque dominant

NOS gouvernants ont – ce n'est pas un nouveau phénomène – les yeux fixés sur l'Allemagne fédérale. Ils ont raison dans la mesure où ce pays est notre principal client et notre principal fournisseur, et au-delà des relations purement commerciales, notre partenaire à beaucoup d'égards le plus important. Ils n'ont pas non plus tout à fait tort dans la mesure où ils scrutent l'évolution de la situation économique et financière outre-Rhin, non seulement pour en tirer d'utiles indications concernant la conjoncture, mais aussi pour s'inspirer des décisions qui sont prises à Bonn et à Francfort en ce qui concerne la politique des finances publiques, des taux d'intérêt, etc. S'il faut absolument un modèle, celui-là, il faut en convenir, n'est pas le plus mauvais qu'on pourrait trouver.

Il n'empêche que les admirateurs du modèle allemand courent le risque qui guette tous les imitateurs. Ce risque est de surestimer la valeur exemplaire de ceux que l'on cherche à égaler. Il est presque impossible de l'éviter, car, en accordant en toutes circonstances le bénéfice du doute à ceux qu'on regarde comme les représentants de la sagesse, on justifie le choix qu'on a fait de régler sa propre action sur la leur.

Bien qu'il ne s'agisse encore que d'estimations provisoires, éminemment révisables, les plus récentes indications chiffrées sur les performances de l'économie allemande ne sont pas aussi bonnes, sauf en ce qui concerne l'inflation ou plutôt l'absence d'inflation – je reviendrai sur ce point capital – que celles que le chancelier Kohl et ses ministres avaient quasi triomphalement annoncées à Tokyo. Le ministre de l'économie, chef du petit parti libéral, M. Bangemann, avait été à cette occasion jusqu'à dire : *« On nous demande de jouer les locomotives, mais c'est inutile puisque nous sommes déjà cette locomotive de l'économie européenne. »*

Selon les différents instituts de conjoncture, notamment celui, réputé, de Munich, ainsi que les experts de la Bundesbank, l'activité se serait sensiblement ralentie depuis le début de l'année. Par rapport à la même période de 1985, la croissance ne serait que de 2 %. Il est encore trop tôt pour en conclure que la prévision du gouvernement fédéral – équivalant pratiquement à une promesse – d'une croissance de 4 % pour l'année en cours ne sera pas vérifiée.

La question est cependant déjà posée. Elle l'est d'autant plus que l'enjeu pourrait être considérable étant donnée la valeur de test politique attachée en Allemagne, comme on l'a déjà rappelé dans cette chronique, à l'élection qui aura lieu au mois de juin en Basse-Saxe. La coalition des socialistes et des Verts sortirait-elle victorieuse des urnes avec une avance confortable que le paysage politique de la République fédérale pourrait s'en trouver transformé.

La perspective, si elle se confirmait, d'une majorité à l'échelle nationale des « rouges » et des Verts pourrait, dès ce printemps, faire sentir ses effets sur l'Allemagne, provoquant par exemple un spectaculaire retournement des mouvements de capitaux, qui prendraient à nouveau la direction des Etats-Unis.

Les raisons mises en avant par les observateurs allemands, et notamment, à leur corps défendant, par les économistes de la Bundesbank, pour expliquer le ralentissement sont peut-être plus intéressantes encore que le phénomène lui-même. Ils en allèguent essentiellement deux. La première est la diminution des commandes à l'exportation, celles notamment qui émanent de l'URSS, dont la RFA est le plus important fournisseur capitaliste. On peut penser que la chute du prix du pétrole a déjà fortement réduit les recettes soviétiques en devises.

LA deuxième raison enfin reconnue est qu'on assiste actuellement en Allemagne, et pas seulement dans les industries utilisatrices de produits pétroliers, à un extraordinaire renversement des anticipations. Les stocks, dont les variations, comme on sait, jouent un rôle prépondérant dans le cycle économique, ne se gonflent pas, en dépit de l'incantation gouvernementale à l'expansion. On n'avait pas vu depuis au moins deux générations un pareil comportement de la part des industriels et des commerçants de gros : ils diffèrent leurs achats dans l'attente de prix plus bas.

On constate en France, dans plusieurs secteurs, notamment dans la chimie, la même spirale déflationniste. Bien fini est le temps où l'on se précipitait sur les marchandises parce qu'on redoutait de les payer plus cher demain et à un prix encore plus élevé après-demain. On espère aujourd'hui les obtenir à meilleur compte dans les mois suivants. Cela n'empêche pas les gouvernements de continuer à être obnubilés par l'indice des prix à la consommation.

Les Français sont particulièrement impressionnés de voir les Allemands prévoir pour cette année une inflation zéro, sinon négative. Sans doute feraient-ils mieux de porter leur attention sur les indices de prix de gros plus propres à faire comprendre les réactions des producteurs. Cet indice accuse non seulement en Allemagne mais dans pratiquement tous les pays industrialisés, y compris donc la France, une baisse depuis le 1er janvier qui atteint en rythme annuel 6 à 8 %, parfois davantage.

Imperturbablement, la Bundesbank règle sa politique sur le danger désormais probablement mythique de l'inflation. Elle s'oppose de toutes ses forces – ce qui a impressionné, comme on le sait, Paris – à une nouvelle et significative baisse des taux d'intérêt. C'est globalement qu'il faut juger une politique. Au moment où la coalition conservatrice-libérale a succédé à Bonn au gouvernement socialiste-libéral de Helmut Schmidt, le taux de chômage était en Allemagne de 7,5 %. Il dépasse aujourd'hui 9 %. Cette évolution est d'autant plus dramatique que le risque dominant a changé de signe. La probabilité d'un dérapage inflationniste est désormais faible, celle d'un dérapage déflationniste se fait de plus en plus précise.

Que le défi lancé aux dirigeants européens soit global, leur succès ou leur échec devant être mesuré tant à l'aune de la stabilité monétaire retrouvée qu'à celle de l'emploi, il est encore moins possible d'en douter si l'on tient compte des derniers développements politico-économiques que l'on constate de l'autre côté de l'Atlantique. Le vote par vingt voix contre zéro, au sein de l'influente commission financière du Sénat, d'un projet de réforme réduisant considérablement la progressivité de l'impôt sur le revenu, qui ne comporterait plus que deux taux, l'un à 15 % et l'autre, pour les hauts revenus, à 27 % (1), a révélé une remarquable évolution au sein du monde politique et de l'opinion publique.

IL n'existe plus à ce jour, aux Etats-Unis, d'opposition à l'idée d'une refonte de la fiscalité comportant un abaissement substantiel du taux marginal d'imposition (le taux marginal est celui que l'on paie pour un franc de revenu supplémentaire) ayant pour contrepartie un élargissement de l'assiette de l'impôt par suppression de la plupart des exemptions et déductions (y compris, sauf pour l'achat de l'habitation principale et d'une résidence secondaire, du taux d'intérêt des emprunts). Supposons, ce qui est possible, qu'une telle réforme soit votée dans les mois prochains. N'aurait-elle pas pour conséquence d'accentuer l'attrait des Etats-Unis non seulement pour les capitalistes en quête de placements bon marché (le dollar est bas) et rémunérateurs, mais aussi pour des milliers et des milliers de jeunes cadres salariés allemands, scandinaves, britanniques et, pourquoi pas, français ?

(1) Il est vrai que le projet du Sénat aurait pour conséquence de porter effectivement à 32 % le taux d'imposition pour les revenus étagés entre 75 000 et 150 000 dollars (le taux revenant à 27 % au-delà).

A travers les revues françaises

La théorie économique de M. Raymond Barre

Aux antipodes du stop and go

par DANIEL VITRY (*)

LA littérature scientifique s'enrichit de deux nouvelles publications, la *Revue française d'économie* et les *Annales d'économie et de statistiques.*

La *Revue française d'économie* s'ouvre sur un « Entretien avec M. Raymond Barre », dont le titre aurait pu être : « La théorie économique de M. Raymond Barre » (1). Celui-ci réfléchit à l'efficacité de la politique économique, remise en cause par la théorie des anticipations rationnelles. L'ancien premier ministre n'est pas loin de penser, comme les tenants de cette théorie, que les agents économiques analysent aussi bien que l'Etat la situation économique.

Il n'en déduit pas pour autant, comme le fait la théorie, que la politique économique est inefficace. Il estime, au contraire, que la politique économique doit être pratiquée sans changement pendant un temps assez long pour persuader les agents qu'il n'y aura pas de retournement de situation et que la politique ne sera pas changée au gré des vents. De ce point de vue, M. Raymond Barre se situe aux antipodes d'une politique de *stop and go.*

Reste alors à avoir de bons critères d'évaluation de la situation économique. De ce point de vue, l'ancien premier ministre préfère se référer à un ensemble de critères. Il ne lui semble plus possible de s'en tenir à des notions simplistes comme celle « du » taux d'intérêt, comme s'il n'y en avait qu'un seul, ou de « la » masse monétaire, comme si les frontières entre ses différentes composantes n'étaient pas largement des conventions.

Sur le chômage, M. Raymond Barre estime que son importance actuelle résulte de l'inflation des années antérieures. Au début des années 70, les entreprises ont conservé des sureffectifs, trop bien rémunérés ; du fait du prolongement de la crise, l'augmentation du chômage a été d'autant plus brutale. Actuellement, estime-t-il, il faudrait relancer l'investissement de capacité, et non l'investissement de rationalisation, car, citant Adam Smith, *« l'emploi est limité par le capital ».*

Enfin, M. Raymond Barre analyse l'impact du niveau élevé des taux d'intérêt réels. Ce niveau dépend, pour une part, du besoin de financement des administrations, c'est-à-dire du déficit budgétaire ; mais il dépend aussi de la parité monétaire, en particulier avec le deutschemark. Le développement du système financier avec ses très nombreuses innovations n'est pas sans danger, si le rendement des actifs financiers reste durablement supérieur au rendement des actifs physiques : on aura, en effet, tendance à placer les excédents de trésorerie sur le marché financier plutôt qu'à les investir.

Les femmes et le chômage

M. Edmond Malinvaud analyse, dans la même revue, « Les causes de la montée du chômage » (2). Deux facteurs principaux expliquent l'évolution de la population active : la démographie et le taux d'activité des femmes. Le pur effet de la démographie a fait augmenter la force de travail de 201 000 personnes entre 1975 et 1982, puis de 208 000 entre 1982 et 1984, pour une augmentation totale de la force de travail de 242 000 personnes entre 1975 et 1982, puis de 23 000 personnes entre 1982 et 1984.

Au cours de ces années 1982-1984, le taux d'activité des hommes, quel que soit leur âge, a fait diminuer la force de travail de 280 000 unités. L'augmentation rapide du taux d'activité des femmes démarre en 1967, à l'époque où la situation sur le marché du travail commence à se détériorer. Actuellement, le taux d'activité des Françaises est identique à celui des Américaines, mais la durée du travail est plus importante chez nous. Il en est résulté une augmentation de la force de travail égale à 113 000 personnes entre 1968 et 1975, puis de 156 000 personnes entre 1975 et 1982, enfin de 95 000 personnes entre 1982 et 1984.

Face à une offre de travail par les ménages en croissance rapide, la demande par les entreprises est restée globalement à peu près stable, s'accroissant dans les service et diminuant dans l'agriculture, l'industrie et le bâtiment. Cette quasi-stabilité de l'emploi depuis 1973 s'explique par la baisse de la demande de biens adressée aux entreprises françaises.

Comment caractériser la situation des dix dernières années ? La profitabilité des entreprises a baissé de 1972 à 1976-1977, augmenté en 1978-1979, puis est passée par un point bas, soit 1,9 %, en 1981. Elle a de nouveau augmenté jusqu'à atteindre 2,7 % en 1983-1984. Le taux d'utilisation des capacités de production a certes diminué depuis 1974-1979, mais d'un à deux points seulement.

La substitution du capital au travail s'est poursuivie, comme au début des années 60, probablement plus du fait que le travail devenait un facteur de production quasiment fixe que du fait de l'évolution relative des salaires et du coût du capital. Cependant, le facteur essentiel de l'explication de la stagnation de l'emploi depuis 1973 est l'évolution de la demande, intérieure et internationale. Tous les autres facteurs produisent leurs effets beaucoup plus lentement que la demande.

Le directeur de l'INSEE porte une attention toute spéciale au chômage frictionnel. Celui-ci a vraisemblablement augmenté, mais pas pour la raison souvent évoquée d'un décalage croissant entre les structures d'offre et de demande de travail ; ce décalage croissant n'est en effet pas prouvé statistiquement. En revanche, deux raisons peuvent expliquer l'accroissement du chômage frictionnel : l'amélioration de la couverture sociale et l'accroissement du dualisme du marché du travail, opposant les travailleurs très qualifiés aux autres.

La revue de l'IPECODE a publié, sans nom d'auteur identifié, un article sur « Le coût des licenciements et son incidence sur l'emploi » (3). Les licenciements ont touché 430 000 personnes en 1984. On constate une grande différence entre les secteurs d'activité et entre les types d'entreprises. C'est dans le secteur du bâtiment et du génie civil que le taux de licenciement a été le plus fort, 7,9 % des effectifs en 1984, contre 4,9 % dans les industries de biens de consommation courante et 4,2 % dans les industries de biens intermédiaires ; au contraire, les organismes financiers et les assurances ont pratiquement assuré la garantie de l'emploi.

Le taux de licenciements décroît très sensiblement avec la taille des entreprises. Sur un total de 430 000 licenciements, 123 000 ont été prononcés à la suite d'un règlement judiciaire ou d'une mise en liquidation de biens. Depuis 1975, ces causes de licenciements ont toujours oscillé autour de 30 % du total.

Combien les licenciements coûtent-ils à l'entreprise ? L'évaluation n'est pas aisée. L'article retient comme coût le salaire versé pendant la période de préavis, estimant que la productivité du salarié pendant cette période est à peu près nulle. Il faut y ajouter les indemnités de licenciement, c'est-à-dire au moins un mois de salaire après dix ans d'ancienneté, ainsi que des coûts dus aux délais administratifs.

Les coûts strictement réglementaires s'élèveraient à 48 000 francs en moyenne par personne licenciée. Il faut cependant ajouter des coûts dus aux refus de l'administration (15 % des demandes ne sont pas acceptées par l'inspection du travail) et au contentieux, c'est-à-dire environ 14 600 francs par personne licenciée.

La suppression de l'autorisation administrative de licenciement

L'IPECODE a recherché à chiffrer ce qui pourrait se produire si l'autorisation administrative de licenciement était supprimée le 1er juillet 1986. Ici, il convient de bien distinguer deux types de délais, les délais administratifs, d'un côté, les délais d'ajustement économique, de l'autre. Les demandes de licenciements en cours portent sur 17 000 cas, ce qui se traduirait par autant de licenciements immédiats, puisque le délai administratif serait réduit à zéro. En outre, 41 000 refus de licenciements ont été prononcés par l'inspection du travail, qui se traduiraient en quelques mois par autant de licenciements.

Cependant, tous les modèles économétriques intègrent des délais économiques d'ajustement de l'emploi effectif au niveau de l'emploi souhaité par les entreprises. Ces délais varient beaucoup d'un modèle à l'autre ; ils sont, par exemple, de six à huit trimestres dans l'industrie pour le modèle DMS, mais seulement de quatre trimestres dans le modèle mini DMS, et de douze trimestres pour le modèle Metric. Ce n'est qu'à supposer ces délais d'ajustement nuls, ce qui n'a pas la moindre justification économique, qu'on aboutit au chiffre de 200 000 licenciements évoqués par certains.

La suppression de l'autorisation administrative aurait deux effets différents. Le premier serait d'alléger les charges des entreprises, à production constante. Le second effet serait de diminuer les revenus et donc les dépenses des 58 000 personnes supplémentaires licenciées en 1986 (17 000 + 41 000). Le modèle de l'IPECODE permet d'estimer que la mesure prise permettrait de voir augmenter, toutes choses égales en outre, le PIB de 0,1 % de plus en 1988, 0,2 % en 1989 et 0,3 % en 1990.

En termes d'emplois, cela se traduit, en 1990, par une hausse du chômage de 17 000 personnes par rapport à la situation de référence ; cela se traduit aussi par une hausse de 0,2 % du taux de marge brut des entreprises. Les auteurs soulignent que tous ces calculs font comme si la suppression de l'autorisation préalable de licenciement ne modifiait pas le comportement d'embauche des entreprises ; or il est évident que celui-ci serait modifié, sans qu'il soit possible d'en chiffrer l'impact.

La seconde publication nouvelle à laquelle nous faisions allusion en commençant cette chronique sont les *Annales d'économie et de statistique* (4) publiées par l'INSEE dans le cadre de l'Association pour le développement et la recherche en économie et en statistique. Son premier numéro est intégralement consacré à l'économie industrielle vue d'un point de vue théorique et fortement formalisé.

Citons par exemple l'article de M. Jean Fraysse sur « L'existence des équilibres de Cournot : un tour d'horizon ». L'auteur s'interroge sur la situation d'une entreprise qui prend en compte la production des autres entreprises du secteur lorsqu'elle cherche à maximaliser son profit.

(*) Professeur à l'université de Paris-II.

(1) La *Revue française d'économie*, publiée par les Editions Fayard, sous la direction de Gilles Etrillard, Jean-Paul Fitoussi et François Sureau. N° 1, juin 1986.

(2) Edmond Malinvaud : « Les causes de la montée du chômage en France », *Revue française d'économie*, n° 1.

(3) IPECODE : « Le coût des licenciements et son incidence sur l'emploi ». *Revue de l'IPECODE*, n° 11, mars 1986.

(4) *Annales d'économie et de statistique.* N° 1, janvier-mars 1986, publié par l'INSEE.

CORRESPONDANCE

A propos de l'Asie centrale soviétique

A la suite de l'article publié dans « le Monde de l'économie » du 29 avril, sous le titre « Voyage en Asie centrale soviétique, entre Marx et Mahomet », Mme Françoise Barry, qui dirige le CEDUCEE (Centre d'études et de documentation sur l'URSS, la Chine et l'Europe de l'Est), nous signale deux études sur cette région parues dans *le Courrier des pays de l'Est* ; « Le dualisme du développement », de Mmes Marie-Agnès Crosnier et Michèle Kahn dans le numéro 276 de cette revue mensuelle ; « Complémentarités et dépendances à l'égard de l'URSS », de M. Hervé Gicquiau dans le numéro 277 (31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07).

Mme Barry souligne qu'il est possible de trouver dans ces études *« un important complément d'information »* sur les caractéristiques économiques de l'Asie centrale soviétique *« à l'abondante main-d'œuvre que le pouvoir central tente à présent d'insérer dans de petites unités industrielles disséminées dans le pays, alors que la production cotonnière de type colonial a provoqué un déséquilibre du développement et une dépendance très lourde ».* Elle ajoute : *« Mais le niveau de vie relativement élevé, obtenu grâce aux revenus de transfert et à une politique des prix favorable, contribue effectivement à maintenir à l'Asie centrale son statut de vitrine de l'Union soviétique, en tout cas à l'égard du tiers-monde, dont c'est le but de visite obligatoire, et notamment lorsqu'il s'agit de représentants du monde musulman. »*

économie

TRANSPORTS

Un président de la RATP bien embarrassant

En apparence, la cause est entendue : M. Claude Quin, dernier communiste à la tête d'une entreprise publique, vit ses derniers jours de président de la RATP. En refusant d'appliquer intégralement le plan d'économies exigées par MM. Edouard Balladur, ministre de l'économie, et Jacques Douffiagues, ministre chargé des transports, M. Quin commet un acte d'indiscipline caractérisée qui devrait le faire tomber, à gauche certes, mais tomber quand même.

En réalité, M. Quin représentera pour le gouvernement un « cactus » de belle taille pendant les deux semaines qui restent, jusqu'au vendredi 30 mai, jour où le conseil d'administration de la RATP donnera tort ou raison à son président. En attendant cette échéance, quatre personnages vont *devoir pratiquer* un jeu serré.

Un seul n'a rien à perdre : Claude Quin. Il a su « vendre » son action à une presse qu'il apprécie et qui le lui rend bien. Dans son numéro d'équilibriste, qui exaspère autant ses cadres que ses camarades du parti, les syndicalistes de la Régie que les fonctionnaires des finances, il est parvenu à défendre la RATP.

Cherchez la *dialectique* ! *Communiste*, il prêche la productivité ; économiste, il fonde son action sur le dialogue social. Le gouvernement socialiste veut-il lui imposer un directeur général ? Il obtient en échange deux cents créations d'emplois dans un budget 1986 plus que serré. La Rue de Rivoli lui reprend des prêts du Fonds de développement économique et social avantageux ! Il lui arrache une augmentation de capital de 1,8 milliard de francs. Sommé par le gouvernement Chirac d'économiser 80 millions de francs de dépenses, en renonçant notamment à deux cents emplois, et 200 millions de francs d'investissements, il répond *« non »*. Pour lui, tant que la réforme du financement des transports parisiens ne sera pas engagée, imposer des *économies excessives annulerait* vingt-cinq ans de politique en faveur des transports collectifs. Donc, c'est non, mais il essaiera de faire quelques sacrifices quand même (*le Monde* du 15 mai).

Le deuxième protagoniste, lui, a beaucoup à perdre puisqu'il débute : c'est M. Jacques Douffiagues, nouveau ministre des transports. Il semble avoir cherché à mettre M. Quin en porte à faux, soit par rapport à ses idées politiques, soit par rapport au code de bonne conduite des *entreprises publiques. Il n'a pas pu* prendre en défaut M. Philip Essig, président de la SNCF nommé par le précédent gouvernement socialiste, qui a astucieusement *présenté* de son propre chef un plan d'économies. Tout se passe comme s'il lui fallait, au moins, la tête du dernier président communiste en exercice. Mais il n'a pas su éviter certaines contradictions. Lui, le libéral, intervient dans les comptes et même dans la gestion quotidienne d'une entreprise en disant où et comment réaliser des économies et mettre fin à une *grève de balayeurs. Il réagit* à coup de communiqués pincés qui le placent en position d'infériorité. Et, au bout du compte, c'est lui, le libéral et le vainqueur, qui paraît agressif, et le communiste serein.

Le maire de Paris tranchera

Le troisième protagoniste est M. Pierre Méhaignerie, qui, en tant *que ministre de l'urbanisme*, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, « coiffe » M. Douffiagues. Taillé pour la cohabitation, il lui répugne de se livrer à une chasse aux sorcières. Il laisse son ministre délégué s'en débrouiller. Il ne lèvera pas le petit doigt pour sauver la mise de M. Quin, après tout adversaire politique, mais il ne participera pas à l'hallali.

Reste *le* maire de *Paris* et premier ministre, M. Jacques Chirac. L'issue de l'empoignade dépendreade lui. Pour le maintien – au moins provisoire – du président de la RATP, il dispose de plusieurs arguments. Une telle décision embarrasserait les ministres PR de la « bande à Léotard » dont M. Douffiagues fait partie ; elle maintiendrait la paix sociale dans les bus et les métros de la capitale grâce aux sympathies politico-syndicales de M. Quin et témoignerait d'une largeur de vue d'homme d'Etat capable de se servir *même de ses ennemis. Sans oublier* que la cohabitation gauche-droite reste chère aux Français.

M. Chirac ne manque pas non plus d'arguments pour mettre fin au mandat de M. Quin. Il peut être sensible aux accusations de crypto-socialisme lancées par l'extrême droite contre son gouvernement. La résistance du président de la RATP risquerait de provoquer celle des *cheminots, confrontés au même problème* d'économies budgétaires, et, par contagion, de susciter la mauvaise volonté d'autres entreprises publiques. *M. Balladur* fera peut-être valoir qu'une discussion budgétaire 1987 avec l'irréductible Quin se transformerait en guerre de tranchées médiatique où le président de la RATP marquerait beaucoup trop de points contre le gouvernement.

La RATP, modèle de cohabitation ou dangereux cheval de Troie ? M. Chirac tranchera.

ALAIN FAUJAS.

REPÈRES

Essence : hausse de la consommation en France

La consommation de carburants a augmenté, en France, au cours des quatre premiers mois de l'année, du fait notamment de la baisse des prix, alors qu'elle avait diminué l'an dernier. De janvier à avril, *les ventes d'essence* – ordinaire et super – ont progressé de 2,4 %, celles de gasoil de 9,6 % et celles de kérosène de 8,2 %. De même, la demande de fioul domestique s'est accrue de 5,1 %. Seules les livraisons de fioul lourd, pour l'industrie, continuent de *diminuer, à un rythme toutefois moins fort que l'an dernier :* – 7,2 % au cours des quatre premiers mois de l'année contre – 20 % l'an dernier.

Inflation : baisse en Grande-Bretagne

En rythme annuel, l'inflation est revenue à 3 %, en avril, en Grande-Bretagne, son niveau le plus bas depuis dix-huit ans. Une désescalade, après le taux de 4,2 % enregistré en mars, qui est intervenue en dépit des effets de la hausse des impôts indirects annoncés lors du budget de la mi-mars par le gouvernement de Mme Thatcher. En avril 1985, l'inflation était encore de 6,5 %. Désormais, les analystes prévoient la poursuite du ralentissement de la hausse des prix, grâce notamment à la baisse des prix de l'énergie.

Production industrielle : stagnation en mars

La production industrielle (hors bâtiment) est restée stagnante en mars par rapport à février, selon l'indice général mensuel publié par *l'INSEE. En série corrigée des variations saisonnières, cet indice* (base 100 en 1970) s'est établi à 133 en mars, c'est-à-dire au même niveau qu'en février, et un point au-dessus de janvier 1986 et de décembre 1985. La moyenne mobile, sur trois mois, de l'indice de la production industrielle (hors BTP) est de 132 pour janvier à mars 1986, ainsi que de décembre à février 1986 et de 133 de novembre à janvier 1986.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AU CHEVET DE LA DATAR

Les potions du Dr Guichard

L'aménagement du territoire va-t-il enfin sortir de la période de flottement qui ternit son *image depuis plusieurs années ?* Le nouveau ministre en charge de ce secteur, M. Pierre Méhaignerie, le pense en tout cas. Il a rendu publics, le jeudi 15 mai, les noms des personnalités qui, autour de M. Olivier Guichard, à la fois *président* (RPR) *du conseil* régional des Pays de la Loire et *inventeur, praticien, archiviste* et « pape » de l'aménagement du territoire, siégeront à la commission chargée de redéfinir, vingt-trois ans après la création de la DATAR, les objectifs et les moyens d'une politique censée corriger les déséquilibres géographiques : il s'agit de MM. Emile Arrighi de Casanova, ancien président du comité économique et social de Corse ; Roger Fauroux, *directeur* de l'ENA ; Jacques Maisonrouge, ancien président d'IBM World trade Corp., Jacques Lesourne, ancien président de la SEMA, professeur au Conservatoire des arts et métiers. Un sixième membre *représentant* la *sensibilité rurale* sera désigné dans les prochains jours.

La crise, la multiplication des bassins d'emplois sinistrés, la concurrence très vive que se livrent Etats et régions en Europe pour attirer les investissements américains ou japonais, la nouvelle donne de la décentralisation, *les contraintes européennes* et, à écouter M. Méhaignerie, *« l'absence d'orientation politique claire depuis quelques années ont brouillé le message de cette politique ».*

De sorte que chez les chefs d'entreprise, parmi les élus locaux et régionaux et à *l'intérieur même de la majorité et du* gouvernement, beaucoup s'interrogent sur la justification, aujourd'hui, de poursuivre une telle politique et de maintenir en l'état ce qui la symbolise, c'est-à-dire la DATAR.

Définir les priorités

M. Méhaignerie, lui, croit à une politique qui a porté ses fruits et qui veut réussir sa mise à jour moyennant des adaptations, voire des révisions déchirantes. *« Vous devez définir clairement les priorités*, a dit le ministre à M. Guichard, *et énumérer aussi les non priorités »*, ce qui sera évidemment le plus difficile. *« Nous essaierons de ne rien considérer comme sacré »*, lui a répondu M. Guichard, qui a souhaité disposer jusqu'à la mi-octobre pour déposer ses conclusions. *D'ici là, toutefois*, il aura fallu tracer les principales lignes de force, ne serait-ce que pour les traduire dans le projet de budget 1987.

Ecartelé entre deux légitimités et deux logiques – l'efficacité *économique et la solidarité géographique* – l'aménagement du territoire a besoin d'un bilan général de santé. Au-delà des potions immédiates que pourrait ordonner le grand docteur Guichard, la commission mise en place peut utilement ouvrir un large débat dans le pays. C'est en ce sens que M. Méhaignerie espère voir *« repopularisée »* une politique un peu fanée.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

L'ARRÊT DES TRAVAUX DU PHARE D'OUESSANT

« Une remise en cause particulièrement grave » selon M. Le Pensec

Après l'arrêt des travaux de construction du grand phare d'Ouessant par le gouvernement, M. Louis Le Pensec, qui fut ministre de la mer de 1981 à 1984, a publié le communiqué suivant :

« La remise en cause d'une protection dont la France devait doter ses côtes à l'encontre des « chauffards de la mer » est particulièrement grave. L'implantation de l'Aide majeure à la navigation, décision approuvée par toutes les formations politiques en 1982, devait permettre :

» – de fournir à tout navire, quels que soient ses équipements, un point de repérage pour franchir le passage entre l'Atlantique et la Manche ;

» – de repousser plus loin de nos côtes la principale « autoroute maritime » du monde afin d'accroître, en cas d'accident, nos possibilités d'intervention.

» Actuellement, aucun autre système d'aide à la navigation n'est susceptible d'apporter les mêmes sécurités.

» Le recours au repérage par satellite implique l'existence de navires équipés et d'équipages formés. (...) *Quant aux économies invoquées, en renonçant aux équipements de prévention, elles apparaîtront coûteuses lorsqu'il faudra de nouveau réparer un accident maritime pour imprévoyance »*, ajoute M. Le Pensec, qui conclue : *« Les Bretons, ainsi que l'ensemble des Français, n'ont pas la mémoire courte. Ils se souviennent du drame écologique que fut l'*Amoco Cadiz. *Ils sauront, le moment venu, rappeler au gouvernement qu'il vient de priver la France d'un moyen important de protection de son environnement maritime. »*

ÉTRANGER

Les prêts au tiers-monde sont devenus un « meilleur risque » estime le FMI

Les conditions d'une reprise des prêts aux pays endettés du tiers-monde – pratiquement *« gelés »* depuis 1983 – sont réunies. Sur ce thème, le directeur général du Fonds monétaire international, M. Jacques de Larosière, et le secrétaire adjoint au Trésor américain, M. David Mulford, ont tenté de combattre le septicisme persistant des banques américaines *lors de la convention annuelle* de la Banker's Association for Foreign Trade, à Phoenix, en Arizona.

Tous deux ont insisté sur un double phénomène, qui permet aux pays en développement d'apparaître aujourd'hui comme un *« meiller risque »* qu'il y a quelques mois : la baisse des prix de l'énergie pour les pays importateurs et la désescalade des taux d'intérêt pour tous faciliteront les remboursements de ces nations endettées. Par ailleurs, les banques ont réussi à accumuler des bénéfices suffisants pour augmenter leurs réserves et se prémunir contre les créances douteuses.

Ce nouvel appel à la concrétisation de l'initiative lancée à l'automne dernier par le secrétaire au Trésor, M. James Baker, et visant à augmenter l'effort des organisations multilatérales, des gouvernements créanciers et des banques privées, a été reçu assez fraîchement. M. de Larosière a souligné que, dans les quinze pays lourdement endettés qui figurent sur la liste du *« plan Baker », les « deux tiers »* se sont engagés dans des programmes de redressement susceptibles de rassurer les milieux bancaires. Pour sa part, M. Mulford a dénoncé le manque de coopération interbancaire et les réticences des petites et moyennes *banques à s'engager* à nouveau dans le tiers-monde.

M. Mulford a illustré l'importance de ces rappels à l'intérêt bien compris de chacun au travers du cas mexicain. Le gouverneur de la Banque centrale du Mexique, M. Miguel Mancera, a *déclaré* à Phœnix, le 17 mai, que son pays espérait aboutir bientôt à un accord avec le FMI sur un programme global de redressement économique tenant compte de la chute probable de 8 milliards de dollars de recettes pétrolières cette année. Mais le secrétaire adjoint au Trésor américain n'a pas caché son inquiétude face à l'immobilisme des banques créancières, qui ne semblent pas avoir suffisamment préparé leur participation à une nouvelle opération de sauvetage financier, essentiel au Mexique, dès que l'hypothèque FMI sera levée.

RENDONS A L'UNION BELGO-LUXEMBOURGEOISE...

Les performances de la France à l'exportation peuvent apparaître satisfaisantes si on s'en tient à des classements. Ainsi, sur dix ans (1973 comparé à 1984), la France reste-t-elle au quatrième rang des pays exportateurs, derrière les États-Unis, la RFA et le Japon. Mais alors que sa part en pourcentage de la valeur des exportations mondiales *était de 6,3 % en* 1973, *elle* n'est plus que de 4,9 % en 1984. Les États-Unis perdent 0,8 point et la RFA 2,8 points. Seul le Japon progresse, passant de 6,4 % à 8,9 %.

Un autre type de classement est parfois retenu, celui des exportations par habitant. La France, selon ce critère, se maintient au sixième rang (et non pas au troisième comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 3 mai). En tête des pays exportateurs *per capita* vient l'Union économique belgo-luxembourgeoise, suivie des Pays-Bas, du Canada, de la Suisse et de la RFA, pour s'en tenir aux pays qui, selon le GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), ont exporté, en 1984, pour plus de 50 milliards de dollars.

F. S.

SOCIAL

LE RASSEMBLEMENT DE LA JOC A LA COURNEUVE

Cent mille pour bâtir l'avenir

La Jeunesse ouvrière chrétienne a gagné son pari en rassemblant, dimanche de Pentecôte à la Courneuve (Seine-Saint-Denis), près de cent mille jeunes venus de toute la France, pour bâtir, l'espace d'un jour, la « *Villavenir* ». Ville de toiles, ville-symbole d'un monde où les jeunes veulent « *exister* », « *créer* » et « *s'éclater* », pour reprendre les noms donnés aux trois quartiers de la fête.

« *Ils sont venus là pour être ensemble, partager, dire leur angoisse et leur lutte dans une société qui les contraint à vivre au jour le jour et ne leur propose que racisme, précarité, chômage* », explique Daniel Faburel, président du mouvement. Dans les carrefours, il est question d'avenir des métiers manuels, d'emplois précaires, de nouvelles technologies, de TUC. Les *jeunes ouvriers chrétiens ne se* contentent pas de dénoncer leurs conditions de travail. *Ils* fonyt des propositions et, sous les chapiteaux, l'imagination est au pouvoir.

La JOC entend « *porter l'espérance des jeunes ouvriers face à une situation aggravée par le retour de la droite au pouvoir* ». Loin de rester passive, elle a décidé de déranger. Au patronat, aux pouvoirs publics, elle rappelle que « *l'avenir ne se fera pas sans elle* » et « *qu'elle ne se contentera pas de promesses* ». Aux organisations ouvrières, la JOC demande « *d'être davantage branchée sur les préoccupations des jeunes* ». A l'Eglise d'être plus accueillante aux exclus, car c'est avec et pour eux qu'elle doit grandir.

Un pas vers l'Eglise

Si la JOC de 1986 n'est plus celle de 1927, quand elle a été créée, en France, par l'abbé Guérin et que l'on chantait « *Nous referons chrétiens nos frères* », elle n'est plus celle des années 70, crispée dans le débat chrétiens-marxistes.

Aujourd'hui, le mouvement chrétien de la jeunesse ouvrière ne renie nullement ses choix politiques. La présence des syndicats et des partis de gauche à Villavenir est là pour le rappeler. Mais il proclame avec la même vigueur son attachement à l'Eglise. Depuis 1978, quand le cardinal Etchegaray lançait en forme d'avertissement : « *JOC, prends garde de perdre ton âme. Eglise, prends garde de perdre ta JOC* », beaucoup de chemin a été parcouru.

L'Eglise de France a mené une réflexion pour une meilleure compréhension du monde ouvrier, de ses valeurs, de ses solidarités, qui a abouti, en 1983, à un texte des évêques sur la mission ouvrière. Abandonnant sa méfiance systématique à l'égard de l'institution, la JOC a elle-même fait de grands pas vers l'Eglise. Quelques signes qui ne trompent pas sont les témoins de cette évolution, comme les encouragements à la JOC du cardinal Pironio, président de la commission pontificale pour les laïcs, et la présence *dans ce rassemblement de nombreux* évêques, dont le cardinal Decourtray, qui a présidé la célébration eucharistique.

F. D.

Le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne veut être un lieu d'éveil politique

Le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC) a tenu, les 17, 18 et 19 mai, à Nancy, une assemblée générale d'orientation. Trois cent vingt délégués doivent y participer. Organisation de jeunesse catholique du monde rural, le MRJC s'appuie sur six mille groupes locaux, qui touchent environ quarante mille jeunes.

Le MRJC vit sur les orientations définies en 1981. Dépassant sa *structure tri partite* (scolaires, agriculteurs, salariés), il prenait alors en compte la *globalité du monde rural*, à travers des actions telles que la contestation des centrales nucléaires ou de l'extraction de l'uranium. Il se voulait aussi un mouvement de propositions et non plus seulement de revendications. D'où une participation active aux Etats généraux du développement, lancés par Mme Edith Cresson, ou des interventions dans les administrations, les ministères et les régions.

L'assemblée de Nancy devrait confirmer et préciser ces axes. Le MRJC a le souci de sortir de la marge dans laquelle sa contestation des modes du développement capitaliste l'avait confiné. Non pour mettre son drapeau dans sa poche, mais pour être mieux perçu par les acteurs du monde rural et les organisations professionnelles dans lesquelles ses militants entendent jouer un rôle. *En ce sens, le MRJC se* conçoit comme un mouvement de formation qui a une fonction d'éveil politique, par exemple sur les questions posées par le développement du tiers-monde. Il rencontre toutefois la difficulté classique de beaucoup d'associations : *comment être à* la fois un mouvement de jeunesse, état par définition passager, et un mouvement de transformation sociale, action qui demande une certaine durée ?

Opération de reprise en main

Concrètement, le MRJC entend *investir plus encore sur le développement* local, en participant aux travaux sur les chartes intercommunales ou les contrats de pays. Dans le domaine scolaire, ses militants devraient être plus actifs dans les conseils de classe ou les projets d'action éducatifs (PAE). *Au plan* social, il propose un minimum social garanti, la constitution de collectifs de chômeurs et la création d'un statut intermédiaire pour les jeunes en fin de formation et en attente d'emploi. Il envisage enfin d'investir dans la communication : journaux et radios locales, vidéo, etc.

Organisation catholique de gauche, le MRJC est sur ses gardes. Il craint, comme le montre l'exemple du CCFD, une opération de reprise en main par la hiérarchie de l'Eglise. Institutionnellement, le MRJC dépend de la Commission épiscopale du monde rural. Mais 70 % de son budget proviennent de subventions des ministères de la jeunesse et des sports, de l'agriculture, de la coopération et de l'Association nationale de développement agricole (ANDA). L'organisation est inquiète pour la reconduction de son budget. Déjà les coupes du collectif dans le budget jeunesse et sports ont atteint les associations. En second lieu, *l'orientation politique* du MRJC peut conduire le ministère de l'agriculture à supprimer les crédits de promotion collective, tout comme l'ANDA à retirer son obole. De fait, en tant qu'organisme de développement, la situation du MRJC est fragile puisqu'il n'a obtenu, depuis 1981, qu'un agrément provisoire, renouvelé chaque année.

JACQUES GRALL.

LA CFTC DEMANDE UNE RELANCE DE LA PARTICIPATION

M. Jean Bornard, président de la CFTC, a souhaité une relance de la participation, en se réjouissant que l'entreprise n'apparaisse plus « *seulement comme un lieu d'affrontement. L'opposition, longtemps systématique entre facteurs économiques et facteurs sociaux, fait progressivement place à la nécessité d'une meilleure association des salariés, reconnue comme une condition de plus grande efficacité économique* ». La CFTC renouvelle ainsi des propositions déjà anciennes sur la participation, notamment en attribuant un tiers des sièges aux salariés dans les conseils de surveillance des sociétés anonymes les plus importantes.

Mais la CFTC demande surtout une relance de la participation financière aux résultats, M. Bornard estimant que la priorité donnée à l'investissement et aux aides aux entreprises appelle « *une contrepartie en faveur des salariés* ». Elle propose notamment un élargissement de la réserve spéciale de participation, instituée en 1967, et le rétablissement de l'exonération fiscale pour cette réserve. Elle souhaite aussi que les distributions d'actions soient encouragées. Elle propose que l'ordonnance de 1967, qui a rendu obligatoire la participation des salariés aux fruits de l'expansion pour les entreprises de moins de cent salariés soit étendue aux entreprises de plus de cinquante salariés.

CONSOMMATION

DU TACAUD MASQUÉ

Connaissez-vous le *surimi* ? Ça se mange. Ce n'est plus du poisson, mais une pâte de poisson, et cela va se transformer, grâce à la magie des laboratoires alimentaires, en « fibres protéiques aromatisées » qui serviront à la fabrication de « produits d'imitation de crustacés ». Ainsi le vulgaire tacaud, poisson voisin de la morue, à dos brunâtre, *va-t-il trouver ses lettres de* noblesse, mais on ne sait pas encore s'il se déguisera en crabe, en homard ou en langouste. C'est moins franc, mais ça fait chic. Les étiquettes de ces produits, qui devraient être mis en vente en 1987, mériteront sans doute d'être lues de près.

Au fait, il y a quelques années, on avait beaucoup parlé de biftecks qui ne devaient rien au bœuf mais tout au soja ou au pétrole. Le contenu de notre frigo va finir par ressembler à un bal masqué.

J. D.

● **La candidature de M. Yvon Chotard à la présidence du CNPF.** – M. Yvon Chotard, ex-premier vice-président du CNPF et ancien président de la commission sociale de l'organisation patronale, qui avait démissionné de ses fonctions le 17 mars dernier, a annoncé, le 17 mai, au cours d'une émission de Radio-Fréquence-Nord, que, selon le succès d'un livre sur son expérience qu'il écrit actuellement et qui doit paraître à l'automne, il décidera « *soit de mettre fin à sa carrière de syndicaliste patronal, soit de tenter d'aller plus loin avec une éventuelle candidature à la présidence du CNPF* ». Il a aussi indiqué qu'il ne faut pas « *se faire d'illusions sur les délais de réponse* » des employeurs aux mesures gouvernementales en faveur de l'emploi. – *(Corresp.)*

ACCORDS SUR L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Deux accords sur l'aménagement du temps de travail viennent d'être signés. Le premier a été conclu entre la direction d'Alsthom (36 000 salariés) et l'ensemble des organisations syndicales, sauf la CGT, pour une durée de dix-huit mois, considérée comme expérimentale. Il met en place trois équipes sur six jours (au lieu de deux équipes sur cinq jours), travaillant chacune trente-six heures au lieu de trente-huit heures trente, sans perte de rémunération pour les salariés. En outre, des équipes de fin de semaine pourront être créées avec des volontaires ou de nouveaux embauchés, et des garanties seront accordées aux salariés choisissant le travail à temps partiel. Des négociations fixeront les modalités d'application de l'accord dans les quarante établissements d'Alsthom.

Un autre accord a été signé aux magasins du Printemps, aussi, par les syndicats CFDT, FO, CGC et CFTC. Il offre aux six cents vendeurs et vendeuses de plus de cinquante ans la possibilité de travailler trente-deux heures par semaine, avec deux jours de repos consécutifs comme les autres salariés pour un salaire correspondant à trente-cinq heures trente, s'ils viennent le samedi. Leur salaire actuel sera maintenu, mais ils ne recevront pas d'augmentations jusqu'à ce que leur rémunération corresponde aux trente-cinq heures trente. Les vendeurs concernés ont jusqu'à la fin du mois pour choisir. La direction espère qu'une centaine d'entre eux opteront pour cette formule.

LA CFDT VA ORGANISER DES COLLOQUES EN PROVINCE SUR LES « FONCTIONS DE L'ENCADREMENT »

« *Une vision plus claire du devenir des fonctions est indispensable pour les cadres afin d'orienter leur propre devenir professionnel* », estime l'Union confédérale des ingénieurs et cadres UCC-CFDT, qui souhaite qu'« *un bilan professionnel soit réalisé tous les sept ans pour chaque cadre* ». Voulant « *donner à chacun les moyens de gérer soi-même sa propre évolution professionnelle* », l'UCC va organiser dix colloques nationaux dans les régions sur le devenir des fonctions des cadres. Le premier, sur les cadres de l'informatique, aura lieu en novembre 1986 à Toulouse. Cette série de colloques s'achèvera en octobre 1987 à Paris par le congrès de l'UCC.

L'UCC-CFDT aborde cette campagne avec d'autant plus de confiance qu'elle vient de voir sa place renforcée au sein de la CFDT. Lors du dernier conseil national confédéral (*le Monde* du 29 avril), il a été décidé, à une très large majorité, la création d'un service d'accueil « *pour de nouveaux adhérents ingénieurs et cadres, qui pourront y conclure leur adhésion et être aiguillés vers le syndicat de base de leur secteur* » (avec un timbre d'adhérent « *spécifique* » pour les ingénieurs et cadres). Ce résultat entre dans le cadre du « plan Sycomore » de l'UCC (« *syndicalisation, communication, organisation, efficacité* »). Pour M. Daniel Croquette, secrétaire général de l'UCC, le syndicalisme des cadres doit « *éviter deux écueils : le repli catégoriel, sans perception d'ensemble, et la marginalisation au sein de syndicats multicatégoriels* », ce qui passe par la reconnaissance d'un « *syndicalisme pluraliste* ».

PLUSIEURS CENTAINES DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS CHEZ MOULINEX

Moulinex tire aujourd'hui les conclusions des mauvais résultats de 1985 et a annoncé 561 départs en préretraite (sur 9 500 employés) à la réunion du comité central d'entreprise de la semaine dernière. Ces départs constitueront les premières suppressions d'emplois d'une entreprise longtemps bénéficiaire, mais qui a subi 35 millions de francs de pertes l'année dernière, après un bénéfice de 54,3 millions de francs en 1984 (*le Monde* daté 4-5 mai). La situation s'est encore aggravée au premier trimestre, le chiffre d'affaires consolidé du groupe reculant de 7,6 % par rapport à la même période de 1985, en raison de difficultés sur certains marchés du Moyen-Orient et de l'Europe.

Ces suppressions d'emplois s'expliquent également par les importants investissements auxquels avait procédé Moulinex (236 millions de francs pour la seule année 1985), dont 70 % étaient destinés à accroître la productivité, mais tout licenciement avait jusque-là été évité par le PDG et fondateur du groupe, M. Jean Mantelet. Seuls quarante-trois jours de chômage technique avaient été annoncés en janvier. Les suppressions d'emplois témoignent donc d'une nouvelle politique, soutenue au comité directeur par le triumvirat constitué par MM. Michel Vanoorenberghe, Roland Darneau et Gilbert Torelli. Agé de quatre-vingt-six ans, M. Mantelet a été, en effet, provisoirement écarté de la gestion de l'entreprise pour des raisons de santé.

⁂

On apprend, par ailleurs, une série de suppressions d'emplois dans plusieurs entreprises en difficulté :

● A la Société nouvelle des aciéries de Pompey (SNAP), en Meurthe-et-Moselle, la direction a annoncé le 16 mai l'arrêt, le 26 mai, du dernier haut fourneau du site, ainsi que la fermeture de l'aciérie électrique, le 25 juillet. Cette décision, qui entraîne 300 suppressions d'emplois sur un effectif de 1 084 salariés au 1er mai, était prévue dans le plan élaboré en novembre dernier. Mais les dates d'arrêt de fermeture ont été avancées de plusieurs mois.

● A l'usine de produits chimiques Atochem, de Lannemezan (Hautes-Pyrénées), 300 emplois seront supprimés d'ici à 1987. La direction présentera au comité d'entreprise, convoqué le 21 mai, « *l'ensemble des mesures qui conduiraient à remanier l'effectif de l'établissement aux environs de 190 personnes* ».

● A la Société rouennaise de montage (SOROM), une ancienne entreprise d'intérim reconvertie dans la construction métallique et la chaudronnerie, l'administrateur-syndic a établi un plan de redressement prévoyant le licenciement de 206 salariés, a-t-on appris le 16 mai de source syndicale. L'entreprise, dont le siège est à Darnétal, près de Rouen, avait déposé son bilan le 22 avril. La SOROM conservera une centaine de salariés.

MATIÈRES PREMIÈRES

La Côte-d'Ivoire prête à participer à l'accord cacao

La fin du cavalier seul ?

« *La Côte-d'Ivoire est prête à participer à un quatrième accord sur le cacao.* » Par cette déclaration conciliante faite récemment à Abidjan devant les représentants de l'alliance des producteurs, le ministre ivoirien de l'agriculture, M. Bra Kanon, a nettement nuancé le discours véhément qu'il réservait, jusqu'ici, à l'accord international. C'est précisément son refus de participer à un nouvel arrangement sur le cacao qui avait précipité l'échec, en mars, des négociations entre producteurs et consommateurs, pour la quatrième fois en deux ans. A l'issue d'un entretien avec M. Mitterrand en février, le président ivoirien, M. Félix Houphouët-Boigny, s'était déjà élevé contre l'accord cacao : « *A partir du moment où les intérêts de nos planteurs ne sont pas sauvegardés, ne nous demandez pas de dire merci à ceux qui nous spolient* », lançait-il avant de prévenir : « *Si on continue à ne pas payer les produits, la Côte-d'Ivoire fera comme les autres et arrachera les cacaoyers.* »

La volonté maintenant affichée par M. Bra Kanon « *de rechercher par une meilleure organisation des marchés, y compris des accords de produits, la concrétisation d'une plus grande solidarité* » suscite donc certaines interrogations. Quel calcul a poussé les autorités ivoiriennes à vouloir reprendre le dialogue avec les consommateurs, dans le cadre d'un mécanisme si vivement critiqué par le président et le ministre de l'agriculture ? S'agit-il d'une véritable volte-face ou d'un artifice utilisé pour ne pas avoir à endosser la responsabilité de l'échec des négociations ?

Ne pas « casser » les cours

L'actuelle faiblesse des cours mondiaux, qui sont tombés en mai à des niveaux inconnus depuis trois ans (1 300 F par quintal à Paris), incite probablement Abidjan à revoir sa position. Dans un marché alourdi par la surproduction, il peut paraître préférable aux Ivoiriens de défendre une fourchette de prix – même inférieure à leurs revendications, soit 110-160 cents par livre – plutôt que d'abandonner leur cacao au seul jeu de l'offre et de la demande.

Le premier producteur mondial de cacao (une récolte de 552 000 tonnes est attendue pour la campagne 1985-1986 commencée le 1er octobre) voit surtout se profiler avec inquiétude la menace liée à l'expiration de l'accord international. Si aucun compromis n'est réalisé entre producteurs et consommateurs d'ici au 30 septembre, cet accord disparaîtra automatiquement, après deux prorogations, en 1984 et en 1985. Les 100 000 tonnes de cacao constituant le stock régulateur seront alors remises sur le marché.

Le mois prochain, à Londres, les parties prenantes aux discussions tenteront de rapprocher leurs vues sur les questions qui les séparent : le niveau des prix à garantir et le principe de révision de ces prix avec la durée de l'accord. Parallèlement, les membres de l'OIC (Organisation internationale du cacao) réfléchiront aux modalités de réintroduction du stock sur le marché, en cas d'échec définitif des débats. S'il est certain que l'écoulement des stocks sera progressif, afin de ne pas « casser » les cours, ce volume de fèves apparaît déjà comme une redoutable épée de Damoclès.

De là à considérer que ces dangers forceront les Ivoiriens à négocier sur de nouvelles bases un accord cacao, il y a un pas que les consommateurs n'osent encore franchir. « *Les déclarations de M. Bra Kanon ne doivent pas faire oublier que le dossier cacao est entièrement entre les mains du président* », rappelle un observateur. D'aucuns estiment aussi qu'Abidjan ne croit pas aujourd'hui plus qu'hier à la réussite de l'accord ; mais qu'il refuse de perdre la face en passant pour son fossoyeur. « *Jusque-là, la Côte-d'Ivoire s'est conduite comme l'OPEP en 1974. Mais elle a campé seule sur ses positions, et le produit qu'elle représente n'est pas de première nécessité* », entend-on du côté des consommateurs.

Compte tenu de la situation pléthorique du marché, la signature d'un nouvel accord (que les membres de l'Alliance ont réclamé, le 16 mai, à Abidjan) peut apparaître comme un moindre mal pour le leader mondial du cacao. A condition que ses exigences en matière de prix soient compatibles avec l'évolution des cours mondiaux. Paradoxe piquant : le sort de l'accord est maintenant entre les mains de son pourfendeur de toujours, le président Houphouët-Boigny. On verra bientôt si le « bélier de Yamoussoukro », comme certains l'appellent à Abidjan, a l'intention de sortir de son isolement. Lui seul le sait.

ERIC FOTTORINO.

AFFAIRES | MARCHÉS FINANCIERS

TEXTILE, CHAUSSURE, BONNETERIE

L'inquiétante rentabilité

Comment un secteur en crise peut-il être rentable ? Tel est bien le paradoxe, relevé par la revue de l'INSEE, *Economie et statistique* de mars 1986, pour plusieurs biens de consommation traditionnels, dont la chaussure, l'habillement et la bonneterie. Nulle raison de se réjouir cependant : loin d'être un signe de bonne santé, le maintien de la rentabilité à tout prix par la réduction des effectifs plutôt que par l'investissement affaiblit encore l'industrie française, notamment par rapport à ses concurrentes étrangères, analyse M. Michel Delattre, l'auteur de l'étude.

Plusieurs solutions s'offraient aux secteurs concernés pour remédier à la stagnation du marché observée depuis 1973 dans les vêtements, et depuis 1979 dans la chaussure. La première aurait été d'investir. Au contraire, la tendance traditionnelle des entreprises au sous-investissement s'est encore accentuée entre 1979 et 1984. Le taux d'investissement du secteur s'est réduit de deux ou trois points sur la période et n'a repris, à partir de 1984, dans l'habillement qu'en raison des mesures d'aides gouvernementales.

Ce n'est donc pas la modernisation de l'équipement qui explique les gains de productivité importants (1) observés, notamment dans l'habillement (plus de 4 %), supérieurs à ceux d'autres branches telles le matériel électrique ou la machine-outil (moins de 1 %), mais l'ajustement rapide des effectifs, qui diminuent de 4 % par an entre 1979 et 1984. L'habillement, précise l'INSEE, est, derrière l'automobile, le secteur qui perd le plus d'emplois (onze mille chaque année). De plus, les producteurs de biens de consommation traditionnels ont particulièrement réussi à modérer les coûts salariaux : employant en majorité des ouvriers non qualifiés, ils leur versent même des rémunérations relativement plus faibles qu'ailleurs. Le salaire moyen est de 29 000 F dans l'habillement, contre 48 000 F dans la chimie organique.

Il en est de même pour les autres coûts de production comme ceux du pétrole et des matières premières. Investissant peu, les entreprises considérées ont, en outre, moins souffert de la progression des taux d'intérêt. Au total, ces secteurs obtiennent donc une rentabilité (2,1 % dans l'habillement, 11 % dans la bonneterie et 13,5 % dans la chaussure), globalement supérieure à la moyenne de l'industrie (– 4,5 %), sur la période 1981-1983.

Pour autant, cette bonne santé financière n'a pas favorisé la compétitivité des produits français. Au contraire, les balances commerciales de ces anciennes spécialités de l'Hexagone dans les années 60 se sont effritées devant la concurrence étrangère, tant des pays à bas salaires que des Etats européens. Le taux de couverture (pourcentage des importations financées par les exportations), notamment dans l'habillement, a perdu près de 16 points entre 1979 et 1984, alors qu'il regagnait 1,3 point dans l'ensemble de l'industrie.

La poursuite de la rentabilité à tout prix n'explique pas l'ensemble de la dégradation des échanges. La *première erreur stratégique des producteurs*, note M. Delattre, a en effet été une erreur de « positionnement ». *« Ils ont choisi, pour résister à la concurrence, de se spécialiser dans les produits haut de gamme, et de renforcer leurs liens privilégiés avec le commerce traditionnel. »* Ce faisant, ils laissaient ouverte la porte de la grande distribution – en pleine croissance – aux produits importés.

Mais c'est surtout parce que les entreprises ont préféré réduire les effectifs plutôt que s'investir, que les entreprises se sont enfermées dans un cercle vicieux. *« Sans effort sur les prix et la rentabilité des produits, sans modernisation des processus (...), le recul de la production risque fort de s'accélérer »*, avertit M. Delattre.

L'ajustement à la crise s'est donc effectué *« vers le bas »*. Un processus bénéfique à court terme pour la rentabilité, mais désastreux pour l'emploi et inquiétant pour l'avenir. Les biens de consommation traditionnels illustrent bien le danger que courrent certaines branches de l'industrie française, qui ont tendance à sacrifier leur compétitivité future, pour des apparences de santé à court terme. Au risque de démontrer que l'on peut mourir guéri.

D. B.

(1) Il s'agit d'une productivité par salarié, dont la croissance est plus lente que la productivité horaire, du fait de la baisse de la durée du travail.

ENTREPRISES

1985, année faste pour les sociétés d'assurances

1985 aura été un bon cru pour les sociétés d'assurances dans leur ensemble. Le bénéfice net consolidé (part du groupe) de Drouot-Assurances (filiale principale du groupe Axa) a ainsi progressé de 36,7 % l'an passé, pour s'élever à 380 millions de francs. Quant aux sociétés d'assurances du groupe Présence (parmi lesquelles Providence, passée, en 1986, sous le contrôle d'Axa), elles ont enregistré, en 1985, un résultat net de 260,5 millions, soit un bond de 117 %. De leur côté, les trois sociétés principales du GAN (Groupe des assurances nationales) ont vu leurs bénéfices, avant consolidation, s'accroître de 19,6 %, à 699 millions de francs. De l'avis du Groupe, la consolidation de ces filiales ne devrait pas déboucher sur un chiffre *« sensiblement différent »*. Estimé à 17 milliards de francs en 1985, le chiffre d'affaires du GAN a plus que doublé en cinq ans.

Enfin, les sociétés d'assurances du groupe de Paris ont réalisé, pour l'année écoulée, un résultat net consolidé (part du groupe) de 496 millions de francs, contre 346 millions de francs en 1984 (+ 43 %). *Ces sociétés appartiennent au groupe de la Compagnie du Midi.*

Cadbury-Schweppes s'intéresse à Canada Dry et Sunkist

Le groupe agro-alimentaire britannique Cadbury-Schweppes envisage d'acheter au groupe américain RJR-Nabisco Canada Dry et Sunkist. Cadbury-Schweppes, qui a connu des résultats et un chiffre d'affaires en baisse en 1985, *cède depuis quelques mois* divers actifs pour se recentrer sur les confiseries, le chocolat et les boissons sans alcool. Il *s'est séparé de sa division* Jeyes (boissons, aliments) aux Etats-Unis et devait fusionner ses activités australiennes et néo-zélandaises au sein d'une filiale commune avec Coca-Cola. S'il reprenait Canada Dry et Sunkist, acquis par R.J. Reynods en 1984, Cadbury-Schweppes deviendrait le numéro trois des boissons sans alcool aux États-Unis, loin derrière Coca-Cola et son rival Pepsico, passant de 0,7 % à 5,3 % d'un marché estimé à 30 milliards de dollars. Mais, avec ces produits, Cadbury-Schweppes serait le leader, avec 45 %, du marché des boissons à mélanger *(« mixer drinks »)*. De son côté, RJR-Nabisco cherche à réaliser quelques actifs pour réduire sa charge financière à l'issue de l'acquisition, en 1985, de Nabisco Brands par R.J. Reynolds.

Les appétits de British Caledonian

British Caledonian Airways, le numéro deux aérien britannique, négocie une fusion avec *International Leisure Group*, entreprise propriétaire d'une chaîne d'hôtels et d'une petite flotte de moyen-courriers, a déclaré, le 16 mai, Sir Adam Thomson, PDG de la compagnie aérienne. La décision finale doit être annoncée d'ici quinze jours, a-t-il ajouté. Sir Adam Thomson a, d'autre part, démenti un quelconque lien entre les négociations en cours et l'annonce faite la veille d'un plan de redressement qui prévoit la suppression de mille emplois et une réduction des dépenses de 30 millions de livres.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation

(en millions de francs)

ACTIF	Au 7 mai
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	417 469
dont :	
Or	210 163
Disponibilités à vue à l'étranger	124 680
ECU	65 275
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 370
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 390
dont :	
Concours au Trésor public	25 640
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	161 243
dont :	
Effets escomptés	80 229
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	64 537
5) DIVERS	9 855
Total	686 496

PASSIF	Au 7 mai
1) BILLETS EN CIRCULATION	209 941
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 963
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	55 268
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	87 724
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	37 397
5) ECU A LIVRER AU FECOM	62 693
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	242 868
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	11 919
Total	686 496

FAITS ET CHIFFRES

● **Conflit au comité d'établissement de Renault-Douai.** – Le tribunal de Douai a déclaré, vendredi 16 mai, irrecevable l'action en référé engagée par les syndicats FO, CFDT et CGC de Renault-Douai, qui ont pris la majorité au comité d'établissement à la CGT, pour obtenir que celle-ci libère une partie des locaux qu'elle occupe toujours. Il a en effet jugé nécessaire au préalable une délibération du comité. Une nouvelle action va être engagée, M. Patrick Kutyla (FO), nouveau secrétaire du CE, ayant été mandaté vendredi par celui-ci pour engager *« toute action auprès des juridictions pénales et civiles »* sur la situation financière du comité, sur *« vols de documents »* du CE et pour obtenir les clés de l'ensemble des locaux et *« disposer pleinement »* de ceux-ci.

● **Regroupement des écoles de la marine marchande.** – M. Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, a annoncé, le 14 mai, que les capacités de formation dans l'enseignement supérieur maritime seraient regroupées sur les écoles de Nantes, de Marseille, du Havre et de Saint-Malo. A Paimpol (Côtes-du-Nord), où sera fermée l'École nationale de la marine marchande, le gouvernement envisage d'installer un centre de traitement des prestations sociales des marins. M. Guellec a précisé que la concentration des écoles et le « gel » du recrutement dans les écoles maritimes étaient la conséquence de la diminution du nombre des navigants (qui est passé de 23 000 en 1980 à 15 000 en 1986 et de 8 000 à 5 000 pour les seuls officiers) et, en conséquence, des besoins de formation.



هكذا من الاصل

Le Monde

LE PÈLERINAGE A LA ROCHE DE SOLUTRÉ

M. Mitterrand se pose en « arbitre » mais n'exclut pas sa démission

De notre envoyé spécial

Solutré. – Le site préhistorique de la roche de Solutré, où il se rend en famille chaque dimanche de Pentecôte, depuis quarante ans, a toujours inspiré à M. François Mitterrand diverses réflexions métaphysico-politiques sur le thème éternel de la relativité du temps et des choses. Depuis l'élection présidentielle de 1981, ce pèlerinage est donc devenu un classique de l'actualité.

Les méditations du chef de l'Etat, généralement distillées sous forme de « petites phrases » au milieu des vignes ensoleillées de Pouilly-Fussé (Saône-et-Loire), y prennent désormais valeur d'oracles. Il était donc prévisible que M. Mitterrand profiterait de ce rendez-vous annuel pour délivrer ses impressions après deux mois de cohabitation – pardon, de « *coexistence* » (il préfère ce terme) – avec M. Jacques Chirac.

Le président de la République, ce dimanche 18 mai, n'a pas déçu son auditoire journalistique. Pour la première fois, il s'est, en effet, longuement exprimé sur le nouveau fonctionnement des institutions et a dévoilé une partie – mais une partie seulement – de la stratégie qu'il veut développer pour essayer de transformer en atout politique majeur la position d'isolement qui est devenue la sienne dans l'exercice du pouvoir exécutif.

Puisque les Français apprécient positivement la courtoisie de bon aloi qui prévaut en ce moment dans les relations entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement, ainsi que l'indiquent tous les sondages, il n'est pas question de les décevoir. M. Mitterrand réaffirme donc son souci de respecter la nouvelle règle du jeu imposée par les résultats des élections du 16 mars : « *Mon premier devoir est de permettre à la majorité élue par le peuple de gouverner (...). La majorité parlementaire a parfaitement le droit, dans le domaine qui est le sien, de faire adopter ses vues (...). Je n'ai pas dans la tête d'empêcher le gouvernement de gouverner (...). Je n'ai pas à m'opposer à sa politique (...). Je respecte tout ce qui se passe (...). Je n'ai pas à faire la guérilla et je ne la fais pas.* »

Pour rien au monde M. Mitterrand ne voudrait donner l'impression de mettre des bâtons dans les jambes de M. Chirac, et il apprécie que ses concitoyens, dans leur majorité, lui en sachent gré. Peu importe que cette reconnaissance se manifeste assez tardivement : « *Les Français me trouvent plutôt sympathique. Ils ont mis du temps. Ils aiment le fait que je leur aie évité une crise plus grave. Ils ont souhaité que je leur épargne une crise majeure.* »

Qu'on ne compte donc pas sur lui pour dégainer le premier, même si l'exercice « *n'est pas aisé* » parce que, évidemment, « *l'antinomie des prises de position sur le fond est évidente* ». Force tranquille j'étais, force tranquille je reste, dit en substance M. Mitterrand. Voilà pour le « *premier devoir* » de sa charge.

Toutefois, il est un autre devoir, tout aussi impérieux à ses yeux, et c'est dans l'affirmation de celui-ci que réside pour l'essentiel l'apport nouveau des déclarations présidentielles faites ce dimanche à Soluturé : un devoir de vigilance pour tout ce qui touche à la sauvegarde de l'unité nationale et à la protection de ceux des citoyens dont les droits élémentaires risqueraient d'être sacrifiés sous les effets du libéralisme ambiant.

Ce devoir, M. Mitterrand l'a déjà rempli, en plusieurs circonstances, au cours des deux mois écoulés, en intervenant au conseil des ministres pour dire ses craintes, formuler ses réserves, voire certaines mises en garde, chaque fois que les projets annoncés par le gouvernement lui inspiraient quelques inquiétudes. Mais il n'entend pas se borner à ces interventions formelles. Le gouvernement et la majorité sont maintenant prévenus : si la politique suivie dépassait un jour les bornes du tolérable – ce dont il est seul juge, – le président de la République pourrait aller jusqu'à remettre sa démission pour en appeler au suffrage universel. M. Mitterrand a été extrêmement clair : « *Je ne sais pas du tout quel sera le terme, dont je suis le maître, de cette expérience, mais j'ai aussi pour devoir d'intervenir chaque fois qu'une décision pourrait nuire à l'unité des Français, pourrait apparaître injuste ou exclure du mouvement général une partie des Français. (...) Je n'ai pas de préjugé contre ce gouvernement mais il peut y avoir des points limites. (...) Je dois veiller à ce que les décisions du gouvernement ou de la majorité ne soient pas attentatoires à ce qu'il y a de sain, de bon et de nécessaire dans l'unité nationale.* »

Trois exemples

Le chef de l'Etat a illustré sa pensée en prenant trois exemples. La suppression de l'autorisation administrative de licenciement : « *Je ne voudrais pas qu'en plus d'un certain blocage des salaires, des millions de Français, ceux qui produisent, les travailleurs, se sentent comme en dehors du développement de la France.* » La remise en cause d'un certain équilibre en Nouvelle-Calédonie : « *Je ne voudrais pas qu'un groupe ethnique, une fraction de la population, une collectivité, se sente comme exclu et en souffre gravement parce que privé de ses propres droits.* » Les dénationalisations : « *Il y a un point limite : on ne peut acheter à l'Etat dans des conditions qui ne correspondraient pas aux conditions posées lorsqu'on a vendu à l'Etat. C'est une des raisons de refuser de signer des ordonnances qui concerneraient les nationalisations d'avant 1981, surtout de la période 1945-1946, en particulier parce qu'il n'y avait pas eu de règles d'évaluation.* » Et si les seuils qu'il juge infranchissables étaient dépassés, le président de la République – c'est tout aussi clair – s'en remettrait au jugement du pays : « *Il vaudrait mieux pour la France* » que l'échéance présidentielle ait lieu au terme prévu, dans deux ans, « *mais cela suppose que soient respectées les règles impérieuses de la République. Si c'est avant deux ans, je suis le seul à pouvoir en décider, on semble avoir oublié cette vérité première* », tient-il à souligner.

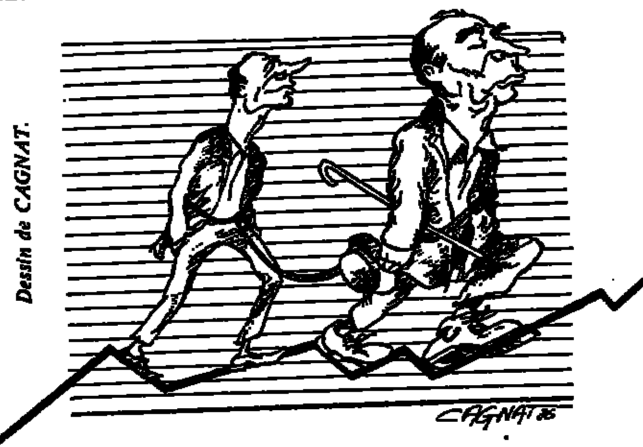
M. Mitterrand se pose ainsi en commandeur de l'unité nationale et en protecteur suprême des catégories sociales les plus visées par le changement de politique. Réduit à la portion congrue dans la pratique du pouvoir exécutif, il cherche à magnifier la fonction arbitrale que lui confère la Constitution : « *Une idée nouvelle se dégage peu à peu : en 1958, les Français avaient gagné un chef de l'exécutif, un pouvoir fort dans l'usage. Ils ont aujourd'hui l'impression d'avoir gagné avec moi un arbitre, d'avoir retrouvé une fonction arbitrale. Je dois à la fois marquer des domaines essentiels, ceux qui relèvent des pouvoirs du président de la République définis par la Constitution. (...) Et pour tous ceux qui sont minoritaires, je dois exercer ce pouvoir arbitral, représenter les catégories de Français qui pourraient souffrir d'un manque de justice.* »

« Douze ans, c'est mieux... »

L'autre enseignement de ce Solutré 86 est que M. Mitterrand n'envisage de n'utiliser, au besoin, qu'une seule arme pour sanctionner les éventuels « manquements » : sa propre démission. Le président de la République a, en effet, expliqué pourquoi ses deux autres armes potentielles lui paraissent inadéquates. Organiser un référendum ? « *C'est une arme très élimée* », dit-il. A la rigueur, ajoute-t-il en substance, je pourrais reprendre à mon compte le projet de Georges Pompidou tendant à réduire le mandat présidentiel à cinq ans, mais ce projet soulève une autre question puisqu'il implique que le président en place aille au bout de son mandat de sept ans. « *Ce n'est pas forcément l'idéal* », souligne-t-il. M. Mitterrand veut surtout conserver la maîtrise du temps à venir et brandir son éventuelle démission comme une arme de dissuasion. En outre, même si l'expérience de la cohabitation invite plus que jamais à réfléchir sur le fonctionnement des institutions et à prévoir de les améliorer, un sérieux toilettage n'est guère envisageable dans l'immédiat : « *Je ne veux pas tordre les institutions et créer de grands débats dans ce pays, simplement parce que ça m'arrangerait...* »

Quant à l'arme de la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Mitterrand ne la considère pas comme opportune : « *Je l'ai dit à M. Chirac parce que je lui parle très librement. Je n'ai pas l'intention de dissoudre. Pourquoi je dissoudrais ? La dissolution n'est intéressante qu'après une élection présidentielle, jamais avant. Et puis pourquoi mener une bataille sur 577 circonscriptions alors qu'on peut la mener sur une seule ?* »

M. Chirac sait donc ce qui l'attend s'il donne à M. Mitterrand l'occasion de mettre sa menace à exécution. Il sait que l'argumentation du président de la République cherche à rejeter par avance sur le gouvernement et la majorité la responsabilité d'une éventuelle crise. Mais il devra attendre encore pour savoir si dans un tel cas de figure M. Mitterrand solliciterait le renouvellement de son mandat, quitte à assortir l'annonce de sa décision d'un programme de révision de la Constitution. En bonne logique la démarche de M. Mitterrand devrait le conduire, en pareille hypothèse, à faire à nouveau acte de candidature. Si le président de la République démissionnait pour en appeller au pays des atteintes portées à l'unité nationale par la nouvelle majorité, cette décision n'impliquerait-elle pas, *ipso facto*, qu'il sollicite personnellement du suffrage universel le mandat nécessaire pour mettre fin à un tel dévoiement des institutions ? Il semble que les dirigeants du PS aient eux aussi interprété de cette façon l'attitude de M. Mitterrand, si l'on en juge par les appels en faveur de sa candidature qu'ils ont multipliés au début de la semaine dernière, après un dîner en sa présence, le vendredi 9 mai, à Alfortville.



Dessin de CAGNAT.

Mais on n'a jamais vu M. Mitterrand brûler toutes ses cartouches à la fois. Bien au contraire, dimanche à Solutré, le président de la République a tout fait pour qu'on ne tire aucune conclusion de son pragmatisme. Candidat, lui ? « *C'est très sympathique de la part des dirigeants socialistes, mais leurs affirmations sont indépendantes de moi. Il faudra bien un jour ou l'autre s'habituer à se passer de moi (...). Je n'ai jamais été préoccupé depuis 1981 par une éventuelle réélection (...). Je n'ai jamais inscrit dans ma tête qu'il me faudrait être une deuxième fois président de la République (...). Il ne faut pas s'incruster.* » Au passage, le chef de l'Etat a même eu un mot gentil pour M. Michel Rocard : « *Si Rocard y allait, ce serait un très bon candidat. Je n'entends pas du tout le gêner.* » Comme d'habitude, cependant, M. Mitterrand a délibérément entretenu l'ambiguïté quand il a ajouté : « *Il faut laisser un peu de souplesse à la vie (...). Quatorze ans, c'est trop (...). Douze ans, c'est mieux...* » Rendez-vous, pour la suite de l'énigme, à Soluté 87... ou avant.

ALAIN ROLLAT.

SELON UN SONDAGE IFOP

Le chef de l'Etat tire un plus grand profit que M. Chirac de la situation politique

M. François Mitterrand entre-t-il dans un nouvel « *état de grâce* » présidentiel ? Selon un sondage IFOP, effectué les 12, 13 et 14 mai auprès d'un échantillon national représentatif de 1012 personnes, que *le Journal du dimanche* a publié le 18 mai, la cote de popularité du président de la République augmente de huit points en passant de 44 % en avril à 52 % en mai. Le pourcentage des mécontents baisse de 36 % à 30 %.

Il faut remonter à mai 1982 pour retrouver un tel score de satisfaction de M. Mitterrand.

Le chef de l'Etat, qui obtient un soutien quasi unanime dans l'électorat socialiste (89 % de bonnes opinions), progresse de douze points chez les communistes (55 %), de quatorze points au RPR et de six points à l'UDF.

M. Jacques Chirac enregistre également une augmentation de sa cote de popularité en passant de 36 % à 43 % de satisfaits, le pourcentage de mécontents restant à peu près stable (28 % en mai contre 29 % en avril). Le premier ministre gagne quatre points dans l'électorat socialiste (21 % de bonnes opinions), reste peu apprécié par les communistes (9 %), gagne dix points chez les sympathisants UDF (67 %) mais en perd neuf dans l'électorat RPR (80 % contre 89 % en avril).

Enfin, M. Mitterrand tire un plus grand avantage que son premier ministre de la « *cohabitation* » en passant, sur cette question du « *plus grand bénéficiaire* » de 25 % à 28 % en mai alors que M. Chirac recule de 35 % à 27 % ce mois-ci. Si toutes les personnalités de la majorité et de l'opposition enregistrent une hausse de leur cote de popularité – M. Rocard, 54 % contre 44 % ; M. Fabius, 49 % contre 39 % ; M. Delors, 50 % contre 42 %, Mme Veil, 49 % contre 40 % et M. Giscard d'Estaing, 40 % contre 35 %, – seul M. Raymond Barre stagne avec un pourcentage de 49 % de satisfaits et une légère augmentation des mécontents (37 % contre 35 % en avril).

La cohabitation selon M. Baudouin : « Ce n'est pas l'amour mais ce n'est pas la haine »

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a déclaré le dimanche 18 mai sur CVS, radio privée de Versailles, que « *la cohabition se vit très bien* » et que « *chacun y trouve son bénéfice* ». « *Elle se vit d'autant mieux*, a ajouté M. Baudouin, *que les sondages, unanimes, prouvent que c'est ce que souhaitent les Français.* »

« *Dire que c'est l'amour, c'est faux*, a déclaré le porte-parole du premier ministre, *mais dire que c'est la haine aussi, c'est faux. Nous sommes des gens civilisés et nous vivons cela, de part et d'autre, d'une manière convenable : il y a de la méfiance, mais il n'y a pas de suspicion, et comme le président de la République et le premier ministre sont des légalistes, chacun a le respect de la fonction de l'autre, chacun applique la Constitution (...). Il y a eu quelques transferts (...). Il semble bien que Matignon ait repris quelques pouvoirs à l'Elysée, mais cela, c'est le résultat des élections.* »

M. Baudouin a expliqué qu'il y avait eu « *un événement difficile à vivre* », le sommet de Tokyo, mais qu'il « *s'est passé tout à fait correctement* ». « *Cela a demandé des adaptations sur le plan du protocole*, a-t-il dit. *Il y a eu des prudences. C'est vrai que, après tout, il y avait quelqu'un de plus ancien dans le grade le plus élevé. (...)* [mais] *la France a parlé d'une seule voix, après une préparation très minitieuse et très pointilleuse de part et d'autre.* »

« *Cela dit*, a continué M. Baudouin, *quand M. Fabius dit « C'est une paix armée »*, il y aussi un peu de vrai. (...) *Nous ne sommes ni dans un optimisme béat, ni, non plus, dans un pessimisme qui serait de mauvais aloi.* » La situation est différente de ce qui se passait avant le 16 mars mais, estime M. Baudouin, ce n'est pas « *la IVe République, parce que le président a un certain nombre de pouvoirs* ».

M. VIGOUROUX SUCCESSEUR DE GASTON DEFFERRE

L'opposition conteste pour la forme la légitimité du nouveau maire de Marseille

De notre correspondant régional

Marseille. – « *Il m'est fort difficile de m'asseoir dans ce fauteuil.* » En ce samedi 17 mai, M. Robert Vigouroux vit des secondes de plomb. Il fixe intensément une place vide. Celle qu'a occupée pendant trente-trois ans d'affilée son ami Gaston Defferre. Celle du maire de Marseille. Désormais la sienne. Le chapitre mouvementé de la « guerre de succession » socialo-socialiste est définitivement clos. Par 62 voix sur 63 suffrages exprimés (1), M. Robert Vigouroux est devenu le quarante-septième maire de Marseille depuis la Révolution.

L'histoire municipale marseillaise ne retiendra pas le discours d'intronisation du brillant professeur de neurochirurgie – un hommage convenu à l'œuvre accomplie par Gaston Defferre, – le serment prêté devant le conseil de poursuivre dans la même voie, « *afin de mettre en place le Marseille de l'an 2000* ». Les joutes politiques, déjà, ont repris.

M. Jean-Claude Gaudin, le chef de file de l'UDF, a réitéré ses critiques à l'adresse des socialistes, coupables d'avoir « *tiré aux dés la tunique* ». « *Les socialistes de Paris*, a insisté le député (PR) des Bouches-du-Rhône, *ont imposé le maire de Marseille. Quelle légitimité voulez-vous que nous vous accordions ?* » Le nouveau président du conseil régional a même agité une menace. « *Vous aurez souvent besoin*, a-t-il averti, *de l'appui de l'assemblée régionale. Vous ne l'aurez que si vos projets sont conformes aux réels besoins de Marseille.* »

M. Guy Hermier (PC) a rendu hommage lui aussi, à Gaston Defferre, mais il a prévenu que le groupe communiste serait « *particulièrement attentif à l'évolution de la situation et vigilant en ce qui concerne la stricte application des engagements pris* ».

Les porte-parole des autres groupes de l'opposition – RPR, Renouveau libéral et Marseille Sécurité – ont évoqué, comme M. Gaudin, la « *véritable échéance* » des élections municipales de 1989, tandis que le leader du Groupe d'action municipale, économique et sociale (GAMES), allié de la gauche, M. Jean-Claude Gautier, a brossé à grands traits le programme auquel la municipalité devrait s'atteler dans la deuxième partie de son mandat.

M. Vigouroux a écouté les orateurs impassible et comme absent. Surprise ! le nouveau maire de Marseille sait renvoyer les flèches de ses adversaires. M. Vigouroux a relevé l'appui apporté au député PR des Bouches-du-Rhône par l'avocat d'extrême droite Bernard Manovelli. « *Conservez vos amis*, a conseillé le maire à M. Gaudin, *nous saurons conserver les nôtres.* » M. Vigouroux a apprécié, en revanche, la « *rigueur politique* » des communistes.

L'ordre du jour du conseil municipal comportait ensuite l'élection de vingt-neuf adjoints (un trentième poste étant laissé vacant). M. Michel Pezet avait annoncé la veille qu'il abandonnerait son écharpe de troisième adjoint en même temps que la présidence du groupe socialiste. Il a été remplacé dans ces deux fonctions par la doyenne du conseil, Mme Irma Rapuzzi, sénateur. Comme prévu également, M. Jean-Victor Cordonnier a retrouvé le poste de premier adjoint, avec 61 voix et quatre bulletins blancs ou nuls. Les autres postes ont été reconduits dans un ordre légèrement différent et un « déchet » un peu plus important de voix pezétistes. M. Philippe Sanmarco, député, l'un des deux ex-dauphins présumés de Gaston Defferre avec M. Pezet, a été élu treizième adjoint, à la place de M. Vigouroux, par 55 voix, avec 9 bulletins blancs ou nuls.

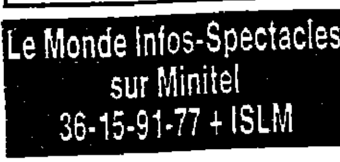
GUY PORTE.

(1) L'opposition (37 élus) n'a pas participé au vote. Sur 65 votants, M. Pezet a recueilli une voix. Il y a eu un bulletin blanc et un nul.

PRÈS DE 8 MILLIONS POUR LE PSAUTIER D'AVRANCHES

Le psautier du XIIe siècle, chef-d'œuvre de l'art médiéval destiné à Agnès de Méranie, a été adjugé, le dimanche 18 mai, pour la somme record de 7,8 millions de francs, lors d'une vente aux enchères qui a eu lieu à Avranches, dans la Manche (*le Monde* daté 18-19 mai 1986).

Deux négociants l'ont finalement acquis par téléphone.



Le numéro du « Monde » daté 19 mai 1986 a été tiré à 439 315 exemplaires

A B C D F G H

En provenance d'Afrique du Nord

DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS BLOQUÉS A LA FRONTIÈRE FRANCO-ITALIENNE

(*De notre correspondant.*)

Nice. – De nombreux ressortissants maghrébins, pour la plupart travailleurs saisonniers, ont été bloqués à la frontière franco-italienne, à Menton (Alpes-maritimes) en attendant le visa des autorités italiennes qui devrait leur permettre de retrouver leur emploi dans des entreprises agricoles d'Italie du Nord. Depuis les mesures mises en place par Rome après le piratage du paquebot *Achille-Lauro*, le visas d'entrée sont, en effet, obligatoires pour les travailleurs originaires d'Afrique du Nord.

Cette situation, a entraîné une concentration à Menton, au demeurant parfaitement légale, des candidats au passage. C'est autour de la gare, où ils sont contrôlés deux fois par jour par la police mentonnaise, que les émigrants sont rassemblés, sans que l'ordre public en soit troublé jusqu'ici.

A Limeil-Brévannes

QUARANTE PERSONNES INTOXIQUÉES DANS UN INCENDIE

Quarante personnes âgées ont été intoxiquées, le dimanche 18 mai, au cours d'un incendie à l'hôpital Emile-Roux de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne). Six d'entre elles ont été gravement atteintes.

L'incendie a éclaté peu avant 17 h 15 dans un local de service du deuxième étage. Un membre du personnel affirme avoir vu « *une gerbe d'étincelles* » puis des flammes sortir d'une machine à laver, ce qui pourrait être dû à un court-circuit. Alimenté par les produits d'entretien, le feu s'est rapidement propagé à l'ensemble du deuxième étage, brûlant chambres et lits.

L'état-major de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris a déclenché immédiatement le « plan rouge ». Combattu par une centaine de pompiers, l'incendie a été maîtrisé à 18 h 30.

● *Jean Lacouture prix des Ambassadeurs.* – Le prix des Ambassadeurs 1986 (doté de 10 000 francs) a été remis, le 17 mai, à Bordeaux, à Jean Lacouture pour sa biographie du général de Gaulle, publiée au Seuil.